

Zeitschrift: L'Hôtâ
Herausgeber: Association de sauvegarde du patrimoine rural jurassien
Band: - (1988)

Artikel: Vieilles pierres d'Erguël et des Franches-Montagnes
Autor: Babey, Marcellin
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1064681>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Marcellin Babey

VIEILLES PIERRES
D'ERGUËL ET DES FRANCHES-MONTAGNES



ASPRUJ 1988

R



COUVERTURE : Rosace sur un linteau de fenêtre du Peuchapatte. Non datée (Photo 2^e moitié du XVII^e s.)

PJ 7A

Marcellin Babey

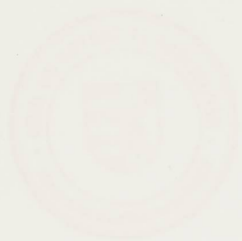


VIEILLES PIERRES
D'ERGUËL ET DES FRANCHES-MONTAGNES

Hôtâ spécial

ASPRUJ 1988

Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Rural Jurassien



Monsieur le

DEPART ET DES FRANCHES-MONTAGNES

1870

1870

1870

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS

L'ouvrage est divisé en deux parties. La première partie est consacrée à l'histoire de l'architecture.

INTRODUCTION HISTORIQUE ET GÉOGRAPHIQUE

LA MÉTHODE ARCHITECTURALE

CHAPITRE I

Les principes de l'architecture. L'architecture est une science et un art. Elle est soumise à des lois et à des règles.

*A Jeanne Bueche
et à Marcel Grandjean*

L'architecture est une science et un art. Elle est soumise à des lois et à des règles.

L'architecture est une science et un art. Elle est soumise à des lois et à des règles.

CHAPITRE II

L'architecture est une science et un art. Elle est soumise à des lois et à des règles.

L'architecture est une science et un art. Elle est soumise à des lois et à des règles.

CHAPITRE III

L'architecture est une science et un art. Elle est soumise à des lois et à des règles.

L'architecture est une science et un art. Elle est soumise à des lois et à des règles.

L'architecture est une science et un art. Elle est soumise à des lois et à des règles.

L'architecture est une science et un art. Elle est soumise à des lois et à des règles.

L'architecture est une science et un art. Elle est soumise à des lois et à des règles.

L'architecture est une science et un art. Elle est soumise à des lois et à des règles.

L'architecture est une science et un art. Elle est soumise à des lois et à des règles.

L'architecture est une science et un art. Elle est soumise à des lois et à des règles.

L'architecture est une science et un art. Elle est soumise à des lois et à des règles.

L'architecture est une science et un art. Elle est soumise à des lois et à des règles.

L'architecture est une science et un art. Elle est soumise à des lois et à des règles.

L'architecture est une science et un art. Elle est soumise à des lois et à des règles.

L'architecture est une science et un art. Elle est soumise à des lois et à des règles.

L'architecture est une science et un art. Elle est soumise à des lois et à des règles.

L'architecture est une science et un art. Elle est soumise à des lois et à des règles.

L'architecture est une science et un art. Elle est soumise à des lois et à des règles.

L'architecture est une science et un art. Elle est soumise à des lois et à des règles.

L'architecture est une science et un art. Elle est soumise à des lois et à des règles.

L'architecture est une science et un art. Elle est soumise à des lois et à des règles.

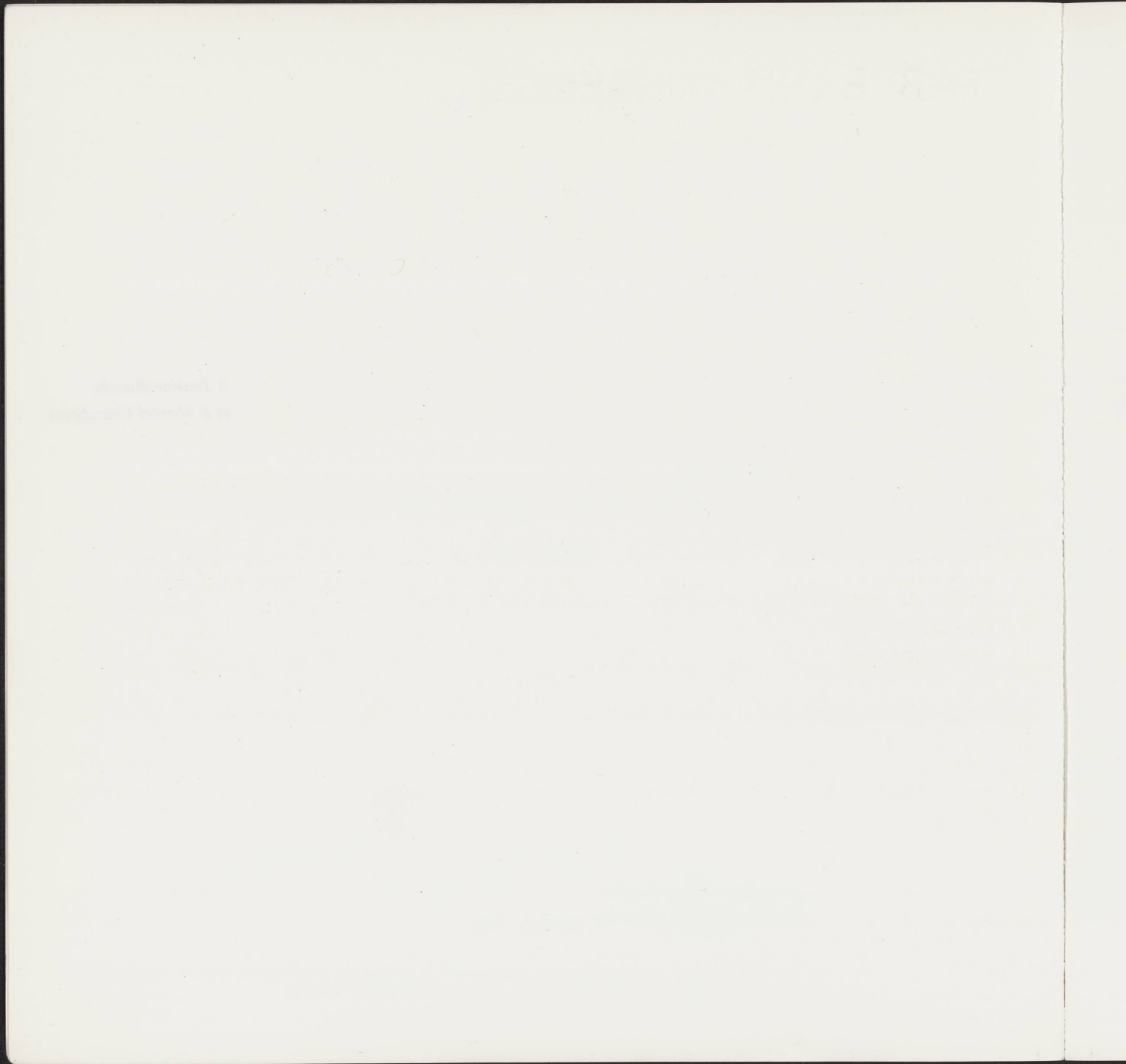


TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	7
L'approche historique et géographique, L'approche historique ethnographique, L'approche architecturale	7
INTRODUCTION HISTORIQUE ET GÉOGRAPHIQUE	12
LA MAISON A TRAVERS LES ÂGES	16
ANALYSE ARCHITECTURALE	31
Sites et techniques : implantation, typologie organique, les matériaux de construction, les choix de construction	32
L'extérieur : l'orientation, la toiture (la pente du toit, l'avant-toit, la couverture) les façades (la décoration sur pierre, la décoration sur bois, le crépi, la végétation)	40
Les ouvertures : principes de construction, les portes extérieures, les fenêtres, le décor, la mouluration (le chanfrein, la doucine, le talon, le cavet, le quart-de-rond)	47
Inscriptions et symbolique	59
L'intérieur : le logement, la cuisine (l'emplacement, le feu, le sol, l'eau, l'agencement), les chambres et accès, les locaux d'exploitation (le <i>devant-huis</i> , les latrines, le pont de grange, l'aire à battre), les locaux de stockage (le grenier, la cave, la grange basse, le fenil, le <i>chэфal</i> , la citerne)	69
CONCLUSION	94
BIBLIOGRAPHIE	95

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	1
INTRODUCTION	1
1. LA SÉRIE	1
2. LA SÉRIE	1
3. LA SÉRIE	1
4. LA SÉRIE	1
5. LA SÉRIE	1
6. LA SÉRIE	1
7. LA SÉRIE	1
8. LA SÉRIE	1
9. LA SÉRIE	1
10. LA SÉRIE	1
11. LA SÉRIE	1
12. LA SÉRIE	1
13. LA SÉRIE	1
14. LA SÉRIE	1
15. LA SÉRIE	1
16. LA SÉRIE	1
17. LA SÉRIE	1
18. LA SÉRIE	1
19. LA SÉRIE	1
20. LA SÉRIE	1
21. LA SÉRIE	1
22. LA SÉRIE	1
23. LA SÉRIE	1
24. LA SÉRIE	1
25. LA SÉRIE	1
26. LA SÉRIE	1
27. LA SÉRIE	1
28. LA SÉRIE	1
29. LA SÉRIE	1
30. LA SÉRIE	1
31. LA SÉRIE	1
32. LA SÉRIE	1
33. LA SÉRIE	1
34. LA SÉRIE	1
35. LA SÉRIE	1
36. LA SÉRIE	1
37. LA SÉRIE	1
38. LA SÉRIE	1
39. LA SÉRIE	1
40. LA SÉRIE	1
41. LA SÉRIE	1
42. LA SÉRIE	1
43. LA SÉRIE	1
44. LA SÉRIE	1
45. LA SÉRIE	1
46. LA SÉRIE	1
47. LA SÉRIE	1
48. LA SÉRIE	1
49. LA SÉRIE	1
50. LA SÉRIE	1
51. LA SÉRIE	1
52. LA SÉRIE	1
53. LA SÉRIE	1
54. LA SÉRIE	1
55. LA SÉRIE	1
56. LA SÉRIE	1
57. LA SÉRIE	1
58. LA SÉRIE	1
59. LA SÉRIE	1
60. LA SÉRIE	1
61. LA SÉRIE	1
62. LA SÉRIE	1
63. LA SÉRIE	1
64. LA SÉRIE	1
65. LA SÉRIE	1
66. LA SÉRIE	1
67. LA SÉRIE	1
68. LA SÉRIE	1
69. LA SÉRIE	1
70. LA SÉRIE	1
71. LA SÉRIE	1
72. LA SÉRIE	1
73. LA SÉRIE	1
74. LA SÉRIE	1
75. LA SÉRIE	1
76. LA SÉRIE	1
77. LA SÉRIE	1
78. LA SÉRIE	1
79. LA SÉRIE	1
80. LA SÉRIE	1
81. LA SÉRIE	1
82. LA SÉRIE	1
83. LA SÉRIE	1
84. LA SÉRIE	1
85. LA SÉRIE	1
86. LA SÉRIE	1
87. LA SÉRIE	1
88. LA SÉRIE	1
89. LA SÉRIE	1
90. LA SÉRIE	1
91. LA SÉRIE	1
92. LA SÉRIE	1
93. LA SÉRIE	1
94. LA SÉRIE	1
95. LA SÉRIE	1
96. LA SÉRIE	1
97. LA SÉRIE	1
98. LA SÉRIE	1
99. LA SÉRIE	1
100. LA SÉRIE	1

Avant-propos

Depuis sa fondation, l'ASPRUJ n'avait pas encore livré à ses membres d'étude sur la maison rurale jurassienne, en dépit du nom même de sa publication annuelle : *l'Hôtâ*. Seuls des articles de cette revue abordaient divers aspects de ce sujet. Nous avons le plaisir de combler cette lacune en présentant les fruits de 10 années de recherches, en attendant la confection du volume plus global *La maison paysanne jurassienne* qui sera édité par la Société Suisse des Traditions Populaires. Nous nous réjouissons de la prochaine mise en chantier de cette entreprise tout en espérant que les querelles politiques régionales ne parviendront pas à empêcher la réalisation d'un volume commun aux deux parties du Jura.

Avec les moyens dont nous disposions, nous avons aimé et exploré un pays, découvrant la superbe ordonnance de la vie paysanne d'autrefois à travers l'examen minutieux des bâtiments. La petitesse du pays exploré (140 bâtiments) a permis une analyse assez détaillée, luxe qu'on ne peut guère s'offrir lorsqu'on doit étudier des milliers de maisons.

Pour connaître notre patrimoine rural, quatre sources coulent à nos pieds. Les **sources géographiques** (observation du terrain, cadastre, toponymie), les **sources ethnographiques** (observation de la vie paysanne, connaissance des us et coutumes et des mentalités d'autrefois), les **sources architecturales** (inventaire détaillé, analyse archéologique, mensurations), les **sources écrites** (archives, études historiques régionales, littérature spécialisée sur la maison paysanne).

L'approche historique et géographique. Du paysage, il convient d'extraire les raisons du choix des lieux habités, les voies de circulation anciennes. Le cadastre et la toponymie permettent de remonter au-delà des archives et des bâtiments même les plus âgés. L'histoire agraire apporte la connaissance du mode d'exploitation des terres à travers les âges, de la formation et de l'évolution des

domaines agricoles : la maison paysanne est indissociable des terres qu'elle permet de cultiver. Cette organisation ancienne de l'agriculture est un sujet d'étonnement pour le profane, habitué aux procédés d'aujourd'hui, mais nous avons ici à peine effleuré ce sujet, mieux dégrossi dans nos deux études sur les Genevez et Chevenez (1). Ces dernières sont un débroussaillage des archives disponibles. L'histoire du droit, d'aspect si rébarbatif, ne doit pas non plus être laissée de côté. Nous aurions pu trouver dans les archives des reconnaissances de terres, des inventaires après décès, des actes notariés (ventes, partages, contrats de construction), des comptes de construction et demandes de permis de bâtir, des plans et devis, des statistiques agricoles, des photos anciennes et des cartes postales anciennes, des cartes géographiques et relevés cadastraux, des procès, etc. Nous n'avons délibérément pas mis le nez dans ces documents, ne voulant nous fonder que sur l'observation de terrain.

L'approche ethnographique. Elle doit observer la ou les fonction(s) de chaque partie de la maison, être attentive aux termes qui sont en usage chez les habitants pour désigner les éléments de leur vie quotidienne. De même, elle doit décrire les procédés de construction d'aujourd'hui et d'autrefois. Malgré le riche contact avec les usagers des bâtiments étudiés, il n'a pas été possible de passer, comme R. Pinot aux Genevez (2), quinze jours chez l'un d'eux pour observer le mode d'utilisation de la maison et de ses alentours. L'approche ethnographique nous a tout de même fourni le moyen le plus simple de subdiviser l'intérieur de la maison, dans notre analyse architecturale : logement, locaux d'exploitation et locaux

1. Marcellin Babey, *Histoire des Genevez*, Lausanne, IREC, 1982 ; *Histoire de Chevenez*, Lausanne, IREC, 1984.

2. Robert Pinot, « Paysans et horlogers jurassiens » in *La Science sociale* 1987, reprint Grounauer 1979.



La Grande Coronelle à La Chaux-d'Abel, façade sud. Ce bâtiment de 1621 est déjà ici affecté de nombreuses transformations : portail du devant-huis obturé en 1797, fenêtre du cabinet agrandie au XIX^e siècle, meneaux ôtés, avant-toit rallongé, annexe est. Pourtant – et même dans son état actuel – il reste un joyau de notre architecture. Vue du sud-est en 1929.

de stockage. Une division purement architecturale paraissait moins heureuse à cause de la diversité des cas particuliers ; les fonctions, par contre, sont systématiques.

L'approche architecturale. L'inventaire détaillé est presque la seule source du présent ouvrage. Il s'agit d'observer, de noter et de photographier au moyen d'un questionnaire, que nous présenterons dans un prochain article. Nous regrettons de n'avoir pas observé et décrit avec un soin égal les alentours de la maison : accès, cours, vergers, jardins. Cela fait partie de la maison au même titre que les murs. D'autre part, on est parfois entraîné, au cours des visites, vers l'archéologie : le grand âge des maisons observées pose de nombreux problèmes de transformations, remplois, changements d'affectation, datation. Bien que les matériaux soient durables et la région relativement à l'écart des bouleversements économiques, les techniques, le mode de vie et les goûts ont complètement changé et le renouvellement ethnique a coupé la région de ses racines culturelles.

Bien qu'il résulte en fait de l'analyse architecturale, c'est au début que nous présenterons l'exposé historique du développement de notre architecture rurale à travers quatre siècles, après avoir situé sommairement la région étudiée sur les plans géographique, climatique, toponymique et historique. Réunir tous les éléments d'une même époque et les comparer entre eux est un fructueux exercice autorisé par l'inventaire détaillé et la photographie systématique. Ce travail permet de dégager les archétypes de chaque époque, et partant de définir la norme et ses déviations, donc d'apprécier la valeur de chaque bâtiment, en tant que représentant typique ou a-typique, bien ou mal conservé, modeste ou luxueux, d'une époque donnée. Une telle vision réductionniste devrait être corrigée par la présentation de divers bâtiments concrets, avec relevé, analyse et photographies. Cette tâche était au-dessus de nos forces, mais elle nous paraît néanmoins indispensable pour remédier aux dangereuses théories auxquelles on voudrait toujours réduire notre intervention et sauvagement architecture campagnarde.

Cette maison du XVII^e siècle à *La Chaux-d'Abel*, transformée de nombreuses fois, nous montre son jardin potager, sous contrôle des fenêtres de l'habitation et bien exposé au soleil. Vue du sud-est en 1988.





Au-dessus du gouffre de *La Chaux-d'Abel* subsiste l'habitation et un bâtiment industriel d'une ancienne tuilerie. Vue du sud en 1988.

L'étude des sites sera aussi fort rabougrie, notre propos se restreignant aux seules maisons paysannes. Toutefois, un tel comportement niant jusqu'à l'existence, sur le même terrain, d'autres types de bâtiments, aurait été carrément injustifiable si nous avions présenté des villages plutôt qu'un habitat dispersé ; les édifices publics, artisanaux, industriels forment un tout organique avec les maisons de paysan et leur disposition comme leur architecture doivent être pris en considération.

Le plat principal que nous offrons ici est notre analyse architecturale. Elle résulte directement des visites sur le terrain, suivies de statistiques établies sur les données récoltées. Ces statistiques permettent bien des découvertes qu'on ne pressent pas sur place, où l'attention se porte vers le cas particulier plutôt que vers les comparaisons ou la vue d'ensemble. Nous avons cherché à détailler la maison partie par partie en suivant un plan logique : commençant par présenter les matériaux de construction, on parcourra ensuite l'extérieur du bâtiment et d'abord la

volumétrie, donc la toiture. A l'aspect constructif succède la décoration. Les éléments importants ou systématiques précéderont les détails spéciaux ou les raretés, dont beaucoup ont dû être éliminées pour abrégier, malgré leur intérêt. Il importait aussi de savoir que faire des transformations ou états successifs : l'état actuel d'un bâtiment n'est souvent qu'une mosaïque de différentes interventions. Après la description de nos éléments, nous mentionnerons donc l'état primitif des choses ainsi que les transformations y relatives ; tout comme la construction neuve, les transformations suivent des modes tout aussi dignes de notre attention.

Quant à la littérature existante, elle n'est pas un appui pour le chercheur, n'étant presque jamais basée sur une observation scientifique. Nous promettons d'ailleurs un article sur cette question. Toutefois, les études que nous mentionnons dans notre bibliographie, et dans une moindre mesure celles qui figurent en note, nous ont apporté des informations indispensables. Cette littérature est aussi

pour nous le seul moyen de connaître l'architecture des régions voisines : Suisse romande et Franche-Comté. Nous avons fait le plus possible de comparaisons avec des régions parfois assez éloignées ; ceci évite de présenter certains détails d'architecture comme des bizarreries ou des particularités locales alors qu'elles sont répandues fort loin à la ronde, et permet de tisser le réseau des influences culturelles qui ont créé notre patrimoine.

Des choix douloureux ont dû être faits dans notre abondante documentation iconographique. Outre de beaux morceaux d'architecture trop méconnus, on vou-

drait en effet révéler enfin jusqu'aux détails de nos vieilles pierres. Voici encore quelques précieux et superbes clichés anciens, qui nous racontent la malheureuse dégradation de nos maisons et de leurs alentours.

On le voit, nous sommes bien conscients que beaucoup reste à faire même pour notre petite région autour de *La Chaux-d'Abel* : on mesure l'étendue du travail à mener pour l'ensemble du pays. Dans un prochain article de *l'Hôtiâ*, nous présenterons l'état actuel de la recherche en matière d'inventaires, pour autant que possible aiguiller les futurs chercheurs en profitant des expériences faites.

INTRODUCTION HISTORIQUE ET GÉOGRAPHIQUE

Le premier chapitre de ce livre est consacré à l'histoire et à la géographie de la région étudiée. Il s'agit d'une introduction générale qui vise à situer le sujet de la recherche dans son contexte historique et géographique. L'auteur aborde les aspects géographiques de la région, tels que le relief, le climat et les ressources naturelles, ainsi que les événements historiques qui ont marqué son développement. Cette introduction sert de base à l'analyse plus approfondie qui suit.

Le deuxième chapitre traite de l'évolution démographique de la région. L'auteur examine les fluctuations de la population au fil du temps, les migrations et les facteurs qui ont influencé ces changements. Il analyse également les structures familiales et sociales, ainsi que les modes de subsistance. Ce chapitre est essentiel pour comprendre les dynamiques sociales et économiques de la région.

Nous avons parcouru dans une première étape, entre 1978 et 1980, toute la *Montagne-du-Droit* et *La Chaux-d'Abel* en nous arrêtant à la grand'route des *Breuleux* à *La Ferrière*. La deuxième étape est partie du *Peuchapatte* et la jonction s'est opérée au *Cerneux-Veusil*. La région ainsi parcourue est à cheval sur la limite historique entre les deux parties du Jura, actuelle frontière cantonale entre Jura et Berne. Or, si l'aspect général des maisons est en gros le même de part et d'autre, beaucoup de différences seront dégagées par l'analyse. Cette comparaison entre les deux parties d'une petite région est l'un des axes de l'exposé. Nous désignons ci-dessous par *Franches-Montagnes* la partie nord et par *Haut-Erguël* la *Montagne-du-Droit* et *La Chaux-d'Abel*.

C'est par suite de la petitesse de la zone étudiée et de l'arbitraire de son choix qu'on ne trouve que des « écarts » et des hameaux : de gros villages la jouxtent de près, et même deux villes puisque *Saint-Imier* et *La Chaux-de-Fonds* en sont tout proches. Il ne s'agit donc que d'un habitat relativement dispersé. La zone nord s'étend sur des parties des communes des *Bois*, de *Muriaux*, du *Noirmont*, et du *Peuchapatte*, sises dans le district de Saignelégier (*Franches-Montagnes*). Cette région dépendait, sous les princes-évêques, administrativement de Delémont. La zone sud s'étend sur les communes de *La Ferrière*, *Sonvilier*, *Saint-Imier* et *Villeret* : c'est le Haut-Erguël, dont le chef-lieu administratif est depuis l'époque bernoise à *Courtelary* ; cette région n'est donc qu'une dépendance du Vallon de Saint-Imier.

Si ces deux régions ont fait partie politiquement du même Etat pendant mille ans, il faut relever qu'elles furent toujours rattachées à deux circonscriptions ou châtellenies différentes, et qu'elles furent séparées au XVI^e siècle par la Réforme, qui ne toucha que le Haut-Erguël.

La région inventoriée se situe vers les confins de l'ancien Evêché de Bâle, tout près de cet intéressant noeud d'influences culturelles qu'est *La Ferrière*. Géographiquement, c'est une région très homogène, haut-plateau karstique entre 1000 (3) et 1250 (4) m d'altitude, soulevé par deux plissements : la *Montagne-du-Droit* (qui tombe au sud dans le Vallon de Saint-Imier) et, au nord de celle-ci, les hauteurs séparant *Les Bois* de *La Chaux-d'Abel*, *Le Noirmont* des *Breuleux*. On a donc deux dépressions : de *La Chaux-d'Abel* au *Cerneux-Veusil*, et du *Creux-des-Biches* au *Peu-Péquignot* et aux *Emibois*.

Les plissements sont naturellement orientés du sud-ouest au nord-est. Dans tout ce secteur il n'y a qu'une seule petite source, au *Creux-des-Biches*.

Le biotope est décrit en deux mots par Suzanne Daveau (5) : sapin et herbe. Les talus sont en forêt, les pentes en pâturages boisés et les endroits plus ou moins plats en prés et labours.

On pourrait aussi décrire le climat en deux mots : pluie et froid. Il faut aller, précise S. Daveau, « jusqu'en Norvège, en Ecosse ou à Terre-Neuve pour trouver des étés aussi frais que ceux du Haut-Jura » (6). En été, il pleut souvent, parfois même il neige, et le sol est couvert de neige de novembre en avril. L'hivernage du bétail dure plus de 7 mois. Dans des conditions pareilles, il est nécessaire de disposer de bâtiments ingénieusement et solidement bâtis : la pourriture, la neige, ou le vent ont vite raison des maisons mal construites et mal entrete-

3. Le Peu-Péquignot.

4. La Vacherie de Sonvilier.

5. Suzanne Daveau, *Les régions frontalières de la montagne jurassienne*, 1959 p. 18.

6. *ibidem* p. 20.

FRANCHE-COMTÉ

CANTON DU JURA

LES BREULEUX

LE CREUX-DES-BICHES

LE PEUCHAPATTE

LE CERNEUX-JOLY

LE BOECHET

LE PEU-CLAUDE

COMMUNE DE MURIAUX

LE CERNEUX-GODAT

LES BOIS

LE CERNEUX-VEUSIL-DESSUS
LE CERNEUX-VEUSIL-DESSOUS

DESSUS

LA COMBE A LA BICHE

CANTON DE BERNE

ST-IMIER

LA CHAUX D'ABEL

LA MONTAGNE DU DROIT

SONVILIER

ECH 1:50'000

LES PRUATS

LA FERRIERE

CANTON DE NEUCHÂTEL

RANGÉE DES ROBERT

LA COMBE DU PELU

LE DROIT DE RENAN

RENAN

LA SUZE

LEGENDE

- +++++ FRONTIERE NATIONALE
- FRONTIERE CANTONALE
- - - - - LIMITE COMMUNALE
- ROUTE CANTONALE
- ⊙ CHEF-LIEU DE COMMUNE
- ~ RIVIERE
- ZONE D'INVENTAIRE



nues. Il y a deux vents, la *bise*, du nord-est, glaciale et sèche, assez rare, et surtout le *vent*, du sud-ouest, qui apporte les nuages et les intempéries.

La population s'est presque intégralement renouvelée dans le Haut-Erguël, partiellement aux Franches-Montagnes. Les fils des constructeurs des maisons que nous étudions sont donc partis sous d'autres cieus. Ces autochtones, qui parlaient patois, ont été peu à peu remplacés par des Suisses-allemands originaires pour la plupart de l'ancien canton de Berne, souvent Anabaptistes chassés par L.L.E.E. Ce phénomène s'est opéré sur une très longue durée, du XVII^e siècle jusqu'à nos jours. Ce renouvellement ethnique a atteint à *La Chaux-d'Abel*, entre autres, une ampleur remarquable par S. Daveau (7) : en 1954, on trouvait dans la commune de *La Ferrière* 4% d'habitants originaires de la commune, 13,8% du Jura (libre et bernois), 7% du canton de Neuchâtel, 72,4% de l'ancien canton de Berne, 2,8% d'autres cantons. Si l'on ne compte que les « écarts » de cette commune, on trouve 45 jurassiens contre 357 « autres Suisses », en majorité bernois. Les anciens habitants s'appelaient *Liengme, Calame, Bourquin, Droz, Wéron, Liomin, Beynon, Perret-Gentil, Cosandier, Marchand, Renaud, Méroz, Gabus, Gagnebin, Nicolet, Ducommun, Flotteron, Robert* (8) ; les nouveaux s'appellent *Sprunger, Gerber, Zahnd, Racheter, Wüthrich, Isler, Geiser, Tanner*. Ce changement a eu une certaine incidence sur l'architecture. Les nouveaux venus amènent une autre culture, une autre idée de la maison et s'accommodent tant bien que mal de ce dont ils héritent. Il est vrai que la grosse partie des transformations doit être imputée à la modernisation, mais on ne peut fermer les yeux sur quelques exemples de maisons tout à fait bernoises qu'on rencontre dans la région.

Autre fait considérable à signaler : la dépopulation. Elle a commencé à la première guerre mondiale et va



Un exemple d'une rénovation à la bernoise, à la *Montagne du Droit* : avant-toit à berceau orné d'une grande courbe lambrissée façon emmenthaloise. Malgré la vigoureuse rénovation, le décrochement en façade paraît indiquer un bâtiment plus ancien déjà transformé auparavant. Vue du sud en 1988.

s'accroissant ; il y a beaucoup de maisons disparues, inhabitées ou délaissées. Ceci a permis la conservation temporaire de beaucoup de détails d'architecture, mais à long terme condamne une partie du patrimoine à une disparition certaine.

Pour retrouver trace des anciens habitants, il est nécessaire de se fier aux archives et aux lieux-dits : beaucoup de ces derniers se rapportent directement à des noms de famille ou à des surnoms : *La Rangée-des-Robert, Le Haut-des-Vieilles, La Combe-du-Pêlu, Le Peu-Claude* (encore habité par des Claude !), *le Cerneux-Joly* (encore habité par des Joly !). Dans les Franches-Montagnes, *chaux, peu, cerneux* sont suivis du nom du défricheur ; dans le Haut-Erguël on féminise les noms propres : *La Michel, La Gibolette*, etc. Des lieux-dits moins nombreux se rapportent à la topographie : *Le Droit-de-Renan, Sur-le-Crêt*. Nous ne recourons pour les lieux-dits qu'à la seule carte topographique fédérale au 1 : 25000 feuille *Les Bois*.

7. *ibidem* p. 195-204.

8. Archives de l'Ancien Evêché de Bâle B 187/60 1714.

LA MAISON À TRAVERS LES AGES

Le moyen âge

Rien ne subsiste actuellement des constructions antérieures au XVI^e siècle. Mais les sources historiques suppléent dans une certaine mesure à la disparition des traces concrètes de l'activité humaine au moyen âge dans la région que nous étudions.

La toponymie nous fournit pour commencer un *terminus post quem* : tous les lieux-dits compris dans la zone d'étude prennent l'article (9). La carte topographique n'est pas assez claire là-dessus. On en déduit que notre région était complètement déserte jusqu'au XII^e siècle, l'apparition de l'article dans les langues romanes se situant vers le XI^e siècle.

Ensuite vinrent les défricheurs. On peut supposer qu'ils se bâtirent tout d'abord des cabanes en rondins : à priori, le défricheur est davantage charpentier que maçon. Peu à peu, l'herbe fit son apparition, puis le bétail pendant l'été seulement. « A l'exploitation forestière (période de défrichement) succéda généralement le pâturage d'été. Presque toujours, les premières maisons construites furent d'abord des loges pour le bétail, avant que la poussée démographique n'obligeât un des nombreux enfants de la famille à s'y installer à demeure. Souvent, l'habitat temporaire et l'habitat permanent coexistèrent quelque temps dans les lieux nouvellement défrichés. » (10). Construites en partie au moins par leurs propriétaires, dans des lieux isolés sans aucun passage, les loges médiévales n'avaient aucune chance de parvenir jusqu'à nous. Dès le passage à l'habitat permanent, elles devenaient inutiles et furent progressivement détruites ou abandonnées. Tout ce qu'on peut déduire de nos connaissances actuelles, c'est qu'elles ne pouvaient comporter au mieux qu'une très petite proportion de maçonnerie par rapport au bois.

Le passage au pâturage d'été, puis à l'habitat permanent ne se fit pas en même temps dans la partie nord que dans la partie sud de notre région d'étude.

Les Franches-Montagnes. On sait aujourd'hui qu'au moment de l'octroi des franchises, en 1384, qui donnèrent leur nom à notre Haut-Plateau, il y avait déjà pas mal de monde qui oeuvrait dans ce pays écarté. On avait peut-être déjà, au XIV^e siècle, quelques foyers d'habitat permanent. Les colons remontèrent des vallées de la Birse, de la Sorne et du Doubs. Comme nous l'avons montré dans notre étude sur Les Genevez, ils s'implantèrent en petits hameaux et reproduisirent le mode de culture des terres en vigueur dans les régions plus basses : **open-field** et assolement triennal autour du site construit, pâturage commun et prés maigres sur les pentes et les lieux plus éloignés. A la fin du XV^e siècle, la Franche-Montagne est en grande partie occupée et cultivée.

La Chaux-d'Abel. A cette même époque, on n'était pas si avancé dans le Haut-Erguël. *La Chaux-d'Abel* correspondant à une lacune de défrichement entre *La Chaux-de-Fonds* et les Franches-Montagnes, a été même une des régions les plus tardivement défrichées de toute la chaîne jurassienne. « Les contestations de limites entre seigneuries ont pu retarder fortement la mise en valeur des terres dont on ignorait le vrai souverain, comme cela s'est produit sur la frontière entre le Comté de Valangin et l'Evêché de Bâle, où les quartiers de *Valanvron*, *Les Bulles*, *Les Reprises* et *Le Bas-Monsieur* ne seront peuplés qu'au XVI^e siècle. » (11) Sitôt que se fut clairement dessinée la frontière de *La Cibourg*, les habitants de

9. Il n'y a que *Mont-Rossel* qui prête à équivoque.

10. Suzanne Daveau, op. cit. p. 58.

11. ibidem p. 66 / v. aussi R. Châtelain : « Mont-Tramelan, terre romande » in *Comment on germanise le Jura*, cahier spécial *La Cité Nouvelle* 1947.

l'Erguël, sujets du prince-évêque de Bâle, purent investir tranquillement dans leurs montagnes. Mais ce n'était plus la période glorieuse de Jehan Ruedin. En cette fin du moyen âge, on est planificateur. Le pouvoir local trace donc les fameuses *rangées* visibles encore aujourd'hui, et on définit des domaines agricoles d'un seul tenant, en laissant tomber le système *open-field*. Chacun pâture sur soi et aura son bout de forêt. Cette période de défrichement et d'estivage se termine à la fin du XVI^e siècle.

Suzanne Daveau nous renseigne encore sur l'origine des habitants de *La Chaux-d'Abel* et environs : « Les montagnes du comté de Valangin (*La Sagne, Le Locle, La Chaux-de-Fonds*) ont reçu l'essentiel de leur population du Val-de-Ruz, bien que les apports venus de l'ouest, Val de Morteau et Plateau du Russey, ne soient nullement invraisemblables ; cette région au dynamisme exceptionnel s'est elle-même déversée sur les montagnes du Comté de Neuchâtel, au nord-est sur le Haut-Erguël et le sud des Franches-Montagnes. » (12) On trouvera donc à la fin du moyen âge une population provenant d'une part des anciennes localités du Vallon de Saint-Imier tout proche, mais aussi de *Valangin*, voire de la Comté, ce qui est extrêmement net quand on analyse l'architecture. Si nous décelons, tout au long de cette étude, une frontière au *Cerneux-Veusil*, il ne faudrait pas croire qu'elle correspond le moins du monde à l'actuelle division du Jura en Nord et Sud. Au contraire, il s'agit bien d'une division est/ouest. En effet, l'architecture ancienne des vallées jurassiennes, qu'elle soit à *Saint-Imier* ou à *Delémont*, forme une unité remarquable. De même, celle de *La Chaux-d'Abel* avec le Val-de-Ruz et la Franche-Comté.

Le XVI^e siècle

A *La Chaux-d'Abel*, nous n'avons plus de traces architecturales de cette période, le passage à l'habitat permanent ayant fait table rase des anciens chalets. Aux Franches-Montagnes, par contre, malgré la rareté des dates gravées de cette époque, nous faisons remonter au XVI^e siècle les maisons à toitures à croupes. Sur l'ensemble de l'ancien Evêché de Bâle, ces bâtiments subsistent en assez grand nombre (environ une centaine) et fournissent quantité d'informations sur la vie rurale et la construction à cette époque, ce qui est assez exceptionnel. De nombreux détails singuliers, la répartition des locaux, la quantité parfois incroyable de transformations subies par ces bâtisses suffisent à déceler leur grande ancienneté.

Cette architecture paraît correspondre à une campagne de construction qui, au moment où le Haut-Plateau est devenu économiquement autonome, va renouveler en quelques décennies tout l'habitat des pionniers. Les maisons à toit à quatre pans qui ont subsisté jusqu'à présent reflètent plutôt l'aristocratie paysanne des premiers *Grecs* (13). Les cabanes des pauvres gens ne pouvaient pas durer aussi longtemps. Les dix bâtiments de cette période dans notre inventaire sont des maisons cossues, la plupart prévues dès la construction pour deux familles. Union et solidarité devaient être une nécessité à cette époque où la maison s'aplatissait encore contre le sol par crainte des météores. Les constructeurs font montre d'une grande peur du vent et plus encore du feu, contre lequel ils n'avaient aucun moyen de lutte. Entre la cuisine voûtée et la chambre de ménage, ils interposent un véritable rempart de maçonnerie, englobant l'escalier,

12. Suzanne Daveau, op. cit. p. 77.

13. Intéressant sobriquet des Franches-Montagnards

qui peut dépasser les trois mètres, et font un usage maximal de la pierre, qu'ils utiliseraient même pour la couverture des toits si la nécessité de recueillir le plus d'eau possible ne les contraignait pas à créer des toitures vastes et peu inclinées. S'il y a beaucoup de maçonnerie, il subsiste par contre peu de pierre de taille. On est réduit aux conjectures quant au nombre et aux dimensions des portes et fenêtres de ces maisons, presque toutes ayant été transformées; on peut raisonnablement supposer des ouvertures petites et peu nombreuses, cause même des innombrables modifications. Les portes cochères conservées sont en pierre de taille chanfreinée ou en moellons.

Ces maisons se caractérisent par une certaine souplesse dans les lignes: rien n'y est vraiment ni d'équerre, ni d'aplomb, ni de niveau. La pierre de taille utilisée est souvent une pierre tendre à grain fin qu'on ne retrouve plus jamais sur les maisons plus récentes. A l'intérieur de

ces vieilles bâtisses se trouvent de nombreuses niches murales d'origine, autorisées d'ailleurs par l'épaisseur des maçonneries.

La disposition des locaux, dans la mesure où elle peut être reconstituée, ne paraît pas calquée sur un modèle unique. Les écuries sont souvent au nord, mais le logement peut être à l'est ou au sud. Pour certaines de ces maisons, comme pour celle où nous logions au *Peuchapatte*, devraient être établis des relevés et analyses, car elles sont pleines de précieux éléments de notre lointain passé. Il en va de même de la grande maison du *Cerneux-Joly*, érigée en 1565 comme métairie par le souverain lui-même (14): l'escalier du logement était sous voûte rampante, les parois de l'étage peintes en

14. *Monuments historiques du Jura bernois*, Soc. jur. d'Emulation, Neuchâtel 1929 p. 142-4.



Au *Cerneux-Veusil-Dessous*, maison du XVI^e siècle: l'unique toiture à 4 pans subsistant dans la zone d'inventaire. Agrandissement à l'est et à l'ouest, toutes les ouvertures modifiées sauf le portail du *devant-huis*. Vue du sud-ouest en 1979.



Ce document exceptionnel montre la grande métairie du *Cerneux-Joly*, construite en 1565. Le bâtiment est aujourd'hui méconnaissable. Sur cette photo d'archives, où l'on peut voir encore le toit partiellement en bardeaux, seules 2 ouvertures sont d'origine : une petite fenêtre au premier étage et la fenêtre de grange en anse de panier. Toutes les autres portes et fenêtres sont du XIX^e siècle, ainsi que la cheminée. Vue du sud-ouest en 1940.

faux-appareil et des fresques ornaient les crépis des façades. Cette maison rappelle celle dite de *La Dîme* aux Genevez, qui a été bien étudiée de même que les autres bâtisses du XVI^e siècle dans ce village par l'IREC et le département d'architecture première année de l'EPFL. Tous ces bâtiments méritent entière protection.

Nous sommes ici à la limite occidentale de cette typologie ancienne, qui appartient à l'ancien Evêché de Bâle et ne fait qu'effleurer le canton de Neuchâtel. On retrouve le toit à croupes dans le Jura vaudois, mais peut-être avec des différences essentielles de structure, en tout cas pas avec la même pente de toit. A *Grandval*, on a récemment pu, par dendrochronologie, dater de 1534 une charpente à croupes (15). Après le XVI^e siècle, la construction de charpentes à croupes diminue fortement pour disparaître après 1750.

Le XVII^e siècle

Juste au tournant du siècle, en 1602 au *Peuchapatte*, apparaît la nouvelle typologie. De bons tailleurs de pierre débarquent quelques années plus tard en provenance de la Franche-Comté (16) ; ils sont dès lors actifs dans le Val-de-Ruz, dans toute la région de *La Chaux-de-Fonds* et le Haut-Erguël. De la part des commanditaires aussi, un nouveau dynamisme est perceptible. On voit une volonté de se distancer des anciens modèles. *La Chaux-*

15. Dendrolabor Heinz Egger, Anet, 1987.

16. *Nos Monuments d'art et d'histoire*, vol. canton de Neuchâtel : nombreuses références dès le XV^e siècle montrant les maçons franc-comtois à l'oeuvre dans tout le pays de Neuchâtel.

d'Abel, qui passe à ce moment à l'habitat permanent, va devenir une vaste chantier de construction. Les années 1610 à 1630 représentent un *boom* économique ; partout on s'installe dans les Montagnes. Dans les Franches-Montagnes aussi, mais dans une moindre mesure, on bâtit pendant cette période. Mais les destinées de nos deux petites régions vont s'écarter l'une de l'autre dès 1627. Au *Cerneux-au-Maire* écrit alors un paysan, Guillaumat Triponé (17). Il note dans son journal qu'en 1627 ont commencé cherté et maladies. En 1628 apparaît la peste. En 1635, celle-ci s'étant calmée, on a encore une année fertile et heureuse, mais l'année suivante, les armées suédoises entrent à *Porrentruy* et à l'automne 1637 elles prennent leurs quartiers d'hiver dans les Franches-Montagnes, y semant la désolation. Elles y reviennent en 1645

et 6 ans de suite jusqu'à 1650. Heureusement pour le Haut-Erguël, celui-ci, déjà en quelque sorte sous la patte de l'ours, était suisse par ses combourgeoisies avec Berne et Soleure. Fait remarquable, les brutes militaires, sous l'ordre de leurs chefs, vont respecter l'invisible frontière au milieu des sapins. Toutefois, même à *La Chaux-d'Abel*, les seules dates relevées pour cette période sont 1635, 1643 et 1645. Aux Franches-Montagnes, non-seulement toute activité constructive est bloquée pendant l'occupation, mais surtout de nombreuses maisons sont incendiées et la misère règne. L'activité reprend lentement à partir de 1653.

17. «Journal de G. Triponez, de la Communauté des Bois, 1627-1650» éd. par X. Kohler in *Actes de la Société jurassienne d'Emulation* (ASJE) 1884 p. 85-145.

Autre merveilleuse évocation du passé, ce cliché de 1943 de la *Ferme du Prince* à *La Chaux-d'Abel*. Ici à nouveau, de nombreuses transformations ont déjà affecté ce bâtiment de 1620 : 3 fenêtres d'habitation et les ouvertures de l'écurie sont récentes, l'avant-toit a été rallongé et l'ancienne porte murée et transformée en fenêtre, sans compter la grosse annexe d'ouest. Le bandeau mouluré a été arraché plus récemment et le chéneau supprimé. Vue du sud-ouest.



Façade post-gothique au *Cerneux-Veusil*. Il ne subsiste que 3 ouvertures d'origine, dont la fenêtre de grange barlongue. En dépit de cela, de l'auvent et de l'annexe est, la maison conserve son cachet post-gothique en raison de la petitesse des ouvertures. Vue du sud-ouest, en 1980.



Les maisons du XVII^e siècle forment un groupe homogène et facilement identifiable, qui met en évidence leur caractère soigné. Elles ont un toit à 2 pans avec pignon au sud, et ne contiennent chacune qu'un logement, quelles que soient leurs dimensions, qui n'excèdent jamais 20m de côté sur plan presque carré. La hauteur à la corniche est de 1 à 1 niveau et demi suivant la taille du bâtiment. Le type le plus courant a le pont de grange au nord, l'écurie à l'ouest, la cuisine au milieu de la façade est, un *devant-huis* au milieu de la façade sud, le pignon sud en pierre jusqu'en haut ; mais toutes ces caractéristiques tolèrent des variantes. H. Bühler signale des prototypes de cette architecture dans les Montagnes neuchâteloises au XVI^e siècle (18).

Comme leurs aînées, les maisons du XVII^e siècle se rattachent à l'**architecture post-gothique**, qui se caractérise par les éléments stylistiques suivants :

1. La forme de chaque ouverture est spécifique et indique sa fonction.
2. Toutes les ouvertures sont moulurées.
3. Elles décroissent de taille de bas en haut de la façade principale.
4. Pas de symétrie ni d'alignement dans leur disposition.

Ces traits se retrouvent dans l'architecture civile et militaire de la fin du moyen âge. C'est pourquoi on a raison de rattacher nos maisons du XVII^e siècle à un courant *post-gothique*. Toutefois, cette survivance de l'esthétique médiévale s'effondre au cours du siècle. D'abord systématique, la mouluration perd peu à peu sa signification, s'affadit et s'estompe.

18. Henri Bühler, *Les Crosettes*, étude de géographie humaine, tiré à part du *Bulletin de la Société neuchâteloise de géographie*, 1918, p. 72.



Façade post-gothique à *La Combe-du-Pélu*. L'entrée de grange, les ouvertures de pignon et la fenêtre barlongue sont d'origine (1671-1682), l'ouverture d'extrême-droite peut-être un remploi. Un deuxième logement, celui de droite, a été ajouté juste après la construction initiale. L'entrée de grange en façade est rare en Erguël. Vue du sud-ouest en 1978.



La Ferme de l'Hôpital à La Chaux-d'Abel. Certaines maisons soignées ont pourtant un pignon lambrissé. Dépouillé de ses meneaux en 1797, la fenêtre barlongue (à droite) s'est cassée et a été refaite en 1825. Vue du sud en 1978.

Dans cette architecture très ordonnée, on avait certainement des règles de proportion qui remplaçaient l'alignement uniforme ou la symétrie ; pour retrouver ces règles, il faudrait établir des relevés au moyen des unités de mesure de l'époque.

Parmi les nombreuses maisons du XVII^e siècle dans notre région, on a quelques fleurons, par ailleurs assez connus pour certains : *La Grande Coronelle*, construite en 1621 par le meunier Gagnebin de Renan (19), la *Ferme du Prince*, construite par le riche Pierre Jaquet de Saint-Imier (20), la *maison Wäfler* à La Combe-du-Pélu etc. Tous ces bâtiments méritent protection.

Le XVIII^e siècle

Dès la fin du XVII^e siècle se marque une expansion démographique. Lentement mais sûrement, on arrive au surpeuplement dans les chambres. Le XVIII^e siècle voit la

création de logements supplémentaires dans les maisons existantes.

En matière de construction neuve, cette période est un mélange de bâtisses de qualité variable. La pente du toit augmente ainsi que la hauteur à la corniche (1 1/2-2 niveaux). La maçonnerie et la pierre de taille régressent un peu au profit du bois : on voit davantage de pignons planchéiés. Un nouveau système esthétique, opposé au précédent, fait son apparition. Les moulures disparaissent, la forme des ouvertures n'est plus liée à leur fonction : les fenêtres, toutes semblables et de format

19. Marius Fallet, « La Coronelle à la Chaux d'Abelle, histoire d'une ferme jurassienne » in *ASJE* 1939 p. 77-94 et M. Jeanbourquin, « Une ferme du Haut-Jura, la Grande-Coronelle à La Chaux-d'Abel » in *Le Pays* 19.4.1971.

20. Marius Fallet, « Histoire de la Ferme de l'Hôpital, de la Ferme du Prince, de La Biche, de La Combe à la Biche, à La Chaux d'Abelle » in *ASJE* 1943 p. 273-84. A lire avec précautions.

Façade post-classique au *Cerneux-Veu-sil*, de 1702. Cette maison double a été agrandie tant à l'est qu'à l'ouest. On voit apparaître la recherche d'une symétrie. Vue du sud-est en 1981.





Façade post-classique à *La Chaux-d'Abel*, maison du XVIII^e siècle. Murs latéraux saillants, pignon lambrissé à neuf en 1976, en surplomb de la façade. Symétrie parfaite, rural rejeté à l'arrière du bâtiment. Vue du sud en 1978.

oblong, sont alignées et parfois disposées symétriquement par rapport au faite du toit. Cette nouvelle esthétique tend à rejeter si possible toutes les fonctions rurales à l'arrière du bâtiment. L'influence de *La Chaux-de-Fonds* n'y est pas étrangère. Le pont de grange est donc placé de préférence à l'est ou à l'ouest. Il ne subsiste souvent en façade que la porte du corridor ou de la cuisine et des rangées de fenêtres identiques. Le terme **post-classique** paraît judicieux pour désigner ce style de maisons qui, si

elles ne doivent rien à la Renaissance ou au baroque, sont bel et bien une architecture de façade et de symétrie.

À l'intérieur, on construit toujours des cuisines et des caves voûtées, mais le *tué* et la *cheminée* sont remplacés par des *cloches*.

Deux lois vont avoir au cours de ce siècle une certaine incidence sur l'architecture. L'Ordonnance forestale de 1755, véritable traité d'économie forestière édicté par le prince-évêque pour remédier au massacre des forêts,



Les Pruats, Portail de devant-huis obturé à la Révolution française. Façade sud, détail, photo 1977.

exige qu'on donne aux toitures neuves une pente suffisante pour la couverture à tuiles (plates). La loi française du 4 frimaire an VII doublée de celle du 18 ventôse an VII et du 6 prairial an VII (21), à l'extrême fin du siècle, introduit un impôt spécial sur les portes et fenêtres, qui mène à la destruction immédiate de la quasi-totalité des meneaux de pierre (pour diminuer le nombre des fenêtres !) et au murage d'un grand nombre de portes cochères, qui payaient triple taxe. Le manque d'argent liquide contraignait les paysans à ces pratiques funestes qui, deux siècles plus tard, enlaidissent encore nos maisons.

Mais cet événement de l'extrême fin du siècle allait surtout à l'encontre de toute l'évolution précédente.

L'amélioration technique du verre à vitres, l'expansion démographique et l'apparition de l'horlogerie à domicile n'ont cessé, au contraire, durant tout le XVIII^e siècle, de conduire à la création de nouvelles fenêtres ou à l'agrandissement des anciennes jugées trop petites.

Le XIX^e siècle

Les transformations. Il n'y a pas de rupture architecturale entre le XVIII^e et le XIX^e siècle, mais plutôt une lente évolution. On reste dans l'idée post-classique. L'expansion démographique qui continue pousse toujours à la création de logements et chambres supplémentaires, au percement et l'agrandissement de fenêtres. Des fenêtres *horlogères*, spécialement adaptées à l'horlogerie à

21. *Bulletin des lois* n° 242 p. 10 et 264 p. 6.



Façade entièrement refaite au XIX^e siècle d'une maison du XVII^e, au Cerneux-Veuil. Le goût post-classique subsiste jusqu'au XX^e siècle. Vue du sud-est en 1980.

domicile, font leur apparition : presque carrées, accolées par 2 à 5, séparées par de très larges meneaux de pierre à angles vifs, ces fenêtres *horlogères* sont disposées le plus souvent au premier étage. C'est à cette époque que commence le déclin de l'agriculture traditionnelle ; la culture des céréales diminue au profit de l'élevage. Les progrès réalisés dans la fumure et la reconversion des sols procurent des quantités toujours croissantes de fourrages. *Ecuries* et grange deviennent trop petites : c'est le début des grandes transformations, rehaussement, agrandissement, retournement de toitures.

Les constructions neuves sont de grande dimension et hauteur. La pente du toit est encore augmentée, pour

agrandir la grange. Nous distinguons deux types de maisons du XIX^e siècle :

La maison à pignon au sud. 5 exemples entre 1834 et 1928. Nombreuses en Franche-Comté, ces maisons ont un grand toit souvent à demi-croupes. Il ne s'agit que d'une évolution de la maison de la seconde partie du XVIII^e siècle. Bien que ne correspondant guère à l'archétype de la maison *montagnonne* popularisé par la peinture de chevalet ou la carte postale, on est forcé de constater la présence relativement abondante de telles maisons sur le Haut-Plateau.



Maison du XIX^e siècle à grand toit et demi-croupes. Le *Cerneux-Joly*, 1849. Vue du sud-ouest en 1980.



Maison maltournée de 1867 à *La Chaux-d'Abel*, agrandie peu après vers l'ouest et le nord. Deux niveaux et demi sous la gouttière, grandes dimensions, nombreuses grandes fenêtres sont caractéristiques de cette période. Vue du sud-est en 1978.

La maison maltournée. Dernier type de notre architecture locale facile à identifier, cette haute bâtisse froide à doubles-fenêtres et toit à demi-croupes a pour trait essentiel son toit *maltourné*. Le gouttereau sud, façade principale, a 2 1/2 à 3 niveaux d'ouvertures fort grandes avec des cadres en pierre de taille soigneusement bouchardée. Il y en a 3 exemples dans la zone d'étude, et deux juste à côté, tous sur la commune de *La Ferrière*. Toutes les proportions de ces bâtiments sont légèrement plus grandes qu'auparavant, mais la construction est encore tout à fait traditionnelle. A l'intérieur, il y a boiseries, fourneaux, cheminées etc.

Ce nouvel essor de la construction n'est pas spécifiquement rural. Les cités horlogères ou les villages industrialisés jurassiens, comme *Les Bois* ou *Saint-Imier*, sont remplis de maisons tout à fait comparables, où la partie rurale est simplement remplacée par d'autres logements. Inféodée aux autres branches de l'économie, l'agriculture perd son architecture spécifique.

Façade de 1902 à *La Montagne du Droit*.
Toujours plus haut, toujours plus grand ! Qua-
tre niveaux de fenêtres sous la demi-croupe.
Vue du sud en 1988.



Le XX^e siècle

Si nous n'avons pas étudié les constructions neuves du XX^e siècle, il est toutefois nécessaire d'évoquer les transformations que notre époque a fait subir aux maisons plus anciennes. La plupart de ces transformations consistent en agrandissements.

Agrandissement du logement. Nos campagnes sont surpeuplées entre 1870 et 1914, à partir de quoi s'amorce la lente et sûre descente jusqu'à nos jours. Cette période a donc cherché à agrandir les logements, ce qui, obligatoirement, modifie l'aspect de la façade principale. Généralement, les agrandissements touchant la façade sud ne se prolongent pas sur toute la profondeur de la maison. Dans 45 cas, la façade a été prolongée vers l'est, dans 18 cas, vers l'ouest, voire des 2 côtés à la fois. On cherche donc plutôt à mettre les chambres supplémentaires à

l'abri de la pluie. La maison *maltournée* se prolonge facilement, encore qu'on l'agrandisse parfois par appentis, mais pour le cas le plus fréquent (pignon au sud), le toit gêne l'opération. Dans 38 cas, on a prolongé la toiture en appentis. Dans 12 cas, on a créé un nouveau faite perpendiculaire, avec pénétration dans l'ancienne toiture. Un tiers des bâtiments inventoriés ont donc des façades principales asymétriques par suite d'agrandissement.

Agrandissement du rural. Le retournement du toit est la pratique la plus ancienne et la plus spectaculaire à ce point de vue. La plupart des 17 exemples (!) rencontrés dans la zone ont été retournés entre 1880 et 1930. On n'a donc pas hésité à raser autant de façades, du XVII^e siècle pour la plupart, sauf à *La Coronelle*, où la beauté de l'ancien pignon a tenu les charpentiers en respect. On peut aussi ne retourner qu'une moitié de la maison, qui devient ainsi à 3 pans. Cette pratique paraît heureuse-



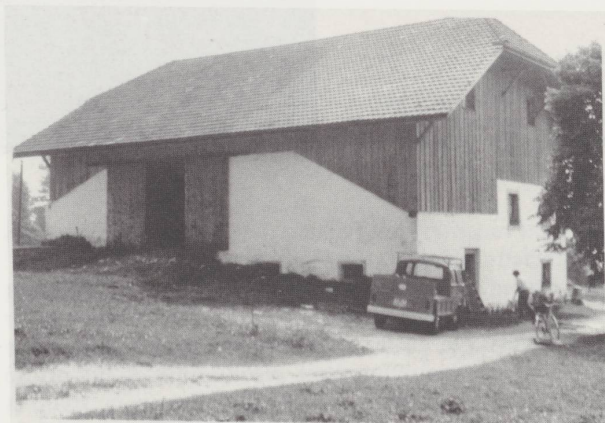
Intéressant exemple d'une transformation typique d'époque moderne à *La Montagne du Droit*. La volumétrie originelle (1631) se lit encore dans la toiture marquée d'une flèche, qui constitue une prolongation vers la gauche de la toiture primitive. Dans une deuxième phase, on a exhaussé le faîte et retourné tout le bâtiment; puis on l'a prolongé encore vers l'ouest par une habitation adjacente avec lucarne et demi-croupe, et vers le nord par un gros bûcher à un seul pan. Seuls quelques détails de la maison primitive subsistent dans cet ensemble. Vue du nord-ouest en 1988.

ment enrayée (22). Le rehaussement du toit est un autre procédé plus rarement utilisé. Parfois, un seul pan est déplacé, ou bien on n'a fait que relever un pan en conservant l'ancien faîte, diminuant ainsi la pente du toit. Il faut reconnaître que la maison à façade principale en pignon se prête plus mal à la modernisation. D'ailleurs, toute la propagande moderniste propose depuis le début des modèles *maltournés*.

Des *écuries* supplémentaires ont été créées en supprimant *devant-huis* et grange basse, mais également en prolongeant la maison sur une partie de sa largeur au moins, du côté de l'arrière du bâtiment : on crée ainsi une



Sur-la-Côte, maison du XVII^e siècle. Moins ample, le retournement est ici très lisible. Vue du nord-ouest en 1978.



écurie au rez-de-chaussée et une avant-grange à l'étage. On n'a pas moins de 37 agrandissements de ce type.

De nombreux remises ont été créées. Hélas, trop souvent et sans raison impérieuse, elles s'accrochent au bâtiment, défigurant son volume, obturant des détails intéressants. On voit parfois de tels appendices en pleine façade principale. Il est toutefois assez rare qu'un agrandissement touchant au côté sud soit affecté à l'exploitation plutôt qu'au logement. La plupart des agrandisse-

22. Elle est signalée également dans le Sauguet par C. Royer, aux Crosettes par H. Bühler, dans le Nord vaudois par D. Glauser.

Façade post-gothique à *La Chaux-d'Abel* (1663) illustrant la remise en valeur néo-rustique. Le crépi zigzague autour des ouvertures. Vue du sud en 1978.



ments ou *raccrues* sont faits en dur, maçonnerie pour les plus anciens, briques, parpaings, voire béton aujourd'hui.

Le ciment. Apparu il y a un siècle, le ciment, résistant indéfiniment à l'action de l'eau, a été une panacée pour nos paysans. On en fit premièrement des citernes, où le problème de l'entretien était résolu. Plus il fut utilisé principalement pour les sols (fumier, *écurie*, cuisine), et enfin pour les encadrements de fenêtre. Son emploi le plus inadéquat est le crépissage.

La modernisation et le confort. Ce sujet a été étudié plus en détail par L. Bonanomi (23). Evoquons l'apparition de l'électricité (début du siècle), de l'eau courante (1930), des fourneaux en fonte, puis du chauffage central ou électrique, des matériaux de revêtement modernes. Dès le siècle passé, on réclamait la chaleur ambiante, ne se satisfaisant plus de la chaleur rayonnante du feu ouvert. Après la première guerre mondiale, c'est la fumée qui peu à peu est rejetée. Enfin, toutes les maisons, après la 2^e guerre mondiale, ont été progressivement équipées de salles de bains qu'on a fourrées dans les endroits les

plus divers. Signalons encore les porches vitrés qui protègent l'entrée de l'habitation de la saleté et des courants d'air.

Le mouvement néo-rustique. Dès les années 1960 se fait sentir une nouvelle vague de rénovations, d'abord par des citadins ayant racheté de vieilles maisons, puis par les paysans eux-mêmes. C'est à ce courant qu'il faut attribuer les roues de char en façade (reprise d'un vieux symbole solaire), les crépis fantaisistes laissant des pierres visibles, les fausses-poutres décoratives aux plafonds des chambres ou des cuisines, la maçonnerie apparente à l'intérieur ou même à l'extérieur. Le fer de lance de cette esthétique consiste à laisser apparaître entièrement les parements des pierres d'angle irrégulières, autrefois crépies, et la pierre non taillée des encadrements de fenêtres et de portes. Ces interventions sont heureusement réversibles et ne sont qu'une mode passagère.

23. Lydia Bonanomi, *Transformations et potentialités des fermes pour l'habitation*. Lausanne, IREC, 1983.

ANALYSE ARCHITECTURALE

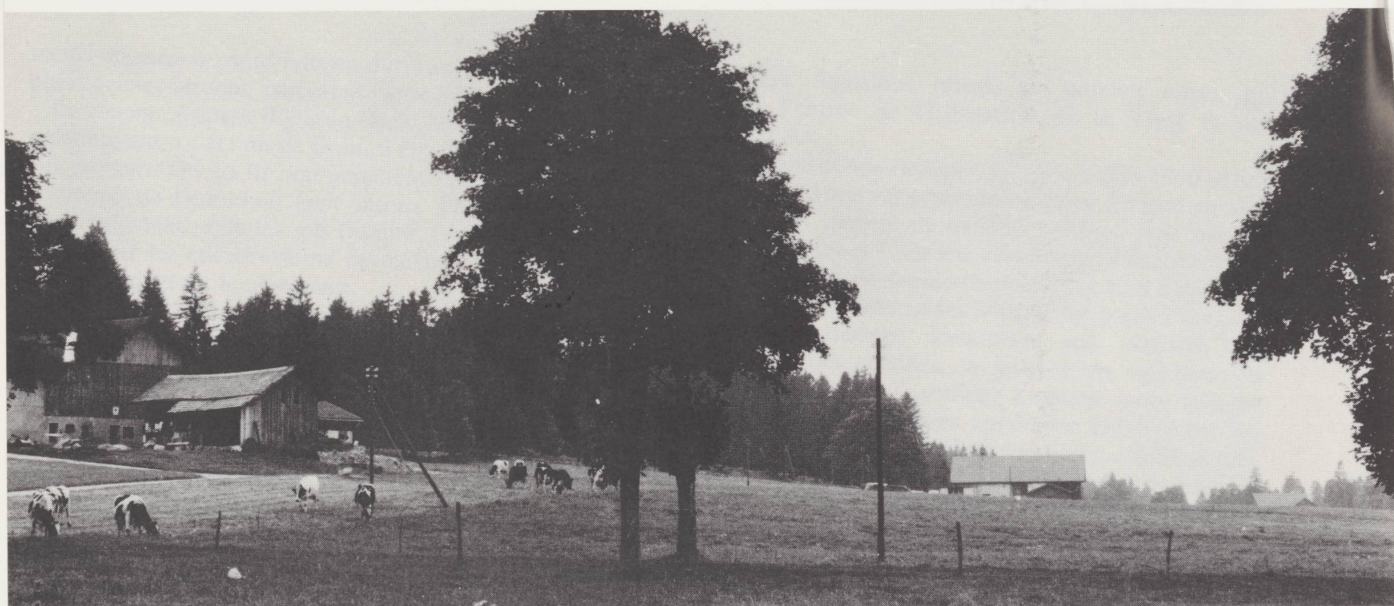
Sites et techniques

Implantation. Un nombre considérable de maisons anciennes ont disparu : leur emplacement ou *chésal* n'est plus qu'un pré. Même compte tenu des constructions nouvelles, on a dans la zone d'inventaire une diminution du volume bâti, ce que pourraient confirmer les cadastres anciens.

Toutefois, il y a une persistance des lieux habités : on reconstruit sur l'emplacement même d'une ancienne

maison, on verra plus loin pourquoi. L'implantation de *colonies* agricoles dans des lieux arbitraires est un phénomène tout à fait récent. Pour l'essentiel, le paysage construit nous offre l'image même de l'installation des premiers habitants dans cette région.

Il n'en va pas de même des routes : tout le réseau des chemins a été fortement remanié, surtout ces dernières décennies. Les chemins anciens épousaient la moindre bosse du terrain et n'étaient pas compatibles avec le trafic motorisé. En ouvrant quelques passages, en nivelant, on a pu raccourcir les distances et trouver de meilleurs parcours dans ce relief peu accidenté.



Une rangée de maisons à La Chaux-d'Abel (n° 46, 45 et 40) : posées à plat à 200 m les unes des autres. Vue du nord-est en 1988.



Un hameau franc-montagnard : *Le Cerneux-Veuil-Dessous*. Il se compose d'un groupe primitif se prolongeant vers l'est par une *rangée*. Le hameau est installé sur une pente douce et non au fond de la dépression. Vue du sud-ouest en 1988.

Un coup d'oeil sur la carte géographique montre la dispersion des bâtiments. P. Deffontaines l'explique par rapport à l'eau : « L'utilisation des eaux de pluie a permis une libération fréquente du peuplement vis-à-vis des eaux de source. Cela explique pourquoi certains pays perméables, à sources rares, ont pu cependant adopter un peuplement dispersé, tels les plateaux des Causses et du Jura. » (24).

On constate de façon flagrante deux systèmes d'implantation : le hameau et la *rangée*. Cette dernière se retrouve dans les Montagnes neuchâtelaises où on l'appelle *ran*. Elle organise l'essentiel des constructions dans le Haut-Erguël. Les colons se sont installés à flanc de coteau sur des bandes de terre à peu près horizontales, répartissant les maisons en alignements lâches, à 200 m (ou moins) les unes des autres. D'une maison, on voit la suivante, et il est possible d'embrasser la rangée du regard à partir d'une éminence. Ces *rangées* sont orientées naturellement comme le terrain, du sud-ouest au nord-est. On remarquera, sur le versant nord de la Montagne-du-Droit, une disposition par paliers successifs : bas (*rangées* no. 5, 6, 8),

moyen (7, 11), haut (4, 9 plus les métairies du sommet, aujourd'hui muées en grosses exploitations modernes). Ces paliers sont séparés par des pentes boisées. Les *rangées* ainsi reconstituées indiquent les cheminements anciens, qui reliaient les maisons les unes aux autres ; on voit qu'il en reste peu de chose. On retrouve la *rangée* dans les Montagnes neuchâtelaises (25) et en Franche-Comté. Elle est par contre plus rare aux Franches-Montagnes, où on a plutôt des alignements, avec les maisons immédiatement les unes derrière les autres (*Les Cerlatez, Les Emibois*), ce qui est très différent.

Dans la zone nord, nous trouvons une disposition plus groupée. Les maisons, rarement accolées, sont espacées suffisamment pour ne pas se prendre le soleil les unes les autres. On devine qu'une différence aussi visible dans le mode d'implantation des maisons ne date pas d'hier, mais au contraire évoque le moment même du défrichement.

24. P. Deffontaines, *L'homme et sa maison*. Paris. Gallimard p. 95.

25. H. Bühler, *Les Crosettes*, p. 24-25 et S. Daveau, op. cit. p. 68-72.

FRANCHE-COMTÉ

CANTON DU JURA

LES BREULEUX

LE DOUBS

LE BOECHET

17

LE CREUX-DES-BICHES

15

LE CERNEUX-JOLY

16

LE PEUCHAPATTE

18

LE PEU-CLAUDE

14

13

COMMUNE DE MURIAUX

- 12. Le Cerneux-Veusil-Dessus. Alt. 1070 m.
- 13. Le Cerneux-Veusil-Dessous. Alt. 1030 m.
- 14. Le Peu-Claude. Alt. 1100 m.
- 15. Le Cerneux-Joly. Alt. 1030 m.
- 16. Le Creux-des-Biches. Alt. 1030 m.
- 17. Le Peu-Péquignot. Alt. 1000 m.
- 18. Le Peuchapatte. Alt. 1130 m.

LES BOIS

DESSUS

LE CERNEUX-VEUSIL-DESSOUS

12

8

11

LA COMBE A LA BICHE

CANTON DE BERNE

6

LA CHAUX D'ABEL

ST-IMIER

5

MONTAGNE DU DROIT

10

LA FERRIERE

SONVILIER

ECH 1:50'000

4

LES PRUATS

CANTON DE NEUCHÂTEL

RANGÉE DES ROBERT

1

LA COMBE DU PELLU

RENAN

2

LE DROIT DE RENAN

LA SUZE

- 1. La Rangée-des-Robert. Alt. 1080 m.
- 2. Le Droit-de-Renan - Le Haut-des-Vieilles. Alt. 1060 m.
- 3. Mont-Rossel - Sur-la-Côte. Alt. 1170 m.
- 4. Les Pruats. Alt. 1080-1140 m.
- 5. La Chaux-d'Abel I. Alt. 1040 m.
- 6. La Chaux-d'Abel II. Alt. 1040 m.
- 7. La Chaux-d'Abel III. Alt. 1080 m.
- 8. La Chaux-d'Abel IV. Alt. 1040 m.
- 9. La Biche. Alt. 1150 m.
- 10. La Montagne-du-Droit. Alt. 1190 m.
- 11. La Combe à la Biche. Alt. 1060 m.

Sur-la-Côte, petite maison d'habitation (1787). Murs latéraux saillants. Vue du sud-ouest en 1978.



Mentionnons encore l'existence de véritables villages aux abords de la zone d'inventaire : *La Ferrière, Renan, Sonvilier, Le Noirmont, Les Bois, Les Breuleux*.

La majorité des bâtiments (73) sont disposés sur un terrain à peu près plat. 44 sont nettement à l'endroit et 9 seulement à l'envers, c'est-à-dire que leur façade ensoleillée se trouve sise en contre-haut de la partie nord du bâtiment, malgré que la zone étudiée comprenne tout l'envers de la Montagne-du-Droit.



Le terrain choisi n'est jamais très pentu. Comme les routes anciennes, les maisons préfèrent aussi les hauteurs ou les pentes douces aux dépressions, pots de froid et de brouillard redoutables.

Typologie organique. Dans le cas particulier, nous avons d'emblée éliminé ce qui ne rentrerait pas dans le sujet, soit les bâtiments trop modernes, reconnaissables à leur volumétrie, aux matériaux utilisés, à la disposition des locaux ; quelques villas et maisonnettes de vacances, les écoles, chapelles, restaurants, forges, une brasserie et une fabrique.

Par contre, nous avons pris en compte les quelques maisons anciennes sans rural (3 cas), les habitations annexes à une maison paysanne, les greniers, remises et loges anciennes (26).

On a relevé 9 habitations annexes à une maison paysanne, maisonnettes de pierre pratiquement toujours disposées à l'est de la maison principale. Elles peuvent avoir une petite *écurie*. On ignore si leur fonction primitive peut être assimilée à celle du *Stöckli* bernois. La

26. H. Bühler, op. cit. p. 86.

Le Cerneux-Veuil-Dessous, petite maison d'habitation en colombage sur cave en maçonnerie. Chambranles de bois, demi-croupe, appentis nord. XVIII^e siècle (?). Vue du sud-est en 1980.

plus ancienne date relevée sur une habitation annexe est 1687.

Un certain nombre de maisons sont conçues pour 2 familles. Si la maison est *maltournée*, il est facile de l'accoler à une autre (5 groupes) ; il y a alors un accès à la grange à l'est et un autre à l'ouest, ou bien deux parallèles au nord. Ces groupes de maisons sont très répandus plus loin vers le sud-ouest : *La Sagne*, Val de Mouthe, Vallée de Joux. Si la maison a sa façade sud en pignon, elle peut être divisée par sa ligne de faîte. Il est rare que cette division soit totale, avec deux entrées de grange. Elle ne touche parfois que le logement, et il devait s'agir de deux familles apparentées exploitant solidairement. On peut enfin disposer deux maisons l'une derrière l'autre, mais celle de derrière n'a alors plus de soleil qu'à l'ouest. On en trouve pourtant deux exemples. A ces maisons doubles, il faut adjoindre les cas de logements surajoutés. Ceux-ci ont presque tous été désaffectés par suite de dépeuplement.

Presque chaque maison paysanne a une ou plusieurs remises, dont certaines remontent au XVII^e siècle. Les remises anciennes qui subsistent sont souvent montées en règle-mur, parfois recouvert par le crépi, et qui était moins cher que la maçonnerie. En fin de compte et au vu de caractère provisoire de telles annexes, la majorité des remises dans cette région a dû être en bois, tout comme les loges (27), plus éloignées des habitations permanentes. Les ruchers, autrefois nombreux, sont en voie de disparition.

Les matériaux de construction. La pierre. Dans l'architecture vernaculaire, le choix des matériaux n'est pas seulement dicté par la disponibilité de ceux-ci aux alentours des sites construits, pas plus que la forme du bâtiment n'est déterminée par le seul climat ou les nécessités du confort, notion d'ailleurs fort variable. Certains critères paraissent purement socio-culturels (28).

Dans mainte région des Alpes et du Plateau suisse, il y a autant et davantage de bonne pierre à bâtir que dans le Jura, et cependant on retrouve fort peu de cette pierre dans les constructions rurales. Au milieu des vastes forêts de sapins que chacun connaît, la maison jurassienne fait, au contraire, un emploi massif de pierre brute et taillée. On constate la présence de voûtes et de cheminées complexes qui montrent une bonne connaissance des techniques de la pierre, et aussi un travail remarquable de la pierre de taille, en dépit de la dureté et souvent de la médiocrité du matériau local.

La pierre calcaire varie en effet de qualité. Sa couleur peut aller du blanc crayeux au bleuâtre ou au jaune, parfois avec des veines ferrugineuses. On constate une diminution qualitative du sud-ouest au nord-est : à *La Chaux-d'Abel* et à *La Ferrière*, l'abondance de belle pierre blanche, qui n'a pas vieilli à travers trois siècles et demi, témoigne d'un sous-sol généreux. Plus loin vers l'est, la pierre taillée se raréfie et sa qualité s'amointrit : fragilité, gélivité, grossièreté du grain, veines : elle finit par s'effriter.

Le tuf et la molasse intéressaient nos ancêtres par deux qualités que n'a pas la pierre calcaire : résistance au feu, légèreté. On en recherchait donc activement pour construire les hottes et canaux de cheminées (tuf) et les fourneaux, âtres et voûtes de four à pain (molasse). On trouvait ces roches à quelques rares endroits dans le pays (29).

La brique. Elle n'est utilisée que par les poêliers pour la confection des fours à pain et des fourneaux à banc. Ces

27. *Le Droit-de-Renan*.

28. Amos Rapoport, *Pour une anthropologie de la maison*, Paris, Dunod 1972.

29. Charles-F. Morel, *Histoire de l'Ancien Evêché de Bâle*, 1813, rééd. Jurassica p. 248-50.

quelques briques étaient produites dans les tuileries locales.

Le bois. L'unique bois disponible pour la construction est le sapin ou l'épicéa, tous les deux employés pour tous les usages, bien que naturellement certains artisans aient leurs préférences. Suivant de nombreux témoignages, on tenait compte des phases de la lune pour la coupe, et surtout de la saison. Toutes les charpentes anciennes, soit la quasi-totalité des bâtiments étudiés, sont en bois équarri à la doloire. Il en va de même des poutres. Toutefois, scieurs de long et scieries étaient indispensables pour fournir planches et lattes nécessaires à la construction des planchers, lambris etc. Contrairement aux moulins, on ne pouvait situer les scieries dans des vallées profondes à cause des problèmes de transport ; soit on travaillait à la main, soit on installait de petites scieries à eau fonctionnant dans des dépressions, dont la capacité dépendait de l'eau accumulée derrière la digue créée à cet effet (30).

Les choix de construction.

Le mur. Comme dans toute la Franche-Comté (31), le mur est monté presque sans **fondations**, étant donnée la présence du rocher sous une mince couche de terre.

Le **mur en moellons**, qui est la règle dans la zone étudiée, se compose de 2 parements grossiers et d'un blocage intermédiaire fait de toutes les pierres informes ou petites, voire de boue qui, en séchant, se retire et laisse des vides. Le crépi rend l'observation de la maçonnerie plutôt difficile, mais il ne paraît pas y avoir d'assises horizontales. La technique varie peu au cours du temps. Le mur en pierre, fonctionnant de façon statique, peut se déformer à l'extrême jusqu'à l'écroulement. Il n'y a qu'un seul mur en pierres de taille dans la zone étudiée (32) ; on en trouve davantage dans le Vallon de Saint-Imier et aux Montagnes neuchâteloises. On a pu calculer pour une

maison de *La Combe-du-Pélu* qu'elle renfermait au moins 400 m³ de pierre.

Pour économiser la pierre ou l'argent, on utilise parfois dès le XVII^e siècle, la technique du **règle-mur** ou colombage, pour la partie supérieure du pignon, les remises ou

30. A *La Chaux-d'Abel*, un gouffre avec retenue d'eau faisait vivre deux scieries.

31. C. Royer, *L'architecture rurale française : La Franche-Comté*, introduction.

32. *ibidem*.



Maçonnerie au *Peu-Claude* (1749). Façade sud, détail, 1980.

les parois intérieures. On trouve même, exceptionnellement, des murs entièrement en terre (33).

Le couvrement. La seule construction en pierres sèches est la citerne que chaque maison possède ; elle est coiffée d'une **voûte en encorbellement** terminée par une grande lave. Chr. Lassure prétend que de telles voûtes peuvent être construites sans qualification particulière (34). Les voûtes **clavées en berceau** peuvent couvrir des caves, cuisines, corridors et chambres à four. **La voûte d'arêtes** ne se rencontre qu'avec le *tué en pierre*. On en voit aussi en Franche-Comté, ici ou là. **La voûte en cul-de-four** surbaissé est la forme traditionnelle du four à pain. Elle est faite au moyen d'un moule en terre. **Le fumoir en pierre** se rencontre au-dessus des cheminées et *tués*. On appuie ces grosses pyramides de maçonnerie sur les murs de la cuisine, sur arcs et piliers, linteaux monolithiques et piliers, parfois on les suspend sur un assemblage de poutres. Dans les plus anciennes maisons, on trouve des plafonds de chambres en madriers sur lesquels ont été disposées des pierres et de la chaux comme protection anti-feu. **La poutraison hourdie** qu'on appelle *voûte italienne* dans la région, bien qu'il s'agisse d'un plafond tout à fait plan, se rencontre essentiellement dans les caves. L'entre-poutre, fort étroit, est maçonné ; on obtient ainsi un plafond anti-feu qui conserve aussi mieux la fraîcheur. On a même découvert deux corridors plafonnés en dalles de pierre calcaire (35).

La charpente. Oeuvre délicate par définition, elle exigeait des gens de métier. La charpente d'une maison à 4 pans est relativement complexe, et d'une manière générale les maisons étant vastes et les murs ne portant que très partiellement la couverture, on a des charpentes considérables. On travaillait sans aucun clou jusqu'au milieu du XIX^e siècle, ainsi d'ailleurs que pour les menuiseries. Seule l'huissierie nécessitait des pièces métalliques : épars, gonds, serrures, loquets, etc. On faisait

grand usage des assemblages à rainure et les chevilles de bois renforçaient tous les endroits où c'était nécessaire. La charpente à poteaux divise la maison en travées qui déterminent les séparations entre les divers locaux. En l'absence de plans présentables, nous renonçons à établir une typologie sur cette question, ce qui serait ici trop fastidieux. On se reportera aux exemples disponibles sur *Les Genevez* (36).

33. *Le Droit-de-Renan*, démoli.

34. Christian Lassure, « Essai d'analyse architecturale des édifices en pierre sèches » in *L'architecture rurale en pierre sèche*, supplément 1977 p. 6-7.

35. *Le Peuchapatte*.

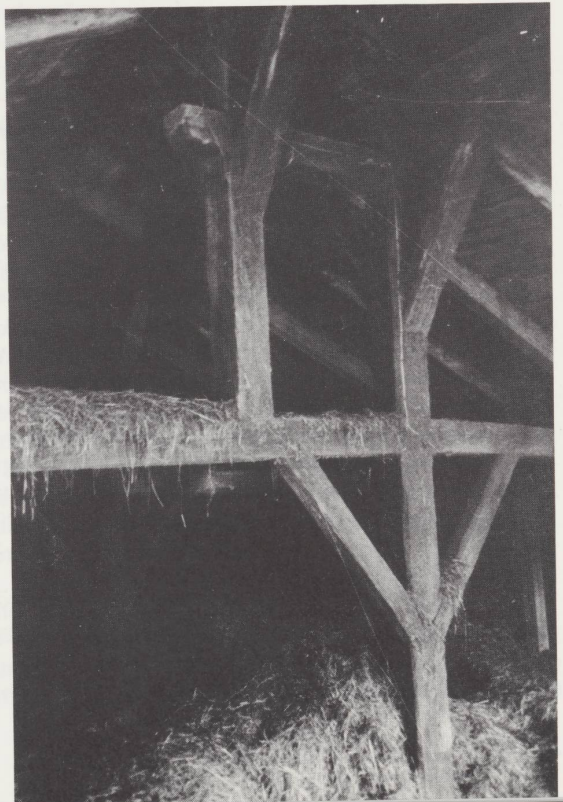
36. Gérard Chevalier & Charles Duboux, *Chevenez, Les Genevez, Morphologie, typologie*, Lausanne, IREC, (1984).



Maquette réalisée par l'EPFL (prof. Aubry) d'une maison à *La Combedu-Pélu*. Celle-ci montre la succession des fermes de charpente soutenues par les colonnes (à droite) et les poinçons (au milieu). Les chevrons jouent le rôle d'arbalétriers. Charpente originale du XVII^e siècle, maquette conservée à Lausanne.



Charpente franc-montagnarde de 1840, *Le Cerneux-Lombard*. Poutres noires de fumée, voligeage refait ainsi que la plupart des chevrons. On a ici, exceptionnellement, des croix de St-André transversales ainsi qu'une sous-panne intermédiaire (à gauche), ce qui n'est absolument pas habituel mais permet d'écartier davantage les fermes. Photo 1980.



Charpente au *Peuchapatte*. On a évité ici de disposer une rangée de colonnes juste à l'endroit du faite, raison du porte-à-faux au-dessous du poinçon gauche, qui correspond au faite. Ce dispositif reste lui aussi rare. Photo 1980.



Le Haut-des-Vieilles, maison post-gothique. L'orientation assure un approvisionnement maximum de la citerne. Vue du nord-est en 1981.

L'extérieur

Toute architecture a ses modèles, c'est un domaine où l'invention pure est rare. Les riches et les puissants déjà mentionnés, construisant des métairies dans les régions écartées, pouvaient promouvoir des modèles, ou du moins les officialiser. Les artisans, d'autre part, se déplaçaient beaucoup. Une partie de notre architecture va donc reproduire des formes en provenance de lieux plus anciennement civilisés ; mais ces éléments doivent s'adapter au préexistant, à la manière régionale de répondre aux habitudes et aux besoins du lieu. De la conjonction de ces deux éléments naît l'originalité de nos maisons. On notera un certain décalage chronologique entre le développement des modes architecturaux dans les centres urbains et l'apparition des mêmes modes dans les régions écartées. Par exemple, chez nous, le chanfrein post-gothique jusque vers 1750 et, aux portes de grenier, l'accolade jusqu'à 1823 !

Orientation. La façade principale de nos maisons est presque toujours au sud-est (131 cas) ou à l'est-sud-est (7 cas). Une seule maison a franchement le pignon au sud (37). Pour simplifier, nous parlerons tout de même de

« sud » pour dire « sud-est » et ainsi de suite. Cette orientation uniforme des façades à trois causes. Tout d'abord elle se conforme au plissement naturel du terrain. Ensuite, elle s'adapte au battement des pluies, amenées du sud-ouest par le vent. On essaie ainsi de n'exposer qu'une seule façade aux intempéries, ce qui permet la conservation des pierres de taille et des huisseries en façade, même sans avant-toit ; certains crépis d'origine prouvent l'excellence de ce calcul. Enfin, les habitudes de vie d'autrefois étaient bien différentes des nôtres : se levant extrêmement tôt, dans la nuit, les paysans dînaient à 10 heures du matin et se couchaient avec les poules. Leur midi correspondait donc au sud-est. Cette mentalité du matin ne survit guère aujourd'hui que dans les couvents. (38).

La toiture. Presque toutes les maisons inventoriées ont une **toiture à deux pans**, lesquels deux pans étaient

37. *La Rangée-des-Robert.*

38. Charles Roy, « Us et coutumes de l'ancienne Principauté de Montbéliard » in *Mémoires de la Société d'Emulation de Montbéliard* vol. 7, 1886, p. 388 ; Auguste Quiquerez, « Nos vieilles gens... » p. 59, H. Bühler.

toujours primitivement égaux. Si le pignon principal est aujourd'hui asymétrique, c'est par suite de modifications.

L'immense majorité des maisons avait à la construction un faîte nord-sud, c'est-à-dire une façade principale à pignon au sud. 102 maisons conservent cette typologie actuellement. La disposition inverse, qui n'existait pas dans notre région avant 1850 à la façade principale en gouttereau : c'est ce qu'on nomme dans la région une *maltournée*. Une vingtaine de maisons sont devenues *maltournées* par suite de transformations.

Il y a aussi dans notre zone d'étude une maison au toit à 4 pans et trois à 3 pans. Ces toits sont en très faible pente. Quand il n'y a qu'une croupe, elle est toujours à l'ouest, du côté du vent. Plusieurs autres maisons avaient des toitures de ce type, réduites plus tard à deux pans pour agrandir la grange. Tous ces bâtiments sont dans les Franches-Montagnes.

La **pente du toit** augmente lentement et régulièrement de nos plus anciennes maisons jusqu'aux plus récentes. Au XVI^e siècle, elle peut avoir moins de 20° (39). Au XVII^e, elle oscille entre 24 et 28° (40) ; vers la fin du siècle, elle atteint 30° ; au XIX^e siècle, on trouve des toits dépassant les 40° de pente. La pente du toit dépend de nombreux facteurs :

- la nécessité d'avoir le plus d'eau possible dans la citerne. Ce problème a enclin nos paysans à construire sur un vaste plan carré et à éviter la forte pente du toit, qui mène à l'engorgement du chéneau et à des pertes d'eau pluviale.
- la longueur des bois raisonnablement équarrisables limitait la hauteur possible du faîte avec le système ancien des charpentes à colonnes.
- la violence des vents et la nécessité de retenir la neige sur le toit en hiver plaidait aussi pour une faible pente.
- le système de couverture (bardeaux non cloués) empêchait une pente forte jusqu'à l'apparition des tuiles.

Tous ces facteurs ont conduit à chercher empiriquement l'angle idéal.

L'avant-toit. On trouve quelques toits à demi-croupe. Sur pignons sud et nord, 6 cas seulement, tous du XIX^e siècle (1834-67), mais on peut trouver aussi des demi-croupes en est et ouest sur les maisons *retournées* et sur des agrandissements. Ces dernières, de petite taille, sont peut-être d'influence culturelle bernoise. Pour des cas plus anciens, la demi-croupe pouvait être signe d'aisance ou imitation de l'architecture bourgeoise.

Le toit déborde fort peu du mur, surtout en pignon et même dans le cas des berceaux et murs latéraux saillants décrits ci-dessous. Cela évite que le toit ne soit cassé par la neige ou que le vent ne soulève la couverture en s'engouffrant par-dessous. D'autre part, la façade est ainsi dégagée et expose au soleil son grand mur blanc ; c'est là un des traits essentiels qui font la beauté riieuse de nos maisons. Seuls quelques toits refaits ces dernières décennies ont des avant-toits plus grands, avec chevrons volants, mode funeste et déplorable (41).

Qu'il soit en pierre ou en bois, le pignon principal peut se parer d'un avant-toit décoratif lambrissé en forme d'un grand arc. Ce *berceau* se retrouve aux Montagnes neuchâtelaises et en Franche-Comté, où M. Garneret l'appelle *lambrechure en rappendu*. On en trouve 8 exemples dans la zone étudiée. La même décoration peut se trouver sur les nouveaux pignons d'une maison à toit retourné. La découpe choisie est presque toujours la doucine brisée ; il existe un autre type de *berceau*, en plein cintre ou anse de panier, d'importation nettement bernoise (2 cas).

39. relevé du Musée rural des Genevez, arch. J. Bueche.

40. H. Bühler, op. cit. p. 70.

41. J. Bueche, « Comment restaurer une vieille ferme jurassienne » in l'Hôtâ n° 1, 1977 p. 11-15.



Maison post-classique au *Droit-de-Renan*. Murs latéraux saillants et avant-toit lambrissé en berceaux à doucine brisée. Vue du sud en 1978.

H. Bühler situe l'apparition des *berceaux* au XVIII^e siècle (42). On en a faits jusqu'au début de notre siècle. Il n'y en a aucun exemple dans la partie franc-montagnarde ; le *berceau* est fort rare dans cette région.

Le pignon en bois n'est en principe pas saillant sur la façade. On n'a que deux exemples assez tardifs de pignon saillant en bois avec galerie à *berceau*, sans murs latéraux saillants.

On trouve d'autres décorations en bois comme larmiers chantournés, avant-toits lambrissés à panneaux : 3 maisons en ont, chaque panneau orné d'un losange. Les têtes de pannes sont parfois modestement sculptées.

La couverture

Seul et unique matériau ancien de couverture : le **bardeau**. Cette tuile rustique en sapin blanc ou en épicéa est d'une longueur d'environ 60-70 cm et d'une épaisseur variable autour de 1 cm. Les bardeaux sont posés sur un lattage plus ou moins espacé de perches aplaties sur 2 faces, lattage parfois couvert d'une *fourrure* faite de copeaux, de mousse, d'épis de céréales. On peut aussi avoir un vrai lattage. Vus de dessous, les bardeaux ou

42. H. Bühler, op. cit. p. 89.

Sur-le-Crêt, XIX^e siècle. Panneaux à losanges et étoiles lambrissant l'avant-toit. Photo 1978.



Le Peuchapatte, maison du XVII^e siècle. Vue d'un pignon rural avec entrée de grange ; le mur est ici extrêmement bas. Vue du nord en 1976.



clavins (plus petits) paraissent parfois dans un désordre total. Les bardeaux n'étaient jamais cloués (les clous, forgés à la main, étaient chers), mais simplement posés et assujettis par de grosses pierres généralement posées sur des perches. Ce dispositif empêchait aussi la neige de glisser subitement du toit.

C'est ce siècle seulement que les bardeaux ont, en l'espace de quelques décennies, été totalement remplacés par la tuile mécanique. Nous n'avons trouvé dans la zone d'inventaire qu'une loge encore couverte en bardeaux. 29 maisons conservent pourtant leurs bardeaux : on les a gardés comme sous-couverture, se contentant de l'atter par-dessus.

La pente du toit explique par elle-même la venue très tardive de la **tuile** dans cette région. La tuile plate n'est pas étanche pour une inclinaison de 24-28°. Toutes les toitures traditionnelles restèrent donc en bardeaux, à moins de changer complètement le toit et l'orientation du faîte, ce qui fut l'une des causes des retournements déjà cités. Pour le restant il fallut attendre la tuile mécanique à emboîtement (étanche dès 18°).

En 1755, vu la pénurie de bois et les dangers d'incendie, le prince-évêque de Bâle interdisait dans tout son Evêché de couvrir en bardeaux les maisons neuves. Il ne pouvait toutefois imposer la tuile à la Montagne. Les habitudes constructives ne changèrent d'ailleurs pas pour

autant, la pente du toit n'augmentant que lentement. Il fallait d'autre part bâtir des tuileries décentralisées, car on ne pouvait transporter bien loin ces matériaux fragiles et encombrants : on fit donc une tuilerie à *La Chaux-d'Abel*, à côté du moulin-scierie.

Enfin apparut la tuile mécanique. On en trouve diverses espèces, surtout à 1 ou 2 canaux. Elles vieillissent rapidement dans ce climat rude. Ce mode de couverture est aujourd'hui quasi général ; on trouve un ou 2 toits en fibro-ciment, aucun en tôle. Certains toits refaits récemment ont été couverts en tuiles modernes sombres, alors que la tuile mécanique traditionnelle est rose-orange et se pare avec le temps de nuances jaunes et de lichens dorés.

Les façades. *Le mur pignon sud* peut être entièrement en pierre (58 cas) ou bien en pierre et en bois (50 cas) ; dans ce dernier cas il y a toujours deux niveaux en pierre et le reste en lambris posés verticalement (45 cas) ou plus rarement horizontalement (5 cas).

La proportion de pignons sud lambrissés est la même dans les deux parties de la zone étudiée.

Le mur pignon nord peut être entièrement en pierre. C'est relativement fréquent, surtout au XVII^e siècle, mais ce mur a souvent été éventré pour agrandir la maison. Exceptionnellement, on peut n'avoir qu'un soubassement de pierre et tout le reste en lambris. Dans un cas, le lambris a été remplacé par un revêtement de *tavillons*.



Cette façade post-gothique relativement peu modifiée à *La Rangée-des-Robert* présente encore son chéneau traversant la façade. Maison de 1621. L'asymétrie est ici bien visible. Vue du sud-ouest en 1978.

Le mur gouttereau ouest est battu par la pluie et requiert une résistance particulière. Il est presque toujours entièrement en maçonnerie crépie avec peu d'ouvertures. Dès le début du siècle on a parfois recrépi au ciment, en dessinant un faux-appareil, et tout récemment on a aussi recouru, ici et là, au fibro-ciment. Par contre, on ne trouve pas de *tavillonnage* ou d'auvents protégeant les ouvertures.

Le mur gouttereau est aussi été souvent modifié et surchargé d'annexes. Il a quelquefois des parties en bois.

D'une façon générale, on constatera un large recours à la pierre pour les façades, contrairement à ce qui se passe plus à l'ouest, autour de Morteau.

La décoration sur pierre. Les pierres d'angle peuvent être bouchardées et traitées en **chaîne** ou non, mais, comme en Franche-Comté, on note le soin particulier avec lequel le maçon a disposé de gros blocs pour renforcer les angles. Un grand nombre de maisons (presque toutes à *La Chaux-d'Abel*) ont des angles en pierre soigneusement taillée, destinés à rester visibles et même peints. Dans beaucoup de maisons, lors d'anciennes rénovations, on a crépi par dessus. Les rénovations récentes, au contraire, laissent apparentes toutes les pierres d'angle quelles que soient leurs formes (43).

On peut trouver des socles en bas et des chapiteaux en haut des chaînes d'angle, en pierre de taille, sur les maisons les plus soignées, dès le XVII^e siècle.

A partir de 1700, dans la maison post-classique, les murs latéraux peuvent faire saillie de 0,7 à 1 m sur la façade sud. Cette avancée est coiffée d'un chapiteau mouluré surmonté ou non d'une bâtière. Ce dispositif abrite la façade du vent. On en trouve 7 exemples dans la zone, dont 1 seul aux Franches-Montagnes. J. Garneret l'appelle *mur coupe-vent* et C. Royer *mur pare-vent*. S'il y a de tels **murs latéraux saillants**, la toiture les couvre souvent entièrement. Le pignon lambrissé est alors orné d'un berceau, ou alors totalement avancé, surplombant ainsi la façade.

Un **bandeau mouluré** se rencontrait à la Ferme du Prince et subsiste à la Coronelle. La façade peut aussi être traversée par un chéneau en pente douce reposant sur des corbeaux de pierre, qui conduit l'eau vers l'unique citerne. De loin, ce chéneau imite en quelque sorte l'effet du bandeau mouluré.

La **décoration sur bois** se résume à quelques découpes parfois curieuses au bas des lambris, et aux ouvertures

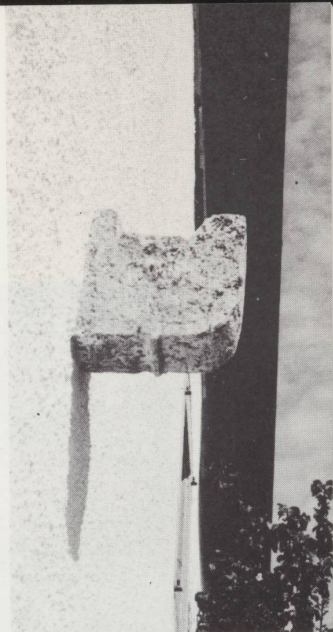
43. J. Bueche, op. cit. et L. Bonanomi, op. cit.

d'aération chantournées déjà citées. Il n'y a aucune pièce de bois moulurée ni inscriptions ni peinture quelconque.

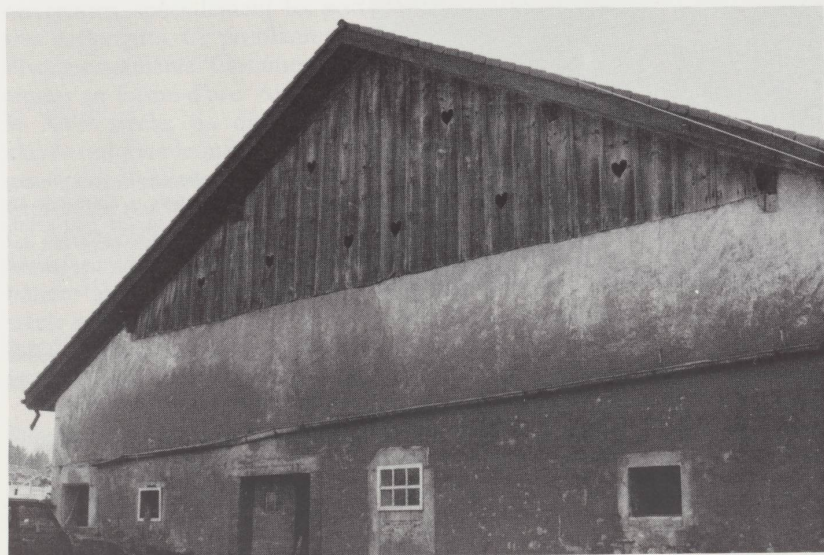
Le **crépi** ancien est à la chaux. Toutes les maçonneries extérieures et intérieures, même le règle-mur, sont toujours crépies, d'un blanc tirant sur le doré. Aujourd'hui, ils sont d'un blanc éclatant et rugueux (*Jurasit*) ou encore gris (*Portland*). Le crépi à la chaux s'alignait autour des ouvertures sur un trait parfois gravé dans la pierre.

Dans un cas, toute la maison a été doublée de fibrociment.

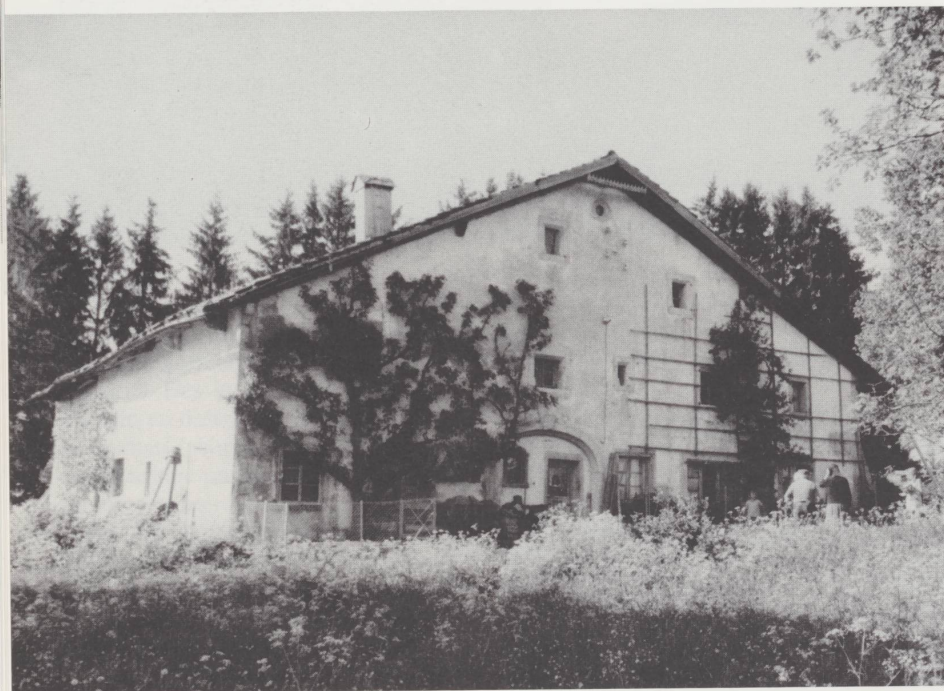
La végétation. Chaque maison tirait jadis profit du grand mur-écran pour faire pousser quelques fruits sur des arbustes taillés en **espaliers**. Les espaliers sont souvent des poiriers, mais pas toujours ; contre la façade, les



La Rangée-des-Robert, 1674 (?). Corbeau à chéneau en façade, muni d'un petit larmier pour épargner le crépi. Façade sud, détail, 1981.



Ouvertures d'aération du pignon nord en forme de coeur, le *Cerneux-Veusil, 1702*, vue du nord-ouest en 1988.



Belle façade traditionnelle aux Pruats, montrant ses espaliers. L'asymétrie est poussée, dans cette façade post-gothique, jusque dans la disposition des ouvertures de pignon, pour une raison inconnue. Vue du sud en 1977.

griottes mûrissent à 1200 m, au mois d'octobre. On trouve aussi des espaliers du côté ouest, et même à l'est. Il est probable qu'on en plantait autrefois le plus possible.

Les espaliers entretenus s'accrochent au mur par l'intermédiaire de fils ou par des cadres de lattes. Avec la verdure qui prolifère devant la maison (potager et verger sont ainsi surveillables), ils rendent parfois impossible la photographie estivale et peuvent cacher des détails d'ar-

chitecture. Dans 45 maisons, un espalier au moins pousse toujours le long du mur, généralement signe de la présence d'un paysan actif.

Suzanne Daveau remarque qu'on ne trouve presque pas d'arbres fruitiers dans le Jura français, à conditions climatiques égales (44).

44. S. Daveau, op. cit. p. 361.

Les ouvertures

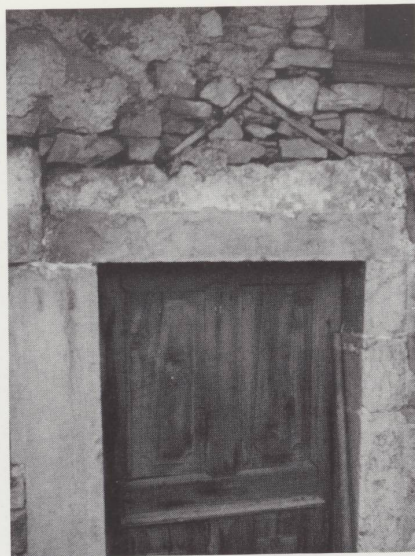
Principes de construction

Les portes et les fenêtres de la maison sont sa carte de visite. A distance déjà, elles évoquent l'ancienneté de la construction, la richesse du bâtisseur et les principes esthétiques qui ont présidé au travail. Presque tous les cadres des ouvertures sont en pierre, comme en Franche-Comté. On trouve ici ou là des cadres en bois, spécialement aux Franches-Montagnes. Tous semblables, ces derniers sont dépourvus de toute mouluration ou décor.

Le mur en moellons est massif et tend à écraser les ouvertures, spécialement les portes cochères et les fenêtres barlongues. Ce problème de **décharge** a été résolu de diverses manières. Certaines portes et fenêtres sont construites en forme d'arc. Au-dessus des linteaux droits, dès le XVI^e siècle, on dispose un arceau de maçonnerie clavée qui joue le même rôle. Le linteau droit monolithique peut lui-même affecter la forme d'une bâtière, camouflée par le crépi ou laissée apparente comme décor. Ce système est rare et employé seulement au XVII^e siècle. Dernier système de décharge : deux planchettes posées en bâtière au-dessus du linteau, caractéristiques du XVIII^e siècle selon G. Lovis (45). Le recours à des meneaux, au XVII^e siècle, joue un rôle auxiliaire dans le même problème.

On peignait autrefois la pierre de taille. Au moins en façade, la plupart des encadrements ont dû être peints à l'origine. Il en subsiste des traces assez nombreuses. On utilisait du sang de boeuf (pourpre), du bleu, du vert.

Grâce à une entaille, la **feuillure**, ménagée systématiquement jusqu'au XVIII^e siècle dans tous les cadres de

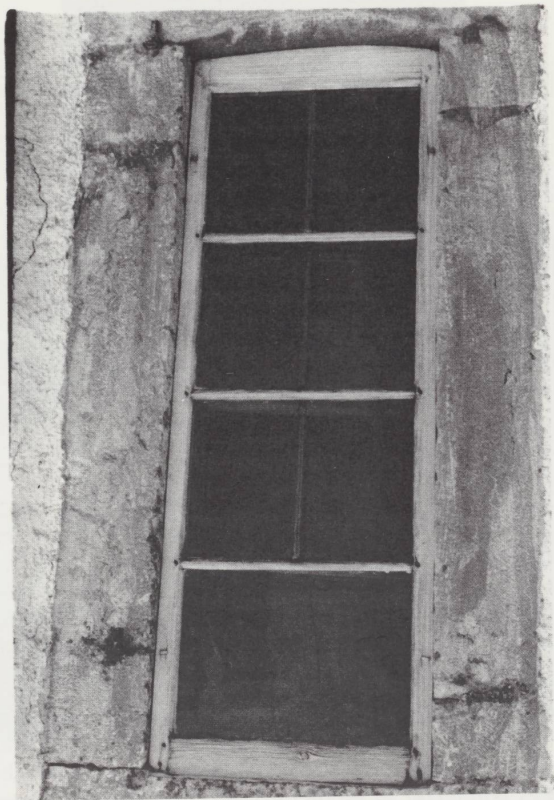


Le Peuchapatte, XIX^e siècle. Décharge par planchettes. Photo 1980.

fenêtre du logement, voire à la fenêtre de grange, la maison, une fois les *volets* clos, était lisse comme un mur et déjouait les voleurs les plus adroits. On manque malheureusement dans la région étudiée d'exemples bien datés pour fixer le moment de sa disparition. L'absence de feuillure sur un encadrement mouluré signalé une ancienne porte.

La présence des feuillures et les gonds rouillés qu'on voit partout montrent qu'autrefois on trouvait systématiquement

45. G. Lovis, *Que deviennent les anciennes fermes du Jura ?* p. 111.



Le Gros Véron, ancienne fenêtre à joints de plomb, XIX^e siècle.
Photo 1978.

quement des **contrevents**, qu'on appelle *volets* et en patois *lades*. Il n'en reste plus aujourd'hui que dans 38 maisons, et pas toujours sur toutes les fenêtres. Ils sont peints en

rouge ou en vert, ou bien sont laissés bruts. A l'époque post-gothique, les gonds n'étaient pas fixés en perçant la pierre, mais en profitant des joints.

Nous n'avons accordé que très peu d'attention aux **huisseries**, encore beaucoup plus sujettes aux réfections et modifications que leurs encadrements.

La rareté des huisseries anciennes est facilement démontrée par l'impossibilité de trouver en place d'anciennes fenêtres avec montage chevillée ou joints de plomb. Le **verre à vitres**, ce matériau rare et précieux, a conditionné la forme et la dimension des fenêtres jusque vers 1680, où le verre a commencé à être disponible en plus grandes feuilles et à moindre coût. Les fenêtres plus anciennes sont en conséquence petites ou du moins compartimentées et protégées par divers dispositifs : contrevents, barreaux (parfois dans les deux sens), meneaux, sans parler des croisillons nombreux de l'huisserie et des barlotières. Ces fenêtres étaient en outre peu nombreuses et celles du logement seulement étaient vitrées.

Après 1680 on construisit des fenêtres plus grandes et plus nombreuses. Il devenait inutile de faire d'une fenêtre une pièce de prestige, comme auparavant celle de la belle chambre. Les barreaux furent supprimés, peut-être déjà certains meneaux ; au siècle passé, on remplaça ou compléta les contrevents par des **doubles-fenêtres**, grâce auxquelles la clarté rentrait enfin dans la maison d'hiver, tout en laissant le froid au-dehors. Les doubles-fenêtres sont aujourd'hui d'un usage général d'octobre à avril. Pour les fixer, on utilise, quand c'est possible, la feuillure primitivement destinée à recevoir les contrevents.

Nous avons déjà parlé des deux systèmes qui se sont succédés dans la **disposition** des ouvertures. Il convient de faire remarquer ici qu'**aucune façade post-gothique n'a gardé son aspect d'origine** ; seules quelques façades classiques, postérieures à 1750, sont restées inchangées.

Les portes extérieures

Le portail du devant-huis permet d'accéder au *devant-huis* et à la grange basse, si possible avec des chars ou des *glisses*. Certains portails sont toutefois trop étroits pour cet office, tout en conservant l'aspect monumental. Ce portail se trouve généralement sur la façade principale, mais il est parfois latéral aux Franches-Montagnes, où l'on peut trouver exceptionnellement un portail à chaque bout de la maison (46), ou bien de part et d'autre du pont de grange (47). Le portail peut être en pierre de taille ou en moellons, mais ceci seulement aux Franches-Montagnes (10 ex.). Les portails en moellons sont obligatoirement cintrés. En pierre de taille, on peut choisir entre l'arc (24 ex.) et le linteau droit (15 ex. dont 4 dans les Franches-Montagnes). Ces linteaux droits apparaissent à partir de 1657, alors que disparaissent les arcs (1663). 48 des maisons étudiées, surtout à partir du XVIII^e siècle, paraissent n'avoir jamais eu de portail de *devant-huis*, ceci aussi bien en Haut-Erguël qu'aux Franches-Montagnes. Le *devant-huis* n'est pas systématique dans la maison des hauts-plateaux jurassiens, surtout à partir du XVIII^e siècle. La fonction primitive du *devant-huis* est presque oubliée. Dans une trentaine de cas, l'accès se trouve supprimé ou transformé en porte ordinaire. On loge aujourd'hui les machines agricoles dans des annexes ou des agrandissements, et on s'arrange autrement pour le stockage du combustible. Dans plus de 26 cas, on détecte la présence d'un ancien portail qui a été muré ou abîmé. C'est certainement en 1797 qu'ont commencé ces déprédations, l'impôt sur les portes et fenêtres frappant lourdement les portes cochères.

Le portail de grange, par contre, ne fait jamais défaut. Il est situé un niveau plus haut que le précédent. C'est la plus grande ouverture de la maison, celle par où doivent

rentrer les chars pleins de récoltes. Elle peut se situer sur l'un quelconque des côtés de la maison, mais le cas le plus rare est l'ouest. Par réaction en chaîne, sa position détermine celle du pont de grange, de l'aire à battre, de la fenêtre de grange, de la grange basse et des *écuries*. Le portail de grange peut se trouver en pignon comme en gouttereau : dans ce dernier cas, le bord du toit impose la hauteur de l'ouverture, et ses montants sont de simples interruptions du mur, parfois parées de pierre de taille. En pignon, la porte est ouverte dans la maçonnerie, plus rarement en façade nord, dans une paroi lambrissée. Dans ce dernier cas, elle n'offre aucun élément décoratif, au contraire de mainte région de la Suisse. Le portail ménagé dans la pierre est le plus souvent en moellons dégrossis assemblés en arc, même si, sur la même maison, on a un portail de *devant-huis* en pierre de taille. Il n'y a que 4 entrées de grange entièrement en pierre de taille et quelques autres avec les montants seulement, la plupart aux Franches-Montagnes. On a donc tendance, dans cette région, à privilégier la porte de grange (d'ailleurs souvent en façade) alors que c'est nettement le portail du *devant-huis* qui est valorisé à *La Chaux-d'Abel*.

Comme le portail du *devant-huis*, le portail de grange possède deux *boute-roues* qui empêchent les véhicules mal centrés d'entrer en collision avec les montants. Ils peuvent être constitués de deux grosses pierres arrondies faisant office de socles aux deux montants, ou affecter une forme plus élaborée de socle mouluré.

L'huissierie du portail de grange tourne sur des gonds de bois ; elle possède deux vantaux formés d'une structure

46. Chez Jean Germain, *Le Peuchapatte*.

47. *La Michel*. On retrouve la même chose à *Vernois-le-Fol* en Franche-Comté, cf. J. Garneret, *La maison du Montagnon* p. 60.

48. En Haut-Erguël seulement.



La Combe-de-Pélu. Porte d'entrée post-gothique avec fenêtre barlongue et écu ornemental. L'inscription entaillée : LA. PAIX. DE. DIEV./SOIT.EN.CESTE/MAISON 16 (35). Moulure : doucine. Notez la polychromie. Façade sud, détail, 1945.

assemblée par des chevilles de bois; dans l'un des vantaux s'ouvre une porte ordinaire et une *tchaiture*, judas carré d'environ 20 cm de côté. Les paysans préfèrent actuellement les portes coulissantes. Les portails de grange, surtout cintrés, ont souvent été rehaussés à cause des autochargeuses.

La porte principale de l'habitation. Jusqu'à la fin du XVII^e siècle, on entre la plupart du temps dans la maison par le *devant-huis*. On interpose ainsi un espace entre le public et le privé et on complique la tâche aux voleurs. Dans la suite, cette porte donne sur un corridor central ou, aux Franches-Montagnes seulement, dans la cuisine. Elle est souvent datée (une cinquantaine), moulurée, parfois munie d'une fenêtre barlongue en dessus de porte. Rarement (5-6 cas), dans les maisons soignées du XVII^e siècle, elle s'adosse au portail du *devant-huis*, mais les deux ouvertures débouchent dans le même *devant-huis*, et la petite porte est seule utilisée en hiver.

La porte de la cuisine, quand elle existe, n'est dans le Haut-Erguël qu'une porte de service. Au contraire, aux Franches-Montagnes où les cuisines sont en façade sud, cette porte est l'entrée principale. Il y a là une différence importante dans la manière d'habiter.

La porte d'écurie. Les portes *d'écurie* ont été moins souvent remplacées que les autres, mais on en trouve beaucoup de murées. On trouve plus de 32 portes à mouluration post-gothique, dont 9 avec des inscriptions. Elles peuvent se trouver sur toutes les faces de la maison, comme le portail de grange. On peut supposer que chaque maison, jusque vers 1725, possédait des portes *d'écurie* à encadrement en pierre de taille moulurée : on ne mettait pas moins de soin à cette entrée qu'aux autres. La porte du *devant-huis* ne servait pas aux allées et venues du bétail, comme c'est parfois le cas actuellement, mais on avait pris soin de faire des entrées séparées pour chaque chose. La maison des hauts-plateaux se distingue en cela de celle des vallées jurassiennes, où il n'y a parfois qu'une seule entrée, le *devant-huis*, pour toute la maison (49).

Les portes annexes. Une chambre munie d'une porte de sortie indique soit un ancien cabaret, soit un ancien magasin (50). Il en va de même pour les caves : dans cette région, seuls les débits de boisson possédaient des ton-

49. G. Lovis, op. cit. p. 113.

50. La Rangée-des-Robert.



La Rangée-des-Robert. Meneaux restitués dans fenêtre reconstituée en façade ouest. Vue du sud-ouest, détail, 1980.



La Chaux-d'Abel. Clé d'arc de portail de devant-huis, avec retour de moulure (douceine). Inscription entaillée D H I ? En 1663, l'écusson est déjà en voie de disparition. Façade sud, détail, 1978.

neaux, qui nécessitaient de grandes portes pour les introduire dans la maison (51). On ne trouve qu'une seule porte haute, sise sous le pignon au 4^e niveau de la maison dite *Gros Véron*. Elle s'explique par une ancienne industrie de taillanderie qui s'exerçait dans cette maison (52); on hissait peut-être du matériel par cette issue.

Les portes de hangar sont les seules à être, à l'occasion, pourvues de chambranles de bois.

Les fenêtres

La fenêtre du poiye, la plus grande de la maison, se caractérise, à l'époque post-gothique, par sa forme barlongue. Cette forme subsiste encore jusqu'à 1736. Cette fenêtre est fort basse, parfois presque à ras du sol. Elle est rarement munie d'une tablette moulurée saillant à l'extérieur, peut-être suite à de nombreuses destructions. Elle est presque toujours à trois baies, parfois à quatre (53), autrefois séparées par des meneaux dont seuls les retours de moulure sur le linteau rappellent le souvenir.

Il ne reste que deux meneaux d'époque dans la région étudiée. Chose curieuse, les linteaux anciens moulurés ne portent pas tous trace des retours de moulure liés aux meneaux, et ce dès le début (1607). Inversement, on trouve des retours de moulure, comme à certaines fenêtres de grange et au portail du *devant-huis*, qui ne sont pas liés à la présence de meneaux. Il y a là un point à creuser. Nous avons déjà dit pourquoi les meneaux ont disparu. Cette suppression n'a pas aidé à la conservation des belles fenêtres, dont certains linteaux ont pu se casser par suite d'une trop grande portée. Il subsiste 26 fenêtres barlongues dont 8 avec arcs infléchis. Les barreaux de fer parfois entrecroisés ont aussi tous disparu dès qu'on cessa de craindre à ce point les brigands: on en retrouve les trous de fixation sur les chambranles d'époque.

51. *Le Gros Véron, Le Cerneux-Veuil.*

52. Marius Fallet, « Fermes jurassiennes, histoire du Gros Véron sur la Montagne du Droit de Sonvilier » in *ASJE* 1942 p. 195.

53. *La Coronelle, Le Peuchapatte.*

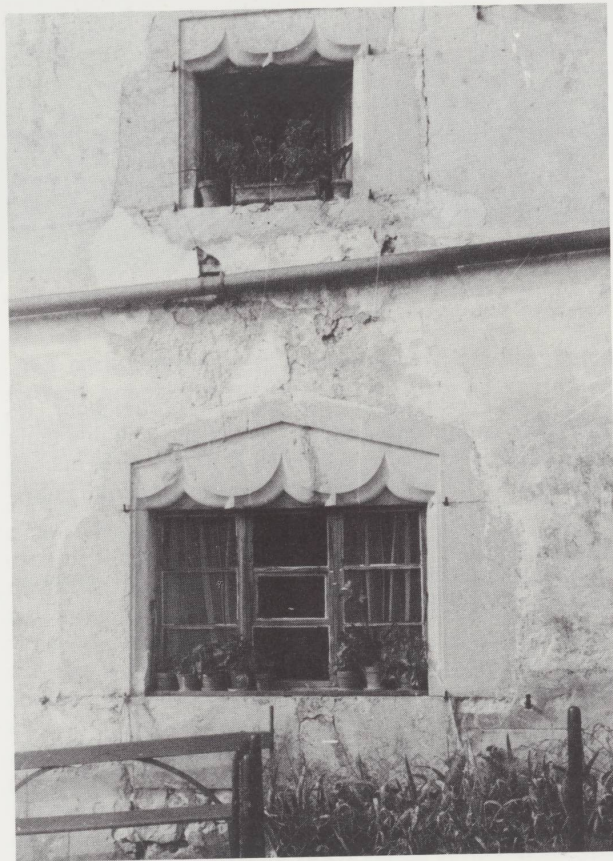
Autres fenêtres du logement. D'abord réduite à une seule ouverture jusqu'au XVII^e siècle, la série des fenêtres de chambre prend beaucoup d'ampleur au siècle suivant, reflétant l'augmentation considérable du volume habitable au cours du temps, parallèlement à l'expansion démographique. On aligne alors des ouvertures toutes semblables, sur deux niveaux. Plus tard, entre 1790 et 1867, on trouvera même, dans une dizaine de maisons, un troisième niveau de fenêtres de chambres.

Au XVII^e siècle, la fenêtre de l'unique chambre du haut se présente comme une réduction de la fenêtre du *poiye*, à 2 baies au lieu de 3. Fort souvent, elle a été agrandie par la suite.

La fenêtre barlongue en dessus de porte est une rareté (5 cas) qu'on ne trouve que dans quelques maisons soignées du XVII^e siècle (1611-1695) (54). A cette époque, on éclaire plus souvent le *devant-huis* au moyen de petites ouvertures séparées. Après le XVII^e siècle, la fenêtre éclairant le corridor fait partie de l'huisserie, quoiqu'on revienne parfois à la fenêtre barlongue en pierre au milieu du siècle passé.

Dans certains cas, la **fenêtre de cuisine** est petite et oblongue. Le plus souvent pourtant, c'est une grande fenêtre à peu près carrée. On trouve 11 exemples moulurés.

La fenêtre de grange haute. Située au bout de l'aire à battre, souvent en façade sud, la fenêtre de grange doit éclairer et aérer la grange. Occasionnellement, elle permettait aussi le passage du timon fixe d'un char lorsqu'il fallait engranger rapidement (on pouvait mettre ainsi un char de plus à l'abri) ou pour charger tout au fond des *soliers* plus commodément. Haut placée, cette fenêtre ne porte pas d'inscription. Elle s'est souvent



Deux fenêtres post-gothiques à *La Rangée-des-Robert*. 1621. En bas : fenêtre barlongue de *poiye* à trois baies, meneaux ôtés (on ne voit que les retours), arcs infléchis, moulure : doucine, linteau formant décharge. En haut, fenêtre de chambre, de même modénature, mais de proportions moindres et à deux baies seulement. Pas d'alignement. Façade sud, détail en 1976.

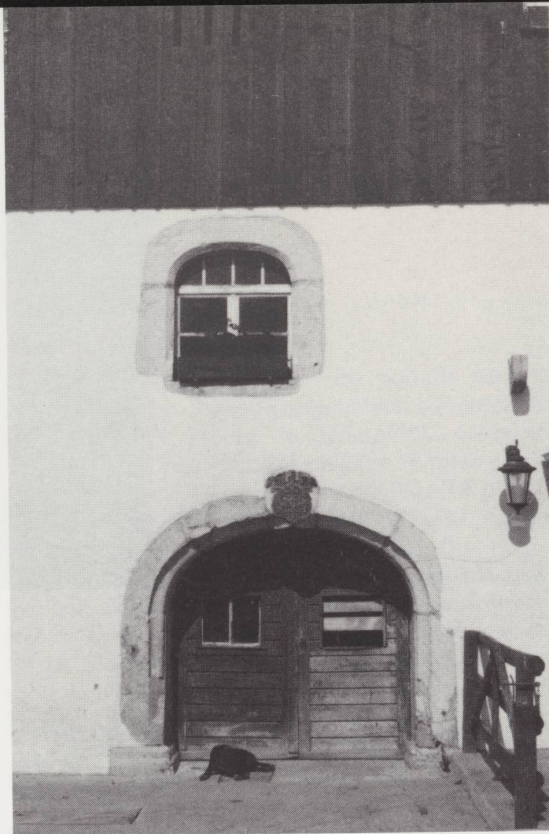
54. En Haut-Erguël seulement.

maintenue inchangée : il était inutile de l'agrandir et elle était dispensée d'impôt sous le régime français.

La fenêtre de grange post-gothique ne s'aligne pas forcément sur le portail, ce dernier n'étant pas toujours centré par rapport à l'aire à battre. On soignait tout autant cette fenêtre que celles du logement. Exempte le plus souvent d'huissérie, on a pu lui donner la forme décorative d'une anse de panier. Ceci s'explique par le principe esthétique de la décroissance des ouvertures vers le haut : on répète en petit le portail. Symboliquement aussi, le portail de grange s'ouvre au char plein, celui du *devant-huis* au char vide ou au char de bois, la fenêtre de grange au timon du char. On trouve 24 fenêtres de grange



La Chaux-d'Abel. Fenêtre de grange haute, XVII^e siècle, barlongue, avec retour de moulure au milieu du linteau. Moulure : doucine. Façade sud, détail, 1978.



La Ferme de l'Hôpital à La Chaux-d'Abel (1652). Portail de *devant-huis* et fenêtre de grange post-gothique, superposés mais non alignés. On retrouve la décroissance des proportions comme dans les fenêtres. Toutefois, la moulure diffère : doucine au portail, chanfrein à la fenêtre. Façade sud, détail, 1988.

à arc dans la zone d'inventaire, une seule avec tablette (55). La dernière datable est de 1694, la forme en arc persiste donc étonnamment. On en trouve d'autres aux Franches-Montagnes (56), en Erguël et au Val-de-Ruz (57). D'autres fenêtres de grange de cette période sont à

55. *Le Cerneux-Joly* (1565?).

56. *Le Noirmont, Muriaux, Les Cerlatez*.

57. *Chézard*, cf. Jean Courvoisier, *Nos Monuments d'art et d'histoire* vol. 56 p. 239.



Le Cerneux-Joly. Une sortie de fumée. Photo 1980.

linteau droit. Quatre d'entre elles, par souci d'harmonie avec les autres fenêtres, ont été munies de 1 à 3 arcs infléchis. Douze autres sont simplement moulurées, dont une moitié avec retour central de la moulure.

Pendant la période classique, la fenêtre de grange devient une banale ouverture de dimensions médiocres, carrée ou barlongue, souvent en gouttereau, voire une fenêtre tout à fait semblable à celles du logement.

Petites ouvertures. Les **ouvertures de pignon** aèrent le dessous de la couverture et permettent aux divers volatiles domestiques d'accéder à l'abri protecteur. A peu de chose près, on retrouve les mêmes ouvertures sur les deux pignons de chaque maison.

Suivant la grandeur des pignons en maçonnerie, ces ouvertures sont au nombre de une à six, disposées sur une à trois rangées, pas forcément avec symétrie. Elles sont souvent moulurées à chanfrein avec congés. L'ouverture sommitale peut être en cercle, et pour les autres généralement en rectangle oblong ; on en trouve une en bâtière, une en croix (partie catholique) (58) ; plus récemment, on les a faites en ovale ou en demi-cercle.

Certains pignons en bois n'offrent pas d'ouverture sauf des planches manquantes. Sur les autres, on trouve le plus souvent un nombre allant jusqu'à dix de perforations chantournées dans les lambris, en forme symbolique de cercles, coeurs ou cornes. D'autres pignons lambrissés ont de véritables fenêtres, parfois vitrées, qui éclairent le haut de la grange.

Difficiles d'accès, les petites ouvertures de pignon ont été peu modifiées et sont précieuses pour la datation et la compréhension des transformations des bâtiments.

Les **ouvertures de voûte** sont liées aux cuisines voûtées. La **sortie de fumée** est indiquée par trois pierres plus ou moins taillées, saillant de la façade, entourant sur trois côtés un petit orifice carré pour éviter que la façade ne soit salie. L'orifice donne à l'intérieur dans la lunette d'une voûte à fumée. D'autres meurtrières débouchant au-dessus des mêmes voûtes servent à l'aération et à l'éclairage du dessus de la voûte.

58. *Le Peuchapatte.*

Le décor

Nous avons déjà vu que les portails sont souvent construits en arc. Presque toujours, on adopte la forme en **anse de panier**, espèce de demi-ellipse assez variable. Cette courbe a peut-être été préférée au plein cintre parce qu'elle prend moins de place en hauteur. Le plein cintre est fort rare dans notre région, et plus encore l'arc surbaissé (XIX^e s.) (59).

Les portails cintrés possèdent un élément privilégié : leur clé. Son emplacement stratégique la désignait pour être la signature de l'artisan, son morceau d'excellence. De 1613 à 1652, les portails de *devant-huis* portent une série de clés sculptées remarquables examinées plus bas. Presque toujours, cette clé amortit la moulure de l'arc.

Le linteau droit peut s'orner d'un arc infléchi, d'un arc surbaissé ou d'une fausse clé saillante.

L'arc infléchi est un motif ornemental important de la période post-gothique. Visible de loin, l'arc infléchi peut être constitué de segments parfaits de cercle, mais souvent, pour diminuer l'épaisseur du linteau, on le surbaïsse en le prolongeant par des segments rectilignes.

L'arc infléchi est presque de règle sur toutes les portes et fenêtres jusque vers 1625, après quoi il disparaît rapidement. Les plus récents, dans notre région, sont aux alentours de 1650. Aux fenêtres, cette décoration oblige la feuillure-cadre à passer au-dessus des pointes : sur la grande surface ainsi ménagée sur le linteau, il y a place pour une inscription. On trouve 2 fenêtres à quatre baies et 8 à trois. Il serait intéressant d'étudier une fois l'aire de répartition globale de l'arc infléchi. On notera l'absence complète d'accolades, sauf sur les linteaux de porte de grenier en bois.



Porte et fenêtre du XVI^e siècle au *Peuchapatte*, toutes deux ornées d'un arc infléchi surbaissé. Façade sud, détail, 1980.

59. *Le Peuchapatte, Chez-les-Brandt.*

Quelques termes d'architecture



DOUCINE



CHANFREIN



QUART-DE-ROND



TALON



DOUCINE BRISÉE



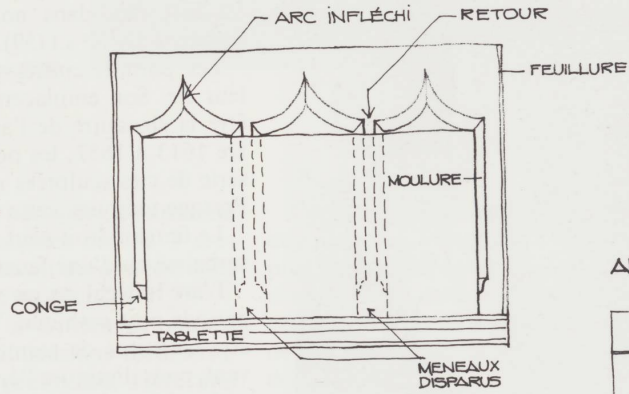
TALON BRISÉ



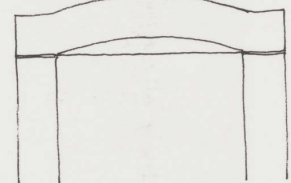
CAVET



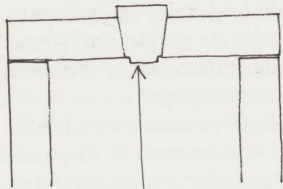
FEILLURE



ARC INFLÉCHI (SURBAISSÉ)



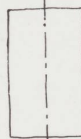
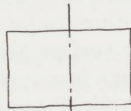
FENÊTRE DÉCORÉE EN ARC SURBAISSÉ



FAUSSE CLÉ

BARLONG

OBLONG



AXE DE RÉFÉRENCE

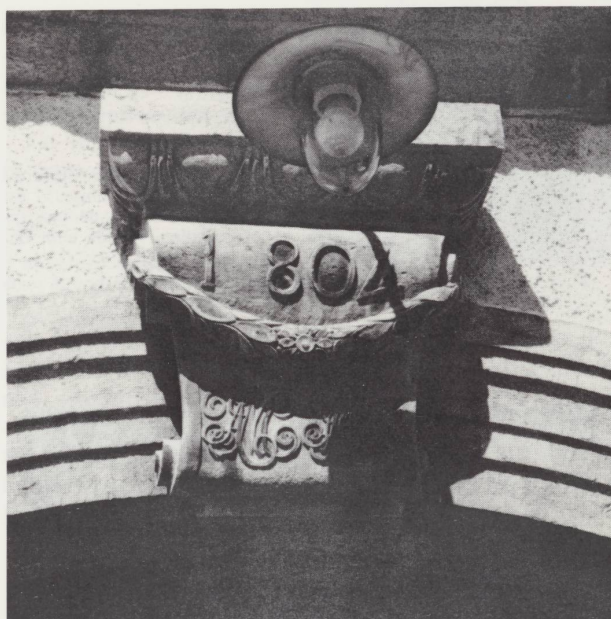
— **L'arc surbaissé** orne les linteaux de portes et fenêtres de la période post-classique, mais seulement entre 1760 et 1804. Les linteaux sont droits, pour éviter d'avoir à faire des huisseries cintrées, mais on échancre l'arête extérieure en arc. Il s'agit de la dernière forme décorative des ouvertures de nos maisons.

Dès 1804 apparaît la mode de parer les linteaux droits des portes d'entrée de fausses clés saillantes (11 cas), clés qui peuvent porter une inscription, et qu'on ne retrouve pas aux fenêtres.

Les portes de grenier reçoivent une ornementation particulière. Leur linteau est très souvent découpé en accolade, ceci jusqu'au XIX^e siècle. Ce motif paraît général aux portes de grenier dans toute la chaîne jurassienne (60). Seuls trois linteaux sont non découpés, le premier de 1681, le second de 1852, le dernier non daté. Rarement, l'huisserie elle-même reprend le motif du linteau pour accentuer l'herméticité (61). Le haut des montants est généralement arrondi en demi-cercle, parfois orné de « rosaces carrées » simplifiées, à la craie ou à la peinture. Jean Garneret en donne un superbe exemple (62). Ces décorations sont très effacées. A côté de la porte, on a parfois une découpe ornementale sur le madrier supérieur de chaque côté, qui se prolonge au-delà des autres pour porter les lambris de la *loue* (63).

La mouluration

Dans l'idée des constructeurs de la période post-gothique, une ouverture sans mouluration n'eût été qu'un vulgaire trou. Toutes les portes et fenêtres de notre région sont donc moulurées jusqu'à la fin du XVII^e siècle. La première porte non moulurée est de 1664 (64), la première fenêtre de 1652 (65), mais il s'agit de cas encore isolés. Nous répétons ici que si les portes n'ont que la



Clé saillante de porte d'entrée à *La Chaux-d'Abel*, portant inscription champléevée, initiales entrelacées et date (1804). Style Empire caractéristique : rouleaux, guirlande, oves. Façade sud, détail, 1978.

moulure, cette dernière est toujours encadrée d'une feuillure aux fenêtres.

60. voyez Glauser, Royer, Garneret.

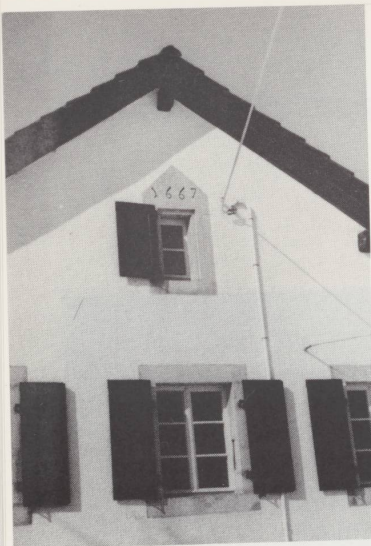
61. *L'Etoile*.

62. J. Garneret, *La maison du montagnon* p. 199.

63. *La Rangée-des-Robert*.

64. *ibidem*.

65. *La Montagne-du-Droit*.



La Puce, 1667. Cas très précoce de fenêtre sans moulure, il est vrai petite et sommitale. Inscription entaillée. Façade sud, détail, 1978.

La mouluration est d'autant plus variée que la pièce ornementée est plus en vue : réduite au seul chanfrein dans les petites ouvertures ou sur les portes d'écurie, elle se développe sur la *belle fenêtre*. On peut trouver plusieurs types de moulures sur le même bâtiment construit d'un seul jet par le même tailleur de pierre, qui pouvait avoir le désir de montrer son répertoire, ou pouvait confier une partie de la tâche à un aide.

Le **chanfrein**. Etant la moulure la plus facile à faire, elle est naturellement fort répandue. Apparu dès les premiers temps, le chanfrein se fait jusque vers 1720, voire 1750 sur les portes d'entrée, de cuisine ou d'écurie. Il est par contre assez rare sur les fenêtres du logement et au portail du *devant-huis* (66) sauf ceux à linteau droit : cette moulure était considérée comme trop vulgaire. Si le chanfrein se rencontre si tard sur les portes, c'est peut-être à cause de son utilité. Briser l'angle des montants évite d'y cogner des objets et masque les imperfections de la taille !

La **doucine** est une moulure très fréquente dans notre région en dépit de sa difficulté d'exécution. Ce détail pourrait confirmer l'origine de nos tailleurs de pierre. On trouve la doucine dès 1590 aux abords de la zone d'inventaire, mais elle se généralise entre 1602 et 1688.

66. double chanfrein au *Droit-de-Renan*.

Fenêtre barlongue à 3 baies (1619) aux *Pruats*. Meneaux ôtés. Moulure, doucine brisée. Façade sud, détail, 1978.



D'abord très large, la doucine s'affaiblit dès 1650 et devient étriquée. Dans les maisons les plus riches, la doucine peut être brisée, ce qui lui confère un caractère plus noble. On trouve des congés en « S » sur deux de nos maisons post-gothiques, les plus connues, *La Coronelle* et *La Ferme du Prince*.

Le **talon** se fait beaucoup plus rarement : on n'en a que 2 exemples, dont un brisé qui répond aux doucines brisées du rez-de-chaussée, à *La Coronelle*.

Le **cavet** s'utilise dès le XVI^e siècle jusqu'à 1671. On retrouve cette moulure sur les fenêtres néo-gothiques, datant d'une soixantaine d'années, de la maison Surdez au Peuchapatte, hameau où se trouvent d'ailleurs presque tous les autres exemples.

Le **quart-de-rond** est une singularité, une grande porte tardive sur une annexe, non datée. Cette curieuse porte à des congés en haut et en bas (67).

Inscriptions et symbolique

Au chapitre précédent, nous avons vu ce qui, dans la décoration, relève de l'architecture pure : proportions, disposition des éléments, mouluration. Mais la **symbolique primitive** fait aussi partie du monde rural traditionnel et s'exprime dans divers détails architecturaux. Cet aspect a été fort négligé jusqu'à récemment (68). Pour l'oeil attentif, le voile se lève peu à peu sur les croyances de nos ancêtres : inscriptions à caractère magique, boules *apotropaïques*, coeurs, croix, étoiles, losanges, symboles solaires, visages sculptés racontent leurs secrets.

La plupart de nos maisons portent une ou plusieurs inscriptions. On en a découvert 207 dans la zone d'inventaire, sans compter toutes celles qui ont échappé à l'investigation (69) ! Beaucoup des inscriptions compor-

tent des dates et des initiales. Quelques-unes seulement sont purement décoratives, car le premier rôle d'une inscription est le plus souvent de commémorer par une date la construction ou la transformation d'une maison.

Le souci de dater et d'embellir la maison par des inscriptions souvent ornementées est une **spécialité du**

67. *Les Pruats*.

68. H. Fillipetti et Janine Trotereau. *Symboles et pratiques rituelles dans la maison paysanne traditionnelle*. Paris. Berger-Levrault 1978.

69. plusieurs dizaines.



Inscription contemporaine au *Cerneux-au-Maire*, fort rare. Motif dessiné dans le béton : 1973 PAB (Paul-André Baume) et la croix du Christ. Façade sud en 1980.



Clé d'arc du portail de *devant-huis*, La Montagne-du-Droit. La moulure est interrompue par une tête évoquant la sculpture naïve du XI^e siècle. 1631, polychromie entretenue. Façade sud, détail, 1988.



Ferme de l'Hôpital à La Chaux-d'Abel. Clé d'arc du portail de *devant-huis* sculptée sur ses 2 faces. La pointe de l'écu interrompt la moulure en doucine. Motif champlévé : 1652 P I (Pierre Jaquet); motif entaillé : DIEV. SOIT. SIEN (ici dedans). Inscription polychrome. Façade sud, détail, 1983.

XVII^e siècle. Auparavant, la taille de la pierre est encore assez fruste ; après, l'habitude de dater se perd peu à peu : les inscriptions du XX^e siècle sont fort rares ! Comptées par décennies, les inscriptions découvertes reflètent dans une certaine mesure l'activité constructive : maxima de 1620 et 1680, minima de 1640 (guerre), 1710, 1750, 1810 (guerre).

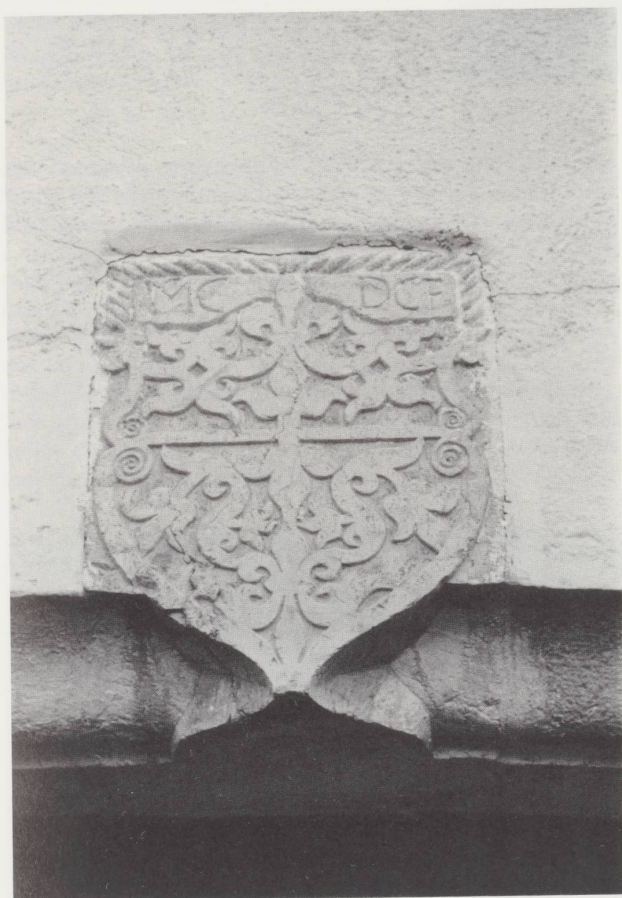
Une bonne majorité des inscriptions sont situées sur des **linteaux** de portes et fenêtres **en pierre**. On peut travailler la pierre en relief (*champlevage*) ou, ce qui est plus facile, en creux (*entaillage*). Un grand nombre d'inscriptions sur pierre sont champlévéées, ce qui témoigne d'une vraie maîtrise de la part des tailleurs. On n'a rien de comparable dans mainte région de la Suisse (70). Les inscriptions, surtout en toutes lettres, peuvent aussi être entaillées dans un motif champlévé. On croit reconnaître la main de 3 maîtres locaux : le premier vers 1620, le deuxième entre 1635 et 1652, le troisième entre 1684 et 1695. Ils opèrent presque exclusivement en Haut-Erguël.

Les **clés d'arc** du *devant-huis* ont une stéréotomie compliquée : le motif, presque toujours en forme d'écu, est champlévé en saillie sur l'extrados de l'arc pendant que la pointe de cet écusson pénètre dans l'intrados en stoppant la moulure de l'arc. Quatre clés de *devant-huis* sont sculptées aussi dans l'intrados : deux têtes, un curieux symbole cruciforme, la crosse de Bâle entre une fleur et un oiseau (71). Cette série d'une vingtaine de clés sculptées est intéressante à étudier. On peut supposer, au vu des nombreuses transformations, que maint morceau semblable a disparu. Une étude d'Olivier Clottu sur le Val-de-Ruz (72) montre des

70. comparez J.-Pierre Anderegg, *La maison paysanne fribourgeoise*, coll. Maisons paysannes de Suisse, vol. Fribourg II p. 197.

71. L'Hôpital à La Chaux-d'Abel.

72. O. Clottu, « Portes de fermes décorées du Val-de-Ruz » in *Archives héraldiques suisses* 1955 t LXIX p. 46 sq et fig 3-4-11.



Clé d'arc du portail de devant-huis, *La Chaux-d'Abel* (aujourd'hui reconstitué sur un nouveau bâtiment), 1643. Inscription entaillée : MC DCF, torsade et motifs floraux. La pointe de l'écu interrompt la doucine de l'arc. Façade sud, détail, 1978.

similitudes avec certains écussons de *La Chaux-d'Abel*. On en trouve aussi en Franche-Comté : « Il y a un style de ces blasons contournés, ne figurant nullement des armoiries, mais contenant des lettres ou des signes. Et en relief, presque tous du XVII^e siècle. » (73) Pour d'autres auteurs, tel Roger Châtelain, ces écussons représentent bel et bien des armoiries paysannes.

Quant aux **inscriptions sur bois**, elles sont toujours entaillées ou alors écrites à la craie rouge, procédé signalé aussi en Franche-Comté et à la Vallée de Joux (75). Elles ne sont ni peintes ni champléevées. Il s'agit principalement d'inscriptions surmontant les portes de greniers extérieurs : dans 21 des cas sur 29, on relève sur le linteau une date, parfois accompagnée d'initiales et de symboles. La plus grande série est celle de la deuxième moitié du XVII^e siècle (8 cas). Notez que **jamais** la date du grenier ne correspond à l'une des dates que l'on peut trouver sur la maison. Ceci prouve que le grenier mène une vie indépendante.

Six inscriptions de grenier sont en forme d'écusson entre 1651 et 1763. On y trouve date, initiales et parfois symboles ; leur pointe touche celle de l'accolade. Aux alentours de 1700, on observe donc comme un transfert du répertoire décoratif de la pierre au bois : abandonnés par les tailleurs de pierre, les écussons, accolades et chanfreins restent en usage dans la charpenterie jusqu'au XIX^e siècle.

73. J. Garneret, op. cit. p. 78.

74. R. Châtelain, « Les sceaux en pierre des anciennes maisons de Tramelan » in *ASJE* 1938.

75. A. Piguët, *La commune du Chenit de 1646 à 1701*, t. II, Le Sentier p. 42.

Quelques maisons à double date

N° d'inventaire date inscrite emplacement

N° 6	1705 1706	porte intérieur de cave porte de façade	1 an
N° 9	1665 1669	fenêtre haute fenêtre cuisine	4 ans
N° 13	1768 1776	platine porte façade	8 ans
N° 22	1615 1621	belle fenêtre clé d'arc <i>devant-huis</i>	6 ans
N° 20	1855 1856	porte four à pain	1 an
N° 24	1671 1682	cheminées ouest porte cuisine est	11 ans
N° 26	1694 1696	<i>devant-huis</i> citerne	2 ans
N° 34	1643 1646	portail <i>devant-huis</i> pilier de cheminée	3 ans
N° 47/1	1790 DDB 179? QDB	platine porte façade (chiffre cassé)	? ans
N° 140	1653 1657	porte écurie belle fenêtre	4 ans

Neuf maisons portent deux dates assez rapprochées pour qu'on puisse espérer en tirer des indications concernant les chantiers. A notre avis, les no. 13 et 24 doivent encore être éliminés. Restent quelques intéressantes données qui paraissent indiquer qu'on mettait entre 2 et 6 ans pour construire la maison. La durée de chantier n'est pas la même si l'on considère la façon des pièces (poutres et pierres de taille) ou seulement leur mise en oeuvre. Il est possible que la fenêtre de 1615 de la maison de *La*

Combe-du-Pélu ait été taillée en 1615, mais posée seulement en 1621. On a peut-être mis tout ce temps pour préparer les matériaux. *Aux Pruats*, ayant achevé la construction en 1694, on mit encore 2 ans à terminer les citernes. Dans la maison no 34, on paraît avoir monté les murs extérieurs bien avant de dresser la cheminée. Le moment où l'on appose l'inscription et l'ordre de construction n'apparaît pas clairement dans cette trop petite série de données. On espère que les archives mettront fin

Le Creux-des-Biches, inscription dans un cartouche rectangulaire à extrémités arrondies, caractéristique du XIX^e siècle. Texte entaillé : IPG1800. Linteau de porte décoré en arc surbaissé, façade sud, détail, 1980.



aux dernières controverses. La forme des chiffres et des lettres ne laisse jamais de doute sur l'authenticité d'une inscription : seuls 2 faussaires ont exercé leur art dans la zone d'inventaire : *Les Frênes 1516* (76) et *SR 1674* (77), remplaçant approximativement une inscription authentique qui a été vendue (!).

Les lettres de nos inscriptions sont en grande majorité des abréviations ou **initiales**. Nous n'avons que 16 inscriptions où figure un mot au moins en toutes lettres. Nos maisons sont donc beaucoup moins bavardes que celles de certaines régions des Préalpes. Ici, nous nous trouvons face à de véritables rébus.

Au XVII^e siècle, on a tendance à privilégier la date. Au XVIII^e, on prend l'habitude de disposer date et initiales sur une seule ligne.

Les initiales ne représentent pas toujours celles du maître d'oeuvre ni celles de l'artisan. Avant nous, A. Tissot en avait eu le pressentiment. Au *IHS* protecteur des catholiques correspondent d'autres mystérieuses abréviations en pays protestant, témoignant de la puissance du Verbe en ces temps encore presque analphabètes.

76. *La Chaux-d'Abel*.

77. *La Rangée-des-Robert*.



Chez Brechbühler, Restaurant de *La Chaux-d'Abel*. Superbe plaque champlevée de dessus de porte, replacée dans le mur ouest. LA PAIX DE DIEV SOIT EN/CESTE MAISON ÉTERNEL/LEMENT AMEN. A B D G (Abraham Brandt-dit-Grieurin ?) 16 95 avec coeurs, tulipes et rinceaux. La pointe de l'écusson interrompt la moulure de la fenêtre barlongue.

Nous pouvons mettre en relation les quatre initiales A B D G figurant sur l'inscription du restaurant *chez Brechbühler* avec une incantation destinée à éloigner les brigands (78). Le souci de protection, auquel nous rattachons également les sigles fréquents D B, D C, D C F, est d'ailleurs clairement indiqué par les inscriptions en toutes lettres. Celles-ci, souvent, appellent à la *Paix de Dieu*, qui n'est autres que la paix du foyer : au moment d'inaugurer la maison, on souhaite qu'elle n'abrite pas de querelles ou de sordides conflits familiaux. Bien construite, parée à toute éventualité grâce à ses symboles protecteurs, la maison restait toutefois impuissante contre son ennemi mortel : la modernisation.

L'intérieur

Le logement

La cuisine

Emplacement. Toutes les cuisines de la zone d'inventaire ont accès à l'une des façades de la maison, avec une fenêtre. Il n'y a qu'un seul cas, d'ailleurs douteux, de cuisine d'autrefois aveugle (79). La cuisine peut donner à l'est, à l'ouest ou au sud. Il n'y a que 3 cuisines au nord, qui sont des cas particuliers. 10 cuisines, toutes aux Franches-Montagnes, sont placées dans un angle de la maison. 4 d'entre elles sont datées : 1779, 1785, 1800, 1823 ; ce sont donc des exemples tardifs. Dans tous les autres cas, la cuisine est placée vers le milieu d'une façade.

Le tableau ci-dessous est constitué après élimination des cas douteux et en remplaçant au besoin la cuisine à son emplacement primitif.

	à l'est	à l'ouest	au sud
Fr.-Montagnes	8	9	36
Haut-Erguël	43	18	1
du XVI ^e siècle	3	0	8
du XVII ^e siècle	34	18	9
du XVIII ^e siècle	9	5	9
du XIX ^e siècle	4	3	7
date incertaine	1	1	4
Total	51	27	37

On voit que l'emplacement dépend davantage de l'endroit que de l'époque. Dès le XVI^e siècle, on trouve constamment des cuisines au sud aux Franches-Montagnes. Par contre, dans le Haut-Erguël, une seule cuisine au sud, dans une maison d'ailleurs atypique (80). On constate donc une forte tendance à mettre la cuisine au sud dans les Franches-Montagnes, à l'est ou à l'ouest à *La Chaux-d'Abel*. La cuisine à l'ouest est tout de même plus rare dans les anciennes maisons (11 contre 28 au XVII^e siècle) : on préférerait à *La Chaux-d'Abel* avoir la cuisine au soleil levant, malgré l'exposition à la bise glaciale. Ce sont plutôt les *écuries* qui étaient favorisées, par rapport au soleil. Dans deux cas, la cuisine a été mise au sud après coup : cette disposition, caractéristique des Franches-Montagnes, a actuellement la faveur des paysans.

78. Ouvrage collectif *Le Jorat d'antan*, s. éd., Oron 1982 p. 61.

79. *La Chaux-d'Abel*.

80. *Les Pruats*.

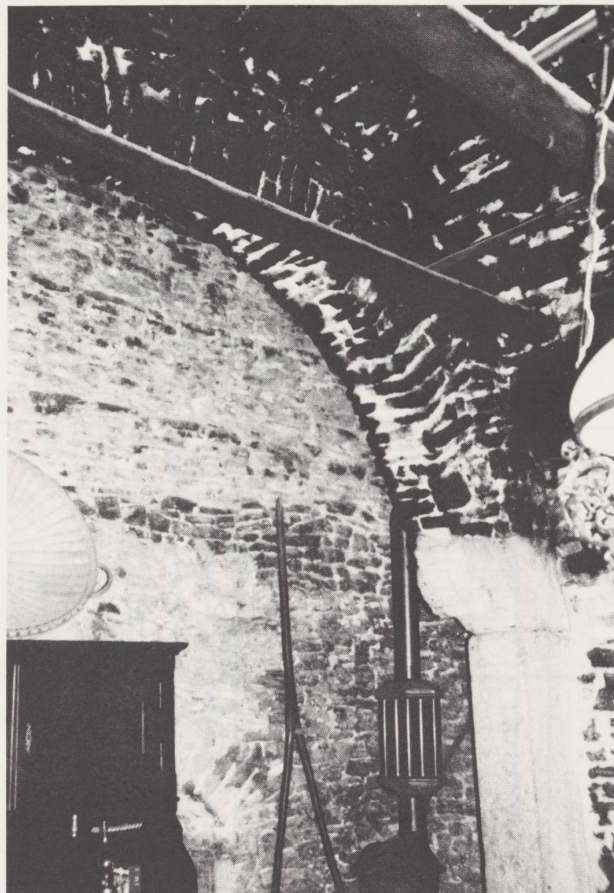
Dans les maisons doubles, les deux cuisines sont placées régulièrement en est et ouest (81). Aux Franches-Montagnes, elles sont les deux au sud, parfois côte à côte, ou bien l'une au sud et l'autre à l'est.

La cuisine occupe toujours le rez-de-chaussée. Les cuisines à l'étage sont peu nombreuses et toujours tardives. On n'avait pas l'habitude de créer de nouveaux logements à l'étage.

La grande majorité des portes intérieures à encadrement en pierre sont situées sur les pourtours de la cuisine. Elles peuvent posséder des moulures (chanfrein, doucine), un linteau à arc infléchi (82) ou en plein cintre (83). A l'intérieur, les portes en pierre de taille ou en maçonnerie (petit arc surbaissé) sont plutôt rares.

Le feu. Avant l'ère de la surgélation, la fumée était un précieux agent conservateur, le sel étant trop cher. Toutes les cuisines anciennes sont donc d'une manière ou d'une autre des cuisines à fumée. Dans les systèmes les plus archaïques, le fumoir occupe toute la surface de la cuisine. Comme le remarque Suzanne Daveau, ces cuisines non plafonnées, parfaitement inchauffables, consommaient des quantités de bois considérables, qu'on allait chercher dans la grange basse. Un grand feu était allumé en permanence, pour sa flamme pendant le jour, pour sa fumée pendant la nuit.

La voûte (84). Certaines cuisines sont couvertes d'une haute voûte en berceau (environ 4 m) couvrant la plus grande partie ou la totalité de la cuisine. Elle est presque



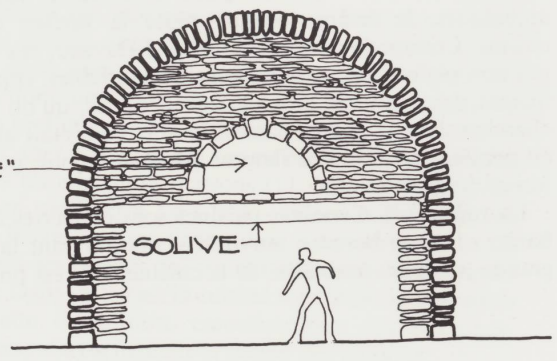
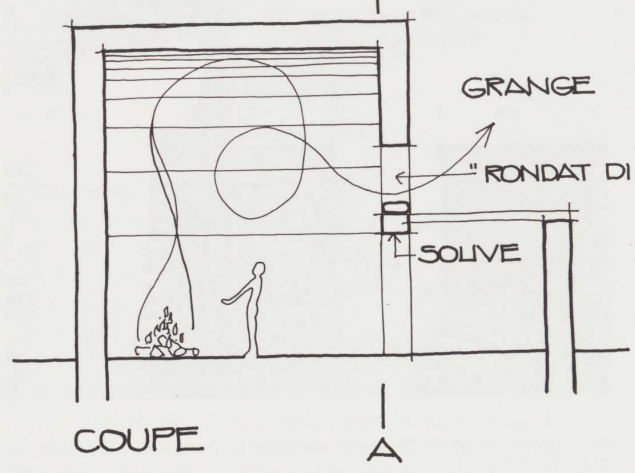
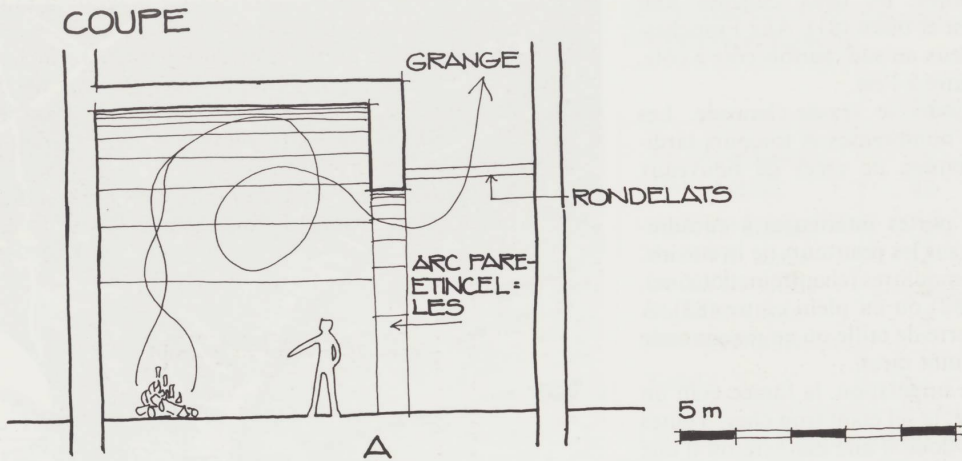
Une cuisine voûtée au *Peu-Péquignot* (1653). On voit ici l'arc doubleau pare-étincelles et l'étroite partie arrière couverte par les *rondelats*. L'arc repose sur un corbeau mouluré et un piédroit de pierre de taille. Perches pour fumer la viande. Photo 1980.

81. 4 exemples aux *Pruats*, à *La Chaux-d'Abel*, à *La Biche*.

82. *Les Pruats*.

83. *ibidem* (1619).

84. G. Lovis, *op. cit.* p. 41-61.



COUPE A-A

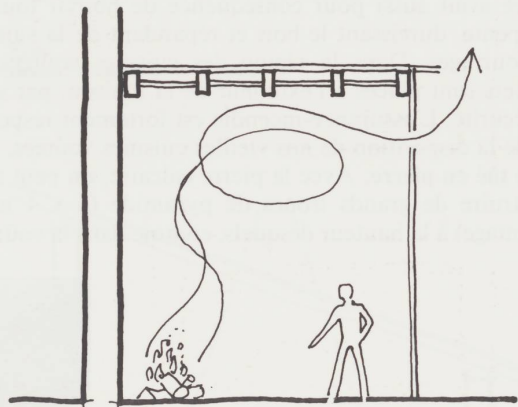


Même cuisine, les *rondelats* vus en contre-plongée.

toujours disposée perpendiculairement à la façade, construite en *laves* et non en tuf comme on l'a prétendu (85). Il existe plusieurs systèmes pour assurer le passage de la fumée dans la grange où elle se répand par la suite. Des perches horizontales non jointives, disposées dans un sens ou dans l'autre, peuvent constituer un faux-plafond au bout de la voûte : ce sont les *rondelats* (86), traversés par la fumée qui passe ainsi de la cuisine à la grange. Le *rondat di fûe* (rond du feu) est une ouverture en demi-cercle ménagée dans la lunette maçonnée et posée sur une grosse solive qui ferme la voûte du côté intérieur (87). Enfin, la même lunette pouvait être remplie par une simple cloison dans laquelle s'ouvrait un volet de bois, la *lade*. On ne trouve plus de tels fumoirs à l'ouest du

Cerneux-Veusil ; si la cave voûtée se voit un peu partout dans l'architecture rurale, il n'en va pas de même de ces cuisines qui sont absolument une particularité de l'ancien Evêché de Bâle. Il ne reste dans la zone étudiée que 2 voûtes, mais on a des traces ou indices pour 9 à 11 autres voûtes. Une majorité de ces fumoirs ont été démolis, quelques-uns seulement plafonnés.

La voûte plate (88). La voûte en pierre était si répandue autrefois dans les Franches-Montagnes qu'on croyait que



LA "VOÛTE PLATE"

COUPE

85. Hunziker, repris par d'autres.

86. *Le Peu-Péquinot*.

87. Dernier exemple de *rondat di fûe* à Semplain sur Sornetan, photo in *L'Hôtâ* n° 2 ; autrefois au Peuchapatte.

88. Expression employée spontanément au *Cerneux-Joly* et aux *Genevez*.

ce terme signifiait *fumoir*. Lorsqu'on fumait sous un plafond surélevé, à poutraison apparente, on l'appelait donc *voûte plate*. C'est un fumoir à bon marché, généralement ajouté après coup. On en trouvait 2 dans la partie franc-montagnarde de notre zone d'inventaire, aujourd'hui disparues (89).

Avec ce type de fumoirs, la maison n'a aucune cheminée : la fumée se répand dans la grange. On suppose qu'on cherchait ainsi à sécher les céréales souvent moissonnées avant maturité ou par mauvais temps, mais la fumée avait aussi pour conséquence de noircir toute la charpente, durcissant le bois et répandant de la suie sur les fourrages. Dans la région des cuisines voûtées, les greniers sont placés à l'extérieur de la maison, par souci de sécurité. L'assurance-incendie est fortement responsable de la disparition de nos vieilles cuisines voûtées.

Le tué en pierre. Avec la pierre calcaire, on peut aussi construire de grands troncs de pyramide (4 x 4 m ou davantage) à la hauteur desquels, comme dans la voûte en

Pierre, sont disposées de grosses perches pour suspendre la viande à fumer. Il est nécessaire de faire reposer une telle masse de maçonnerie sur des arcs engagés dans les murs ou reposant sur des piliers libres, et de contrebuter soit par d'autres voûtes (d'arêtes ou en berceau) soit par les poutraisons des locaux voisins, voire par des contreforts à l'extérieur de la maison. Ce dispositif étonnant, complexe, monumental, paraît hérité de l'architecture médiévale : voyez les cheminées des châteaux et abbayes des XIV^e et XV^e siècles (90). On trouve des *tués* en pierre ici ou là en Franche-Comté (91), au Val-de-Ruz (92),

89. *Le Cerneux-Joly*.

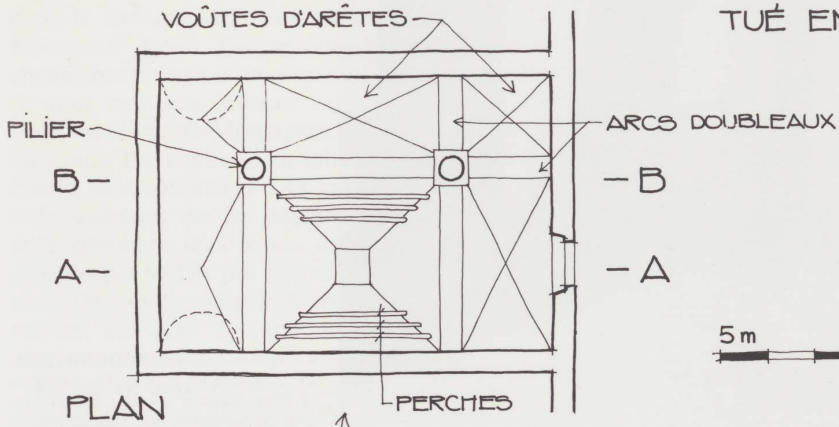
90. Superbe exemple à côté de la cathédrale de *Pampelune* (XIV^e s.) / v. aussi Yves Beauvalot, *Dijon, Palais des Etats*, Paris, Lescuyer fig. 5-7.

91. Carte de répartition in C. Royer, op. cit. p. 53 et J. Garneret, op. cit. carte n° 1.

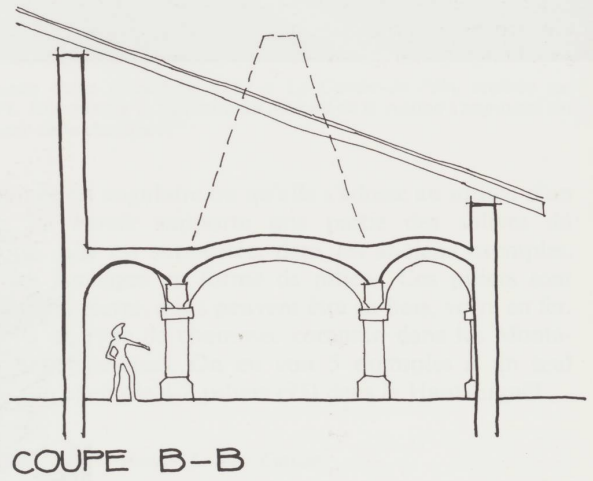
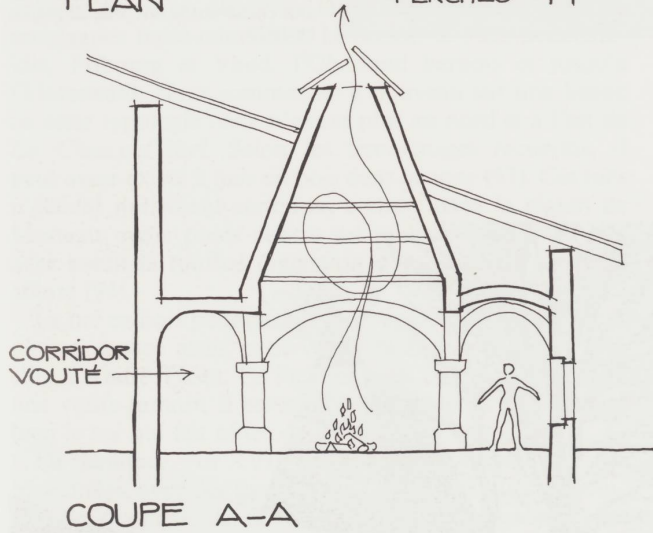
92. J. Courvoisier, op. cit. p. 239.

La Combe-du-Pélu, maison de 1635, chapiteau d'un pilier du *tué* en pierre, autrefois libre. Spirales imitées du style ionique (?), torsade en fer forgé pour accrocher des ustensiles, console pour lampe à huile. Le pilier est quadrangulaire largement chanfreiné. Photo 1978.





TUÉ EN PIERRE





La Grande Coronelle (1621), cuisine. 2 piliers libres à socles cubiques et chapiteaux à spirales portent les arcs encadrant le *tué*. Vue de l'ouest en 1929.

La Rangée-des-Robert, reconstitution contemporaine. Aspect extérieur d'un *tué* ou d'une *cloche* en bois. Vue du sud-est, 1980.



dans le sud du Jura, aux alentours de *La Chaux-de-Fonds*, en Ajoie. *Tué* se distingue assez nettement de cheminée : il s'agit d'un dispositif de plan carré dépourvu de tout manteau, linteau ou chambranle quelconque. Dans les Franches-Montagnes, ces *tués* sont pratiquement inconnus. Par contre, il en subsiste 3 dans le Haut-Erguël étudié, sans compter 3 à 13 cas disparus : grande incertitude là-dessus, car les paysans suisses-allemands ne savent comment décrire ces étranges constructions et le prospecteur n'était pas encore très au clair là-dessus non plus. Devenues complètement anachroniques, ces cuisines ont été quasi systématiquement démolies ou fortement transformées.

Le tué en bois. C'est la *cheminée de planches*, encore appelée *borne* ou *cheminée burgonde*, répandue dans les montagnes franc-comtoises, la Bresse, le Jura neuchâtelois, Fribourg et Vaud, l'Oberland bernois et jusqu'à l'Unterwald. Nous sommes ici à nouveau sur une limite de cette typologie : elle n'existe plus au nord et à l'est de *La Chaux-d'Abel*. Selon les témoignages recueillis, il peut avoir existé 2 *tués* en bois dans la zone (93). Ces *tués* n'étaient nullement centraux, comme dans la région de Morteau, mais posés contre un mur extérieur. On lira avec profit la touffue digression d'O. Cuendet sur cette affaire (94).

Le *tué* en bois peut parfois être séparé du mur extérieur par un espace assez petit voûté en berceau : le *relévou*, cher à André Tissot. Ce local ne peut être confondu avec une voûte-fumoir, il est moitié moins haut. C'est bel et bien le *tué* qui fait office de fumoir, non la voûte.

La cheminée. Au XVII^e siècle apparaissent les cuisines plafonnées, avec des fumoirs de dimensions plus restreintes. Le manteau de nos cheminées se compose d'une *bande* – comme on l'appelle dans les anciens textes – monolithique assemblée avec un ou deux linteaux plus petits en équerre, et d'un ou deux jambages suivant que la



Maquette d'une maison de 1682 à *La Combe-du-Pélu*, réalisée par l'EPFL. Elle montre la structure du plafond de la cuisine s'appuyant sur la *bande* de la cheminée.

cheminée est angulaire ou qu'elle s'adosse au milieu d'un mur. La *bande* supporte une partie des solives du plafond. Elle est supportée, dans les anciens exemples, par des jambages en forme de piliers. Ces piliers sont souvent en pierre, mais peuvent être en bois, voire en fer. C'est là un type de cheminée commun dans les Montagnes neuchâteloises. On en voit 5 exemples à un seul pilier, un exemple à 2 piliers (95) dans le Haut-Erguël.

93. *Le Droit-de-Renan*. Le Peu-Claude.

94. O. Cuendet, « Bornes et tués ou la cheminée centrale dans les régions bourguignonnes » in *L'Hôtâ* n° 10.

95. *La Combe-du-Pélu*.



La même cheminée à piliers quadrangulaires chanfreinés, vue en 1978.

On n'a pas d'exemples de jambages pleins dans la région avant le XIX^e siècle : il y en a un daté de 1671, mais il s'agit du remploi d'une *bande* de grande cheminée à pilier (96). L'exemple daté le plus récent est de 1867 (97) ; au total une petite dizaine. Enfin, certaines cheminées n'ont pour tout *jambage* que deux consoles : il s'agit de cheminées d'aspiration au-dessus des grands fours à pain. On en trouve aussi aux Franches-Montagnes, où les autres types sont absents. La plus ancienne cheminée est de 1646 (98). Nos cheminées succèdent-elles au *tué* en

pierre, sont-elles une imitation de l'architecture bourgeoise ? Lorsqu'on s'est mis à chauffer les cuisines, il a été aisé d'obturer l'ouverture inférieure pour empêcher l'appel

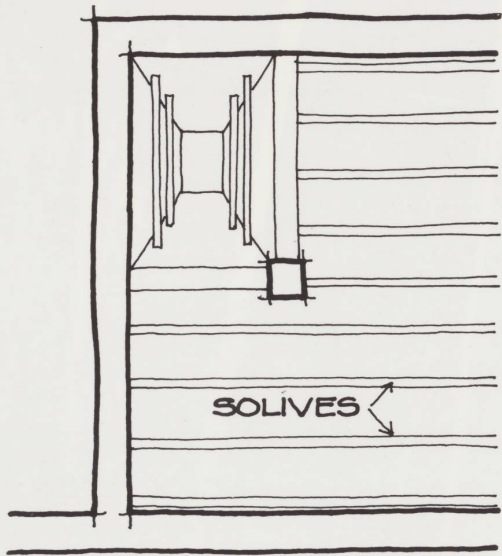
96. *ibidem* même maison.

97. *Sur-le-Crêt*.

98. *La Chaux-d'Abel*.



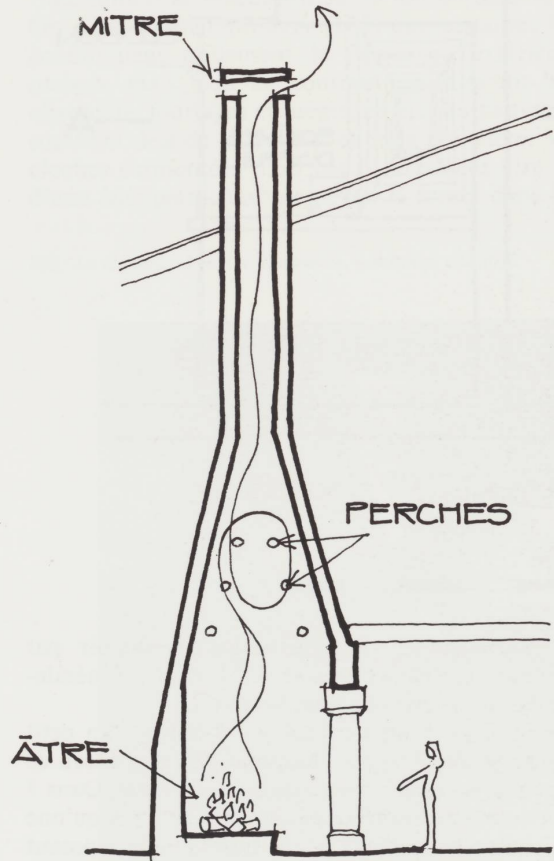
Le Droit-de-Sonvilier, pilier de cheminée en bois, 1631. Photo 1978.



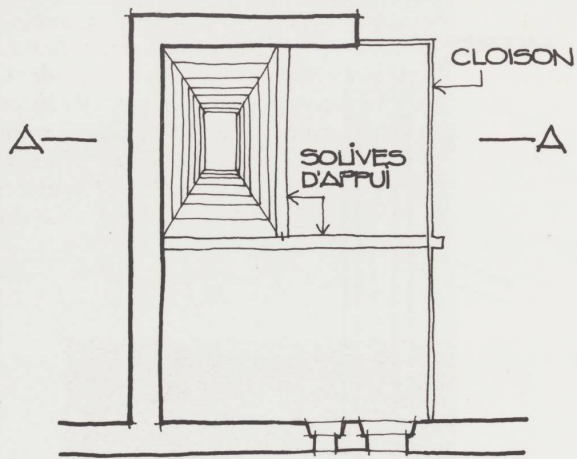
PLAN



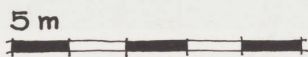
CHEMINÉE À 1 PILIER



COUPE

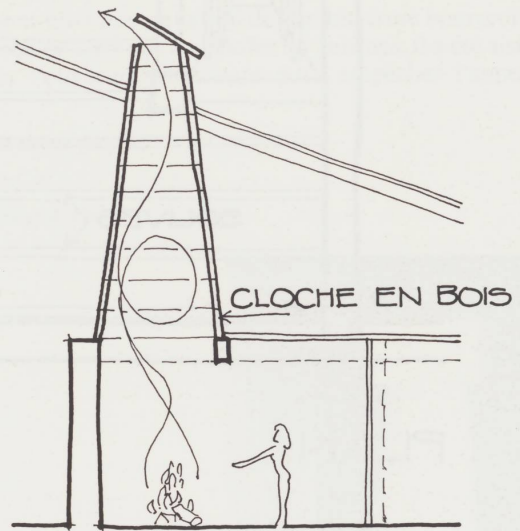


PLAN



d'air et de raccorder des fourneaux au fumoir par l'intermédiaire de tuyaux en tôle. Le fumoir a généralement été désaffecté par la même occasion.

La **cloche**. C'est le terme local pour désigner un petit fumoir souvent angulaire, se composant d'un manteau de bois suspendu portant la maçonnerie de la *hotte*. Dans 7 exemples, tous aux Franches-Montagnes, il n'y a qu'une poutre (éventuellement une petite transversale) reposant sur deux murs parallèles de la cuisine : la *hotte* s'appuie donc de trois côtés sur les murs de la cuisine. Dans une dizaine de cas, on a une *cloche* angulaire avec deux poutres fortement assemblées. Ce système assez récent est répandu surtout aux Franches-Montagnes.



COUPE

Systèmes intermédiaires. On découvre divers croisements entre les six espèces de fumoirs décrits ci-dessus : telle voûte de cuisine était munie d'une *cloche* vraisemblablement dès l'origine, et s'arrêtant dans la grange ; telle autre voûte se terminait par un petit *tué* de bois (99).

Canaux et souches de cheminée. Nous nommons *hotte* la partie tronconique qui sert de fumoir. Le plus généralement en maçonnerie (pierre calcaire ou tuf), les *hottes* sont traversées de perches servant à suspendre la viande.

99. Ami-P. Prince, *Les Franches-Montagnes dans l'Histoire* ; Fritz Leu, *Antropogeographie der Freibergen*. Nombreux exemples détruits.



Le Peu-Claude, hotte vue en contre-plongée, avec les perches pour suspendre la viande à fumer. Etat en 1980.

La *hotte* des cheminées et *cloches* est assez grande, de plan rectangulaire allongé et peut être accompagnée d'un ou de deux petits voûtains. Seules 8 *hottes* sont encore ouvertes en bas, c'est-à-dire dans leur état primitif: il s'agit de cuisines désaffectées ou d'une volonté délibérée du propriétaire. Témoignages et indices laissent supposer qu'un certain nombre de *hottes* étaient en bois. Ces petites cheminées de planches sont rarissimes.

Sur-le-Peu, maison ruinée (vers 1700) montrant une *cloche* jusqu'au toit avec ses deux grosses solives et le petit voûtain rétrécissant la hotte et rassemblant la fumée. Photo 1980.

Le fumoir débouchait-il sur le toit ou dans la grange ? On peut en effet prouver (100) que certaines *hottes* ne conduisaient nullement la fumée à l'extérieur de la maison, mais bien au contraire en faisaient bénéficier charpente, fourrages et même, en été, les pauvres faneurs souffrant déjà de la chaleur et de la poussière. Même les cloches surmontées d'un canal pouvaient être équipées d'une *lade* permettant de dévier la fumée dans la grange

100. *Le Cerneux-Veuil* / v. aussi G. Lovis, op. cit. 66-7.





Souche de cheminée ancienne au Haut-des-Vieilles. Photo 1978.

(101). De toute manière, cette pratique n'a pas existé à *La Chaux-d'Abel*, où les charpentes ne sont jamais noircies. Beaucoup de cheminées et de *cloches* ont été détruites. On signale 16 cheminées disparues, dont 3 au moins avec piliers, 38 *hottes*, plus une bonne dizaine de cas douteux.

Un **canal de fumée** est posé d'aplomb au-dessus des cheminées et de certaines *cloches*, en pierre calcaire ou en tuf. Presque tous ont été refaits en matériaux modernes. Les souches de cheminée anciennes sont donc rarissimes. Elles étaient coiffées d'une *lave* rectangulaire posée sur de plus petites pierres grossièrement taillées. Dès le siècle passé, on a employé la brique, puis le ciment. Les souches sont menacées dans cette région par les descentes de neige.

Quelques traits importants se dégagent de cette analyse :

1. La voûte en pierre servant à fumer n'existe pas à l'ouest des Franches-Montagnes.

2. Le *tué* en pierre n'existe pas à l'est de *La Chaux-d'Abel*.

3. La *cloche* se développe surtout dans les Franches-Montagnes et la cheminée à *La Chaux-d'Abel*.

4. Les fumoirs en bois constituent des systèmes simples et moins coûteux. Toutefois, ces cuisines de pauvres ont presque toujours été modifiées ou supprimées, alors que la pierre subsiste plus facilement.

5. On cherche, aux Franches-Montagnes, à garder la fumée dans la maison. Les charpentes y sont souvent totalement goudronnées. A *La Chaux-d'Abel*, la fumée est conduite à l'extérieur de la maison, quel que soit le type de fumoir.

Le coin du feu. L'âtre peut être une grande pierre rectangulaire, d'une dizaine de centimètres d'épaisseur, placée sous la cheminée ; on en trouve encore quelques-unes. Dans les Franches-Montagnes, on faisait plutôt le feu directement par terre.

La platine. Au-dessus de l'âtre, enchâssée dans la paroi au moyen d'un cadre en pierre ou en molasse, on trouvait la *platine* (102), *taque* ou *plaque de cheminée*. Cette grande plaque en fonte sert à chauffer la chambre de ménage par diffusion. Cette mission n'était jamais assurée par une dalle de molasse. La platine a une face nue et une face décorée de reliefs moulés, cette dernière étant tournée vers la cuisine. Aucune *platine* n'est plus en place dans la zone d'inventaire. On retrouve ici ou là son chambranle, ailleurs, déplacée, la platine elle-même, souvent cassée (une dizaine en tout). Leur utilité a disparu depuis très longtemps, puisque les poêles ont pris la relève, et elles sont fragiles. En Franche-Comté voisine, où ces plaques abondent, une enquête a été lancée à leur sujet (103). On rencontrait la platine en principe dans

101. Ch. Roy, op. cit. p. 393.

102. H. Bühler, op. cit. p. 74.

103. A. Millot, « L'étude des plaques de cheminée comtoises » in *Barbizier* 1978 p. 22 sq.

chaque cuisine jusqu'au XVIII^e siècle y compris, dans toute la chaîne du Jura. Son usage a persisté plus longtemps à la Vallée de Joux (104).

Le dispositif de cuisson lui-même, potence, crémaillère et *chaudière*, a lui aussi complètement disparu. Nous n'avons vu que deux *chaudières* abandonnées et quelques crémaillères (105) dont une en bois. Tout le reste a été raflé par les antiquaires. Quelques familles utilisent encore de vieux potagers en fonte intéressants.

Dans le coin du feu s'ouvrent encore les bouches du four à pain et du fourneau à banc.

Le four à pain. Il n'est jamais collectif. Chaque maison en a un. Dans 90 cas pourtant, il n'en reste pas trace, ou bien l'information manque. Le four à pain donne en principe dans la cuisine, mais pas toujours et pas forcément à proximité du fourneau à banc. Il peut faire saillie dans l'*écurie*, voire dans une cave etc.

Souvent pourtant, les bouches des deux fours sont en équerre dans le coin du feu. Il arrive donc souvent que le four à pain fasse saillie à l'extérieur de la maison. On rencontre ce dispositif tout au long de la chaîne du Jura. Il offre l'inconvénient de gaspiller la chaleur, mais la cuisine étant de toutes façons inchauffable...

On trouve 10 fours extérieurs encore existants et 19 si l'on compte les démolitions signalées. 10 fours intérieurs et 20 si l'on compte les démolitions.

Le four en saillie peut être de plan arrondi (5) ou carré (8) ; il est d'un petit toit de tuiles.

Le four à pain se compose d'une voûte surbaissée munie ou non d'un canal de tirage et d'un cendrier. Les cendres sont récupérées pour la lessive ou le jardin. Le cendrier peut aussi se trouver à côté et non directement sous la bouche principale. La voûte est construite en pierre de grès ou de molasse ou en briques réfractaires.

La bouche du four, fermée par une porte en fonte ou tôle, est en anse de panier ou en arc surbaissé ; elle peut



La Souriche, platine de 1748 appliquée contre une façade. Intéressants moulages symboliques : NOUS TROUVONS NOTRE VIE OU LES AUTRES LA MORT. Trouvée également dans le Jura vaudois et en Franche-Comté. Photo 1977.

être en pierre de taille feuillurée. La bouche du four peut par ailleurs aussi être surmontée, par crainte du feu, d'une voûte en berceau.

104. A. Piguët, op. cit. p. 40 etc.

105. Détails dans Jules Surdez, « Le thé di bon vèye temps ».



Intérieur d'un four à pain à *La Rangée-des-Robert*. Chaque pierre réfractaire est taillée « sur mesure ». Photo 1980.

Le même four. On voit les voûtes aménagées pour conduire la fumée du four jusqu'à la cheminée. En-dessous de la gueule du four, le cendrier. Photo 1980.

6 fours seulement sont encore en état de marche et utilisés. Il faut encore ajouter 4 fours transportables, en fonte ou en tôle, qui doivent être du début du siècle.

Un seul four à pain est daté (1856). Il est probable que ces fours, comme tout ce qui est chauffé, devaient être refaits périodiquement. Leur emplacement pourrait toutefois être en rapport avec l'époque de leur installation (à supposer qu'on les refasse constamment au même endroit, ce qui est vraisemblable). En prenant la date de 1680 comme charnière, on trouve :

	extérieur	intérieur
Avant 1680	1	10
Après 1680	10	10

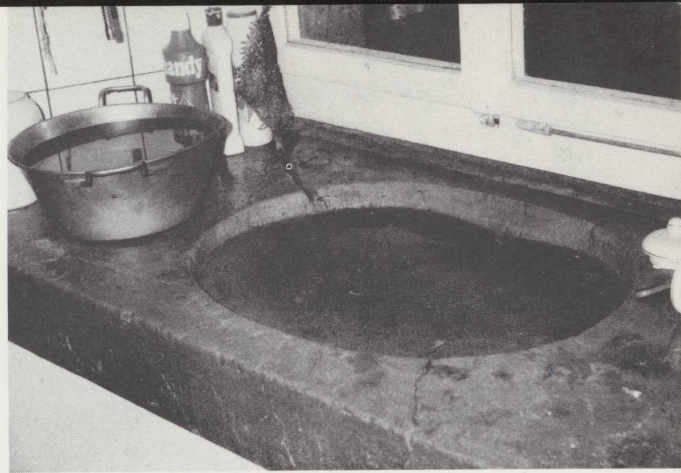
On peut donc observer que les fours étaient primitivement construits à l'intérieur. Le four prenant une place considérable, des raisons démographiques et d'économie rurale pourraient-elles expliquer son rejet à l'extérieur au



XVIII^e siècle ? Pour J. Garneret, c'est plutôt pour des raisons de sécurité qu'on aurait adopté ce système (106).

Nous n'avons parlé jusqu'ici que du petit four à pain, qui n'exige pas un local à lui tout seul. Pour des raisons inexplicables, certaines maisons sont munies d'un local voûté, plus petit qu'une cuisine, généralement à l'angle de la maison, ouvrant à l'extérieur ou dans la cuisine elle-même. On tient parfois ces locaux pour d'anciennes forges ou d'anciennes fromageries. Ils sont aujourd'hui désaffectés et sans doute plusieurs ont-ils été détruits. En Franche-Comté, on appelle ce local la *chambre à four*. C'est là qu'on trouve des cheminées à consoles (107).

Le sol. Les souvenirs de cuisines en terre battue paraissent lointains déjà dans la zone d'inventaire. Le dallage est général. On trouve d'ailleurs d'autres parties dallées dans certaines maisons : corridors, *devant-huis*,



Un évier au Cerneux-Lombard. Photo 1980.

voire *écuries*. Les dalles étaient extraites à la surface des lits de roche, aplanies et découpées par les tailleurs de

106. J. Garneret, op. cit. p. 513.

107. Ces fours sont signalés aussi à La Brévine au début du XVII^e s., v. Jean Courvoisier, « Marchés de construction à La Brévine au début du XVII^e siècle » in *Musée neuchâtelois* 1956 p. 33-50.



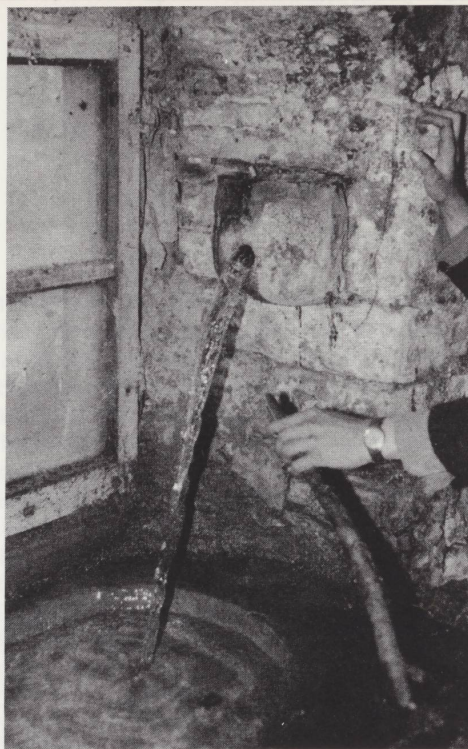
Le Peuchapatte, dallage polygonal de cuisine en laves. Photo 1980.

Pierre. Elles se polissaient par l'usure. Il y a au moins deux façons de les disposer : en bandes de largeur inégales – toutes les *laves* sont alors orthogonales – ou en polygones irréguliers (108). Le premier système est de loin le plus répandu. On trouve au plus 26 cuisines dont le sol est encore en *laves*.

L'eau. La cuisine est l'endroit où se rejoignent l'eau et le feu. Sur le haut-plateau, il était nécessaire d'aller chercher l'eau à la citerne au moyen d'une seille de bois. Toute cuisine était munie d'un *évier* monolithe peu creusé, non conçu pour contenir de l'eau, mais seulement pour la rassembler et la faire s'écouler au-dehors par un orifice traversant le mur et se prolongeant par un petit canal un peu saillant sur la façade. Dans un cas, la cuisine étant par trop enterrée, l'écoulement a été fait vers l'intérieur : un caniveau couvert d'une planche traverse la cuisine et rejoint la fosse à purin dans l'*écurie* (109). Ce système, récupérant les eaux usées, a pu exister plus couramment.

L'évier se trouve toujours sous la fenêtre de la cuisine, sauf dans deux cas où il a été disposé dans l'angle. Sa forme et sa grandeur sont assez variables : ovale, cercle, trapèze, rectangle arrondi etc. ; c'est toujours une pierre respectablement lourde. Certains ont des angles moulurés ou sont pourvus de petits socles de part et d'autre pour poser des objets. L'un est daté. On a retrouvé au total 43 éviers monolithes, soit dans une bonne moitié des cuisines visitées.

En-dessus de l'évier, dans l'une des embrasures, nous trouvons dans 3 cas géographiquement voisins une *Pierre à eau* ou aiguière en pierre, réserve d'eau en forme de bénitier mural muni d'un trou et d'un bouchon, qui servait à se laver les mains avant l'eau courante. On retrouve de telles aiguières en pierre dans les pays méditerranéens.



Fontaine murale au *Peu-Claude*, démonstration ! construite en 1749, photographiée en 1980.

L'agencement. Nous avons relevé des niches murales dans 21 cuisines, la grande partie d'entre elles du XVI^e et XVII^e siècle. On a encore quelques exemples d'armoires-niches (mais boisées) au XVIII^e, mais au XIX^e on ne trouve tout au plus qu'une petite niche à allumettes.

L'armoire-niche possède des rayonnages en bois ou en pierre. Le pourtour peut en être mouluré en harmonie avec le reste de la cuisine. Certaines armoires-niches sont voûtées en anse de panier. On trouve encore d'autres niches, plus petites, disposées plus bas, qui servaient de petites armoires, de place pour la lampe ou de lieu de rangement des précieuses allumettes. On trouve quelques

108. *Le Creux-des-Biches, Le Peuchapatte.*

109. *Le Peu-Claude.*



La Rangée-des-Robert, plafond du XVII^e siècle, formé d'un cadre de solives et d'une solive médiane richement moulurés supportant de larges planches assemblées par liteaux rainés. Photo 1980.

niches triangulaires, très petites, qui devaient avoir une fonction religieuse. On y mettait des statuètes protectrices ou *moutternattes* (110). C'est une règle générale, dans la zone d'inventaire, que plus une maison est ancienne, plus ses murs sont percés de niches aux fonctions multiples. La moitié des meubles de la maison étaient primitivement pris dans les murs. Le buffet de cuisine ou dressoir, *métra*, est parfois conçu comme un véritable agencement. Nous avons trouvé au moins 18 dressoirs anciens intéressants, du XVIII^e et XIX^e siècle. Nous n'entrons pas ici dans leur examen.

Les chambres et accès

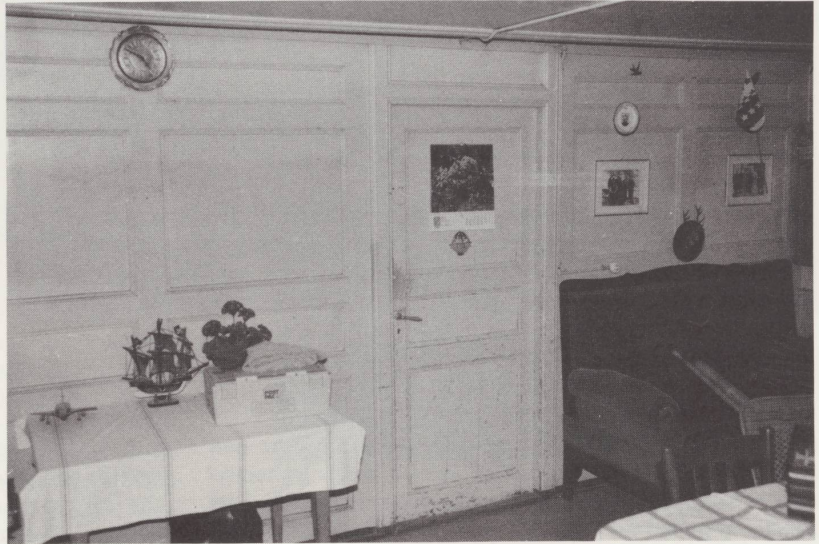
Le *poiye* et la petite chambre ou *cabinet*. Ces deux pièces jumelles ne sont généralement séparées que par une cloison en bois. Le fourneau peut traverser cette cloison pour chauffer les deux chambres. Chaque pièce possède sa fenêtre, la *petite chambre* étant souvent au coin de la maison. Il est rare que ce cabinet ait un accès direct par la cuisine ; il est donc en quelque sorte un *saint*

des saints puisqu'on doit franchir jusqu'à 5 portes pour y parvenir de l'extérieur.

Le sol est planchéié. Les **lambris**, réalisés sans clous, possèdent d'intéressants liteaux rainés pourvus de moulures de quelques types peu variés. Ceux du XVII^e, rares, sont larges et compliqués, et les solives correspondantes sont aussi moulurées. Les lambris vont presque toujours jusqu'en haut des parois et couvrent la plupart du temps la poutraison du plafond. La pièce est ainsi entièrement boisée. Aux Franches-Montagnes, on trouve quelques cas de lambris ne couvrant que le bas des parois, le reste étant plâtré. Il y a aussi des lambris à panneaux, soit seulement du côté façade (embrasures, allèges), soit exceptionnellement dans toute la pièce. On trouve parfois derrière les lambris les vestiges d'une isolation faite de mousse et de lichen. Les lambris sont presque toujours peints en vert clair ou en bleu clair. On ne sait à quand remonte cette habitude, mais on cherchait peut-être ainsi à vaincre la

110. Témoignage de Denys Surdez, Bassecourt.

Le Peu-Péquignot, maison de 1840.
Rare exemple de lambris à panneaux.
Photo 1980.



monotonie du bois de sapin (111), d'ailleurs de couleur claire et donc salissant.

Les **tablettes** intérieures des fenêtres sont parfois fort larges et peu débordantes : on y travaillait l'horlogerie à domicile et elles étaient les seuls endroits bien éclairés. On voit encore beaucoup de ces anciennes tablettes.

La **niche** que déterminait la platine dans le mur de la cuisine était primitivement ouverte, les vieillards s'y blottissaient en hiver (112). Plus tard, on agença cette niche en forme d'armoire à portes ajourées, pour la diffusion de la chaleur : cette transformation doit être postérieure à l'introduction des fourneaux à banc. Il subsiste 5 ou 6 séchoirs de ce type dans la zone étudiée, mais à l'intérieur, comme déjà dit, les platines ont

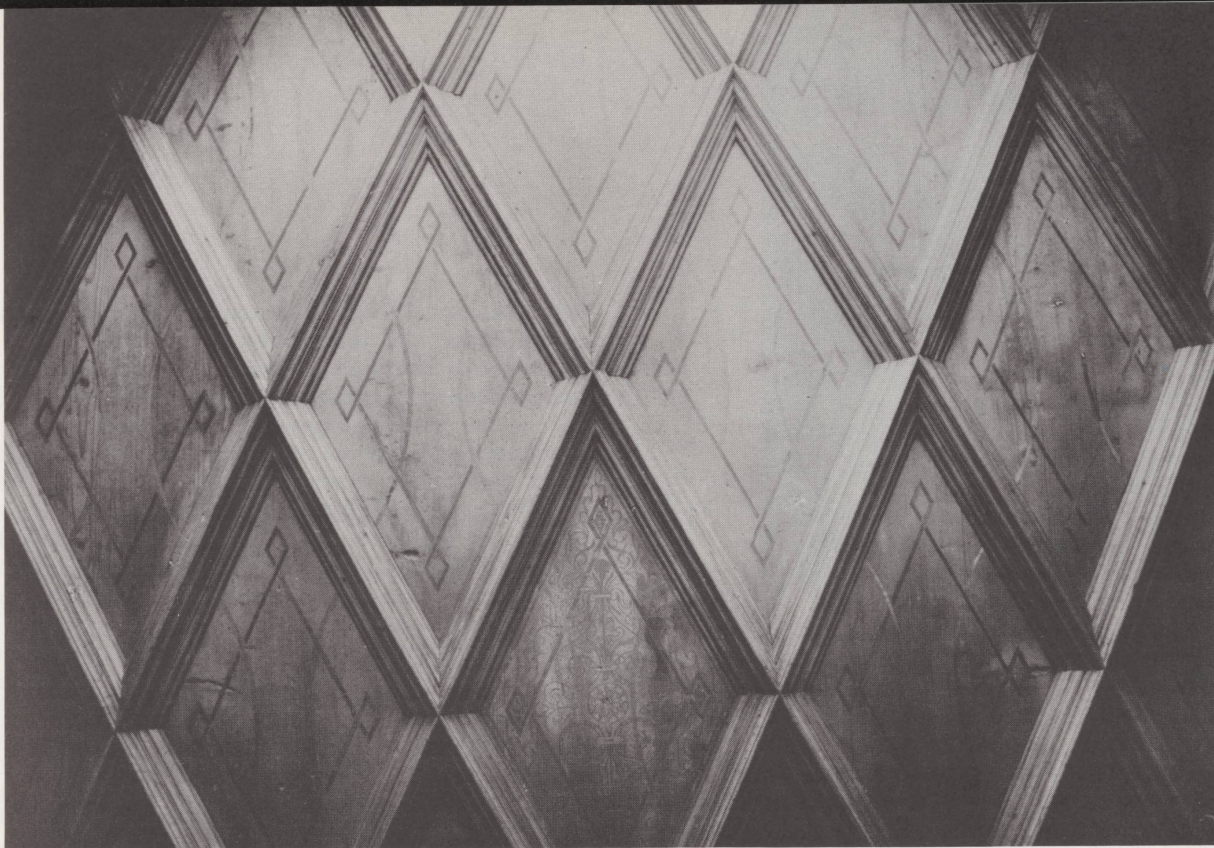
disparu. Ce séchoir est courant en Franche-Comté (113), J. Garneret en figure plusieurs. On trouve le plus souvent trois petits placards à portes carrées au-dessus des portes ajourées.

Dans le même mur, on peut encore trouver une petite armoire murale jouxtant la porte reliant cuisine et chambre. Elle correspond à un dispositif semblable dans

111. M. Chappuis, « Meubles paysans du Jura » n° spécial de *L'Hôtel* 1979.

112. R. Meylan, *La Vallée de Joux, les conditions de vie dans un haut bassin fermé du Jura*, Neuchâtel 1929 p. 72.

113. J. Garneret, op. cit. p. 35, 139, 147.



L'exceptionnel plafond de *La Grande Coronelle* (1621) : panneaux en losange richement moulurés, marquetés et peints. Photo 1928.

la cuisine. Pour M. Garneret, il s'agit d'un passe-plats (114).

Dans l'embrasure de ladite porte ou environ peut exister à bonne hauteur du sol une niche pour les allumettes, hors de la portée des enfants.

Dans presque toutes les pièces, on trouvait autrefois des **alcôves** ; il n'a plus été possible d'en observer aucune trace.

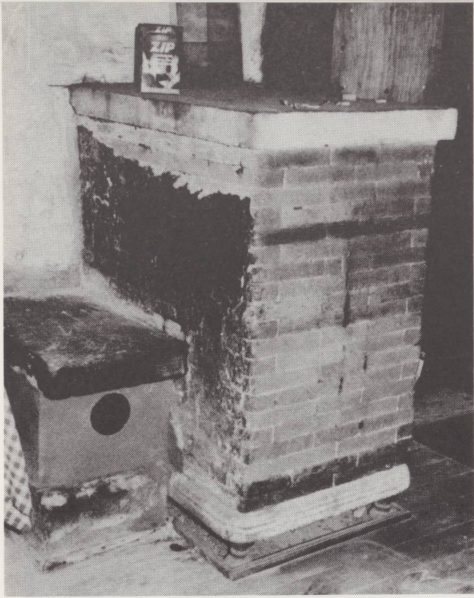
Unique chauffage de la maison, le **fourneau à banc** se charge toujours par la cuisine. Au XVI^e siècle, il faut un véritable tunnel à travers l'épaisse maçonnerie pour accéder à sa bouche. Les plus anciens fourneaux sont en pierre calcaire ou en tuf (115), aujourd'hui introuvables.

Un grand nombre de matériaux et de formes ont été essayés pour cette pièce essentielle de l'habitat, source principale de confort dans la maison. Il ne reste des fourneaux en pierre que quelques dalles déposées, qui en formaient le socle ou le couvercle. Ces fourneaux étaient généralement à *grillon* (116). On trouvait à l'occasion des fourneaux montés entièrement en terre réfractaire. On en

114. *ibidem* p. 72.

115. Témoignage de Denys Surdez, Bassecourt.

116. Munis de trois marches entre le corps principal et le mur, où l'on s'assoit pour se chauffer.



La Chaux-d'Abel, fourneau à banc en briques. Pieds tournés, socle mouluré en pierre, dalle de couverture probablement refaite. Photo 1978.

voit aussi en briques. L'un de ceux-ci (disparu) était une tour ronde de deux mètres de haut recouverte de tôle. Plus récents sont les fourneaux en molasse peinte, parfois datés et signés. Les dates vont de 1858 à 1950. Enfin, le fourneau en *catelles* est le modèle qui se fait encore aujourd'hui. Un seul exemple à des *catelles* peintes à la main, assez moderne (117). Les autres *catelles* sont soit moulées, soit lisses et monochromes. On trouve à peu près toutes les couleurs, avec une prédominance du vert, de même que pour les fourneaux en molasse. Les modèles récents se composent d'un simple banc, sans grillon. Au niveau du sol, un renforcement sert à mettre sécher les souliers ; il y a aussi souvent un *cavette*, munie d'une porte, où l'on pouvait mettre à tiédir divers objets. Au-dessus du fourneau peut exister un trou à chaleur pour la chambre du haut.

La longévité des fourneaux est relativement faible. C'est pourquoi il est difficile de dater leur apparition dans cette région. La question reste ouverte. Nous signalons seulement qu'on installe des *platines* jusqu'à 1832, et que

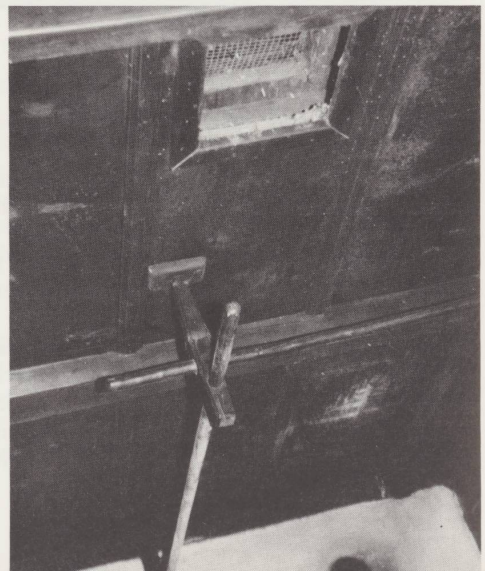
Piguet donne le XVIII^e siècle comme date d'apparition des fourneaux à la Vallée de Joux.

Les autres chambres. Certaines maisons avaient dès l'origine plusieurs pièces à l'étage, mais c'est un des endroits les plus transformés de la maison. La ou les chambres du premier avaient souvent des fenêtres-établis. On y retrouve les mêmes lambris qu'au *poiye*, mais généralement sans peinture. N'étant pas en contact avec le sol, ces pièces sont plus sèches. Il arrivait qu'une d'entre elles serve de penderie pour les habits sales (qu'on lavait deux fois par année) et de séchoir à oignons (118).

117. Chez Brechbühler.

118. Aussi dans le Jura vaudois, v. D. Glauser, *Deux maisons rurales de la région de Ste-Croix*, 1979, mém. lic.

Mont-Rossel. Séchoir à vêtements et trou à chaleur au-dessus du fourneau, vue en contre-plongée de 1978.



Dans les très anciennes maisons, les chambres à coucher du haut, réservées aux enfants, sont parfois fort basses (119). Dans ces temps reculés, on craignait l'incendie des fourrages et on disposait de la chaux et des pierres sur le plafond de ces pièces pour isoler l'habitation.

La grande majorité des pièces, aujourd'hui, donne au sud. De nombreuses maisons ont eu cependant des logements beaucoup plus mal situés, aujourd'hui désaffectés.

Une dizaine de maisons du XIX^e siècle possèdent encore un deuxième étage habitable.

Le corridor et l'escalier. Alternative au *devant-huis* ou prolongement de celui-ci, le corridor peut être, au XVII^e siècle, voûté en berceau (2 cas) (120).

La position de l'escalier est variable et a souvent changé. Il peut partir d'un coin de la cuisine, du *devant-huis*, de la chambre ou du corridor. Dans quelques cas, cet escalier est en pierre, mais en général il s'agit d'une *échelle de meunier*. Nous n'avons vu que peu de *passous*, trappe remplaçant l'escalier au-dessus du fourneau. Un escalier en pierre était couvert d'une voûte rampante, détruite (121).

Les locaux d'exploitation

Le lieu de travail du paysan à l'intérieur de sa maison est constitué du *devant-huis*, de l'*écurie* et de l'aire à battre. Si les maisons sont grandes, elles ne sont pourtant que de petites unités de production, nécessitant souvent une double activité (boissellerie, horlogerie, etc.) Cette diversité agraire (polyculture et élevage) et artisanale se retrouve dans l'agencement de la maison.

Le devant-huis. Sorte de hall d'entrée de plan rectangulaire (122) occupant la largeur de 2 ou 3 travées, cet espace permet de travailler à l'abri et, à la mauvaise

saison, de circuler du logement à la grange et à l'*écurie* sans sortir de la maison. On y trouve les outils et habits de travail, les seilles et les machines à traire, les colliers et les attelages. Il n'y fait clair que quand on ouvre la grande porte. Sur un côté, un bout de corridor mène à la cuisine, de l'autre une porte à l'*écurie*. Au milieu, le *devant-huis* se prolonge par la grange basse. Si à l'extérieur la maison possède trois entrées séparées (bêtes, chars, gens) il arrive que toutes trois débouchent dans le *devant-huis*.

36 maisons n'ont pas de *devant-huis*, 30 ont un *devant-huis* au sud (surtout au XVII^e siècle) et 13 à l'ouest (XVIII^e). Beaucoup ont été transformés. Les nouveaux habitants alémaniques n'ont pas compris sa fonction, et c'est surtout dans la zone nord qu'on voit subsister cette tradition.

L'écurie. Nous avons déjà dit que l'*écurie* a toujours sa porte réservée, voire deux. Comme les chambres, les *écuries* anciennes sont agencées en bois : plancher incliné et caniveau en bois (un seul cas subsiste) (123), crèches en bois et râteliers en bois (encore assez répandus, 20 cas notés), solide plafond à solives. Le bétail est nourri par le haut grâce à une série de trappes, les *avaloirs* ou *boranges*, disposées le long de l'aire à battre. On les ouvre pour fourrager, et le foin, jeté au préalable sur l'aire, y est déposé et tombe dans les râteliers. L'*écurie* ancienne est donc obligatoirement parallèle à l'aire à battre. Elle est basse, peu éclairée et encore moins aérée. Il y faisait une

119. 1,4 m au *Peuchapatte* !

120. *La Chaux-d'Abel*. Aussi dans les Montagnes neuchâtelaises, v. H. Bühler op. cit. p. 71, 73, 78.

121. *Le Cerneux-Joly*.

122. C'est le *néveau* de la Vallée de Joux : v. R. Meylan, op. cit. p. 73.

123. *La Michel*.

tiédeur qu'on appréciait et les veillées s'y tenaient parfois (124). On y logeait les domestiques, les faneurs et les gens de passage.

A *La Chaux-d'Abel*, l'écurie est presque toujours à l'ouest (31 cas) ou à l'est (10 cas). Aux Franches-Montagnes, on trouve plus de variété, mais c'est seulement au XVII^e siècle qu'on a adopté la même disposition qu'à *La Chaux-d'Abel*. Avant ou après, on a plus communément l'écurie au nord.

Dans un seul cas, l'écurie est centrale et située sous l'aire : on trouve un logement de chaque côté (125). Dans une autre maison, située à l'envers, l'écurie occupe la façade sud, mi-enterrée (126).

En plus de cette écurie principale, qui occupe une travée complète de la maison ou presque, on a souvent une petite écurie où on mettait la chèvre, le cheval ou les animaux malades. Pour des raisons de commodité d'accès, cette écurie est située plus près du logement, voire directement à côté de la cuisine, au contraire de la grande qui en est le plus éloigné possible.

L'écurie a subi beaucoup de transformations et surtout des agrandissements, le nombre et la taille des bêtes d'une exploitation ayant beaucoup augmenté depuis la construction. Les sols ont été cimentés, les plafonds rehaussés et refaits, les râteliers modernisés. Souvent, on a créé un fourrageoir. Pour avoir une écurie double, de part et d'autre de ce fourrageoir, on a dû parfois, profitant d'un été, retourner de 90° toute l'affaire, parfois en même temps que le retournement du toit.

Les latrines. Elles consistaient au mieux en un *caboulot* avec planche percée dans un coin du *devant-huis* ou de l'écurie ; souvent il n'y avait aucun isoloir, mais le seul siège percé, voire rien du tout. Comme au château de Versailles, on avait donc magnificence en façade, mais d'indigentes commodités. Ce n'est qu'après 1930, avec

l'eau courante, qu'on put construire de vraies salles de bain et WC.

Le pont de grange. Tous les bâtiments qui possèdent une grange à foin ont un dispositif permettant d'entrer les fourrages au premier, voire au 2^e étage, jamais au rez-de-chaussée. Cette façon de faire est ancienne à la Montagne, alors que dans les vallées on engrangeait au rez et que les ponts de grange y sont tardifs.

Le pont de grange ancien est une modeste levée de terre retenue par des parements de pierres équarries.

Il est situé le plus fréquemment au nord (59 cas), puis à l'est (30 cas), au sud (13 cas), enfin à l'ouest (9 cas). Il peut se trouver en pignon comme en gouttereau. S'il est en gouttereau, il arrive (16 cas) qu'il soit accompagné d'un avant-toit ou carrément d'une avant-grange faite après coup. C'est plus rare en pignon où on n'a guère qu'un petit auvent pour protéger l'entrée.

A l'introduction du ciment, certains paysans, ayant exhaussé la maison, relevèrent le pont de grange d'un étage, au moyen d'une énorme levée de terre ou d'une dalle de béton sous laquelle sont aménagés des abris de rangement. Une dizaine de ponts de grange ont carrément été refaits sur une autre façade à l'occasion d'une manœuvre de retournement de la partie rurale.

L'aire à battre est un plancher de madriers rainés encastres à leur extrémité dans de grosses poutres rainées, qui traverse toute la maison, de la porte à la fenêtre de grange. Elle occupe la largeur d'une travée et mérite aussi l'appellation de *pont de grange*. C'est là qu'on battait au fléau pendant l'automne autrefois, grâce à l'élasticité de cette surface. Sa solidité, prévue pour supporter le poids

124. G. Lovis, *Au temps des veillées*.

125. *La Combe-du-Pélu*.

126. *La Biche*.

des chars de foin attelés, est telle, qu'elle résiste sans difficultés à celui des machines agricoles, et que la plupart des aires sont conservées intactes.

Les locaux de stockage

Les matières dont il fallait faire provision sont le grain, les produits laitiers, la viande séchée, le bois de chauffage, le foin, la paille et surtout l'eau. Comme son nom l'indique, le grenier (intérieur ou extérieur à la maison principale) abrite le grain, mais aussi la viande fumée. Le lait, le beurre et les fromages siègent à la cave. Le bois de chauffe est réparti entre la grange basse, les appentis du grenier et les remises. Le foin est entassé dans le fenil, la paille sur le *chéfal*. Enfin, l'eau est stockée dans une ou plusieurs citernes. L'ancienne maison paysanne ne peut se concevoir sans cet ensemble de locaux répartis dans toute la maison et ses alentours.

Le grenier. Le paysan a deux ennemis, le feu et le voleur. Le grain en a deux autres : les souris et l'humidité. Le grenier pare à tous ces dangers. C'est un meuble géant (5 x 4 m, 3 m de haut) et démontable qui, dans la zone étudiée, est placé soit dans la grange soit à l'extérieur de la maison paysanne. Un modèle intermédiaire est le *cellier*, remise dans laquelle est incorporé un grenier. Certaines maisons enfin paraissent n'avoir jamais eu d'autre *grenier* qu'une grande arche menuisée.

Le grenier intérieur met le voleur échec et mat ; par contre, si la maison brûle, le grain sera perdu aussi. Le grenier est placé dans la grange, au deuxième niveau et adossé au grand mur pignon pour profiter de son rayonnement. C'est un caisson en madriers de sapin superposés horizontalement sur chant et assemblés à queue d'aronde, muni d'une porte sur l'un des petits côtés et d'un plafond hermétique.

Le grenier extérieur met l'accent sur le danger de feu. Il est irréaliste de stocker la précieuse moisson dans la grange dès lors que la maison n'a pas de cheminée. La fumée même gênerait le grain. C'est donc aux Franches-Montagnes qu'on va rencontrer ce type de grenier, alors que le modèle intérieur est caractéristique du Haut-Erguël et des Montagnes neuchâteloises. Ce grenier extérieur est placé dans un endroit facile à surveiller, le plus souvent au sud ou au sud-est : on n'en mettra en aucun cas au nord-est, où le vent porterait les flammes d'un incendie. La construction en est identique à celle du grenier intérieur, mais complétée d'un toit et d'un *mante-lage* de planches. Les 35 greniers extérieurs répertoriés sont donc lambrissés, soit verticalement avec couvre-joints, soit horizontalement à planches couvrantes, ou encore, pour les greniers restaurés récemment, en bois rainé. Du côté de la porte, on a profité du doublage de lambris pour ménager un petit couloir, la *loue* (127), qui servait de débarras. Il n'y avait en effet aucune place disponible pour cela dans le grenier lui-même.

A l'intérieur, les madriers, même vieux de trois siècles, paraissent comme neufs. Presque tout l'espace, sauf un petit couloir central, est occupé par de grands casiers ou *enchaîtres* (128). Ceux-ci ont généralement deux ou trois étages, de grandeur décroissante. Sur le dernier étage peuvent exister des *tablards* ou des arches avec couvercle, ainsi qu'au-dessus de la porte (129). Pour avoir accès à cet étage ainsi qu'aux perches disposées dans le sens du faîte et du haut desquelles la viande fumée narguait les souris, on a disposé de petits escabeaux. Le bois lisse et de

127. = galerie de bois ; v. J. Courvoisier, « Marchés de construction... » p. 33 sq.

128. Plan et croquis in Jean Garneret, op. cit. p. 100.

129. *Le Creux-des-Biches*.

FRANCHE-COMTÉ

CANTON DU JURA

LES BREULEUX

GRENIER

- EXTERIEURS A LA MAISON
- INTERIEURS A LA MAISON
- △ INSERES DANS LA REMISE

LE DOUBS

LE CREUX-DES-BICHES

LE PEUCHAPATTE

LE BOECHET

LE CERNEUX-JOLY

LE PEU-CLAUDE

COMMUNE DE MURIAUX

LE CERNEUX-GODAT

LES BOIS

LE CERNEUX-VEUSIL-DESSOUS

DESSUS

CANTON DE BERNE

LA COMBE A LA BICHE

ST-IMIER

LA CHAUX D'ABEL

LA MONTAGNE DU DROIT

LA FERRIERE

SONVILIER

ECH 1:50'000

LES PRUATS

CANTON DE NEUCHÂTEL

RANGÉE DES ROBERT

LA COMBE DU PELU

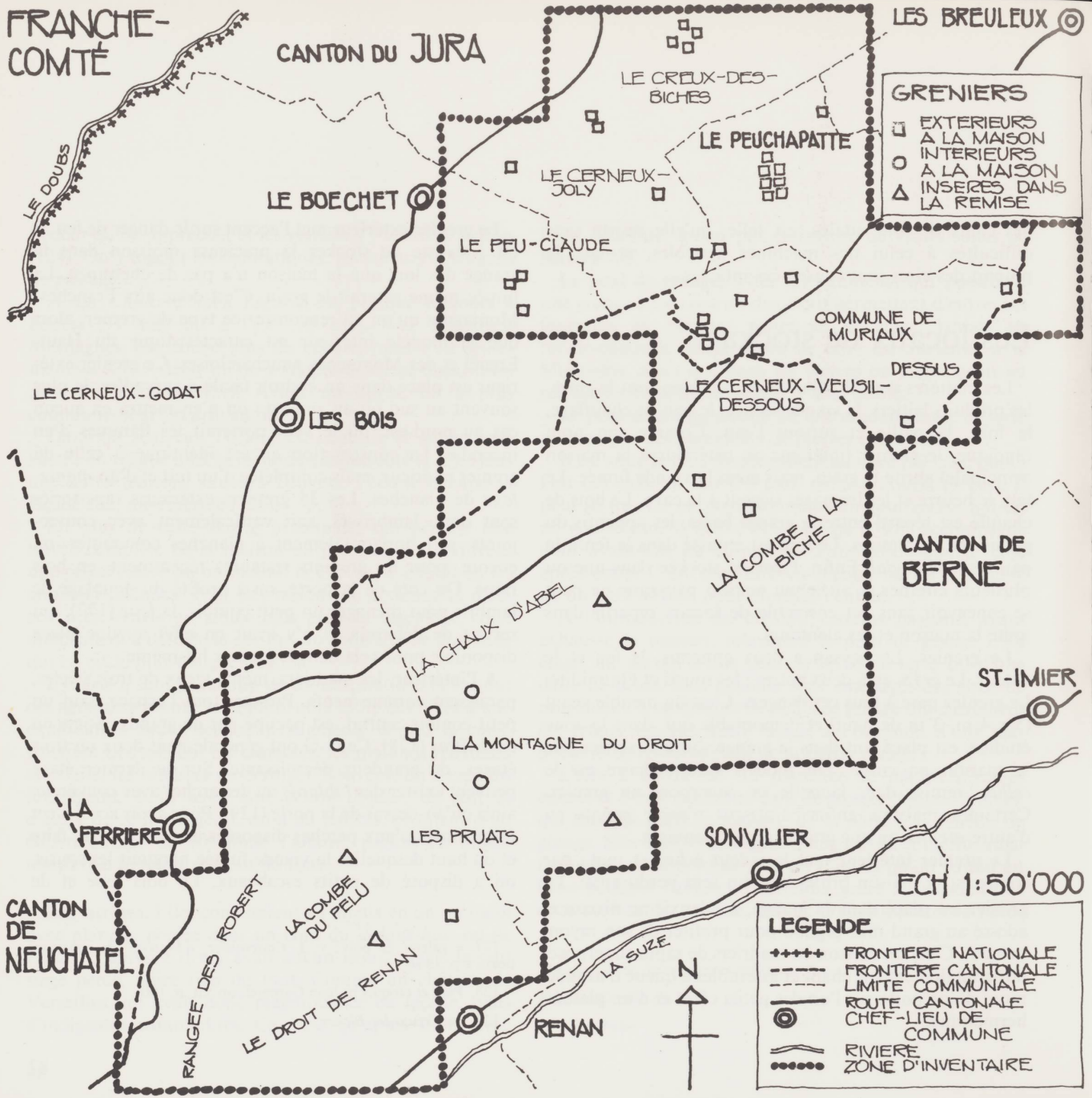
LE DROIT DE RENAN

RENAN

LA SUZE

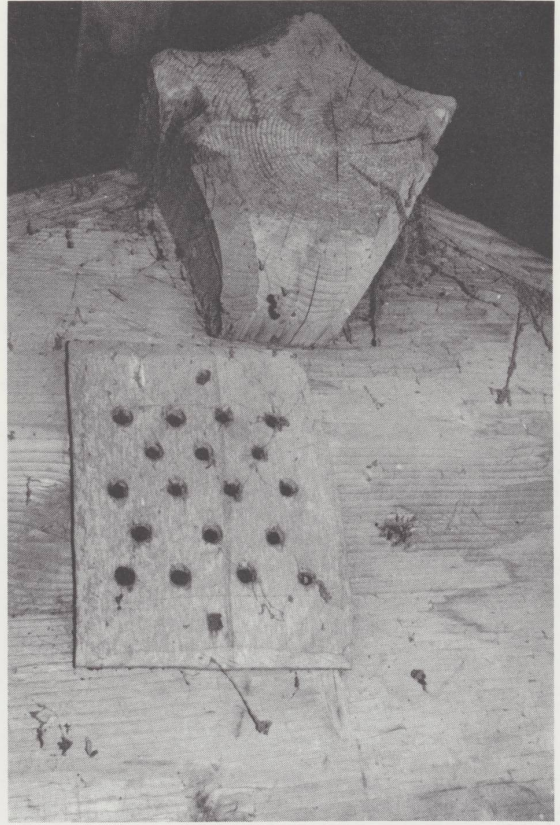
LEGENDE

- +++++ FRONTIERE NATIONALE
- - - - - FRONTIERE CANTONALE
- - - - - LIMITE COMMUNALE
- ROUTE CANTONALE
- CHEF-LIEU DE COMMUNE
- ~ RIVIERE
- ZONE D'INVENTAIRE





Le Creux-des-Biches, intérieur d'un grenier, 1689. Entchaîtres sur 3 étages, escabeaux pour accéder aux étages supérieurs. Photo en 1980.



Faîte d'un grenier à *La Combe-du-Pélu*. Plaque d'aération en bois percée de trous, panne faîtière chanfreinée et datée (1664). Photo 1978.

couleur claire a souvent servi de registre, où le paysan aligne des coches au fur et à mesure que les sacs sont déversés. Les semences à garder pour l'année suivante, les pois et fèves qu'on cultivait avant la pomme-de-terre prenaient place dans les petits *entchaîtres* du haut tandis que le blé et l'avoine occupaient ceux du bas.

La porte du grenier est un élément essentiel. Le coffre-fort doit être parfaitement clos. Cette porte, en madriers, pivote sur de gros gonds de bois grinçant. La serrure et la clé sont d'une taille qui inspire confiance. On a observé 19 serrures de fer, mais aussi 8 de bois, sorte de long coffret encastré dans l'huisserie. Trois de ces serrures en bois sont datables : 1651, 1714, 1748. La porte du grenier extérieur, plus importante, est souvent décorée et

datée. Etant donné l'importance du grenier, on peut supposer un sens protecteur à certains éléments.

Il n'y a pas d'autre ouverture à part un petit carré grillagé situé sous le faîte pour l'aération, qui manque même parfois. Il n'y a jamais de fenêtre, sauf dans le cas d'une transformation en chalet de vacances. La porte ouverte était bien suffisante pour éclairer les lieux.

On a trouvé 35 greniers extérieurs, 6 intérieurs et 4 insérés dans une remise ancienne. Beaucoup de greniers, désaffectés, ont disparu : il est étonnant de retrouver le tiers d'entre eux presque intacts, alors que 5 seulement ont conservé leur fonction primitive. La plupart sont devenus des débarras, bien que la majorité ait conservé les *entchaîtres*. Comme le prouvent les dates, les greniers



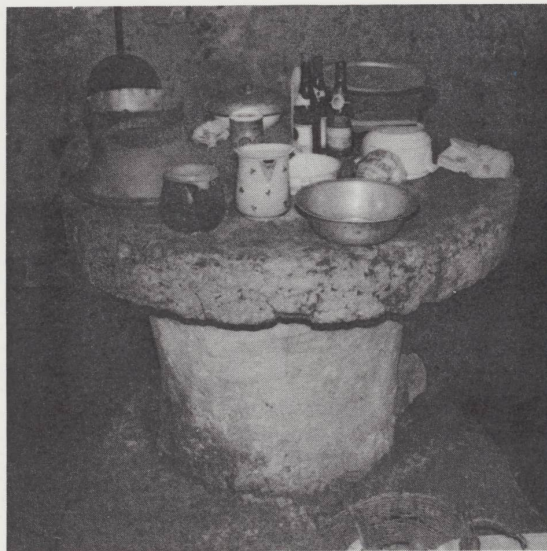
Le Cerneux-Lombard, détail d'une porte de grenier. Accolade chanfreinée ainsi que les montants. Chevilles exceptionnellement tournées. Photo 1980.

voyagent beaucoup. Ils s'achètent, s'héritent et se déplacent souvent.

La cave. La fonction primitive de ce local est de permettre la conservation, au frais et à l'abri des rongeurs, du lait, du beurre et du fromage. Accessoirement bien sûr, on y met aussi d'autres provisions du ménage, notamment fruits et légumes.

La cave jouxte généralement la cuisine, du côté opposé à la chambre. Il y a d'autres variantes. Elle peut faire saillie hors de la maison, semi-enterrée (10 cas); se trouver dans le rural, séparée de la cuisine (quelques cas). Elle peut être souterraine, le plus souvent sous le *poiyè* (11 cas) accessible par une trappe ou un escalier tournant en pierre (130). De plus on notera que si la cuisine est au sud la cave a de bonnes chances de l'être aussi. On peut aussi trouver deux caves, parallèles ou en enfilade. Dans la majorité des cas et pour des raisons de sous-sol, la cave est peu enterrée. Le sol est le plus souvent en terre battue.

43 caves sont voûtées en pierre, 41 ont un plafond à solives apparentes ou en *voûte italienne*. Dans la cave voûtée, la porte peut se trouver dans la lunette comme dans le mur porteur (4 cas en zone nord). On trouve quelquefois des niches servant probablement à l'éclairage. Quelques caves (6 ex.), beaucoup plus grandes, sont voûtées en anse de panier. Elles indiquent généralement un ancien estaminet et sont munies de grandes portes pour rentrer les tonneaux. Dans 11 caves, on trouve encore une table en pierre massive, constituée d'une dalle de forme variable (circulaire ou rectangulaire) et d'un pied central à cause des souris. Cette pierre glacée maintient le frais. On trouve de mêmes tables en Franche-Comté; beaucoup ont été cassées. L'étagère à fromages, également anti-souris, se compose d'un ou deux gros montants verticaux en bois, dont le sommet est pris dans la voûte et le fond dans une grosse pierre taillée. Celles à

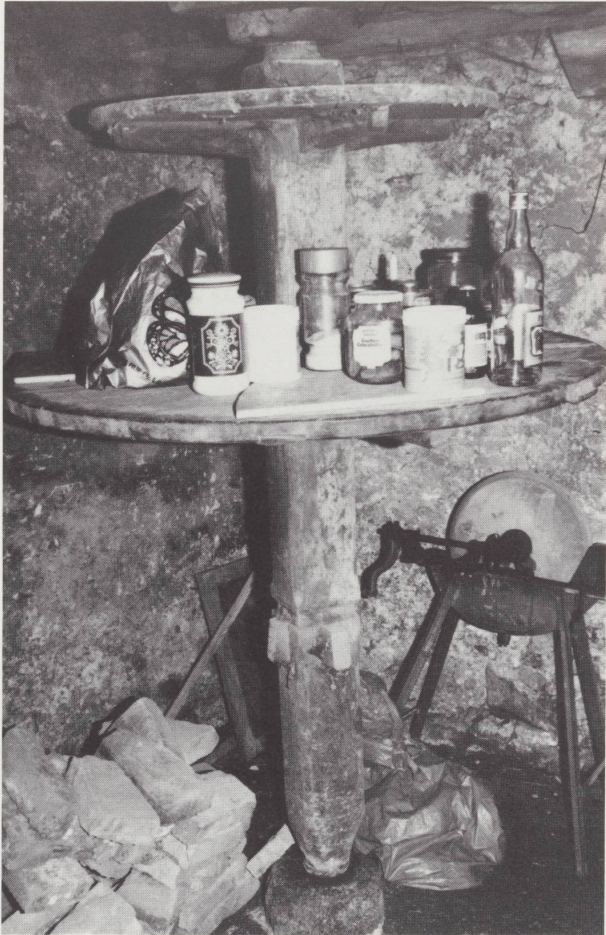


Une table en pierre fort appréciée de son propriétaire...

un seul montant ont des *tablards* circulaires et tout l'ensemble pivote.

La grange basse. Le bois de chauffage qui n'était pas entreposé dans des annexes extérieures (à l'abri d'un éventuel incendie) était mis dans la grange basse. Local sans portail ni fenêtre, au sol inégal, cette profonde remise fourre-tout est située sous l'aire à battre. Le bois se trouvait ainsi à proximité de la cuisine. Quand l'accès le permettait, on rangeait aussi dans cet espace les chars et *glisses* inutilisés. Grâce au *devant-huis*, le bois pouvait

130. *Le Droit-de-Renan, La Chaux-d'Abel.*



L'Etoile, étagère de cave pivotante. L'absence du rayon inférieur permet de voir le système de fixation. Photo 1978.

être amené directement sur place au moyen de (petits) chars attelés. L'existence de granges basses a été une aubaine pour les paysans qui voulaient créer un fourrageoir ou une deuxième écurie.

Le fenil ou solier. Le foin nécessaire à passer l'hiver doit permettre au paysan de nourrir ses bêtes pendant presque la moitié de l'année. Le principal espace utilisé à entasser cette masse énorme, est le volume situé au-dessus de la grande *écurie* jusqu'au toit. La charpente, avec ses poteaux et ses faux-entraits, sert ici à empêcher l'écroulement du tas qui s'appuie contre elle. L'autre côté de l'aire à battre, c'est-à-dire le côté où se trouve le logement, est aussi utilisé comme *solier*, mais dans une moindre mesure : il n'était pas question autrefois de couvrir de foin la cuisine et les chambres.

La quantité de bétail ayant beaucoup augmenté, les granges se sont donc trouvées trop petites. Il a été nécessaire de surhausser les bâtiments, de supprimer les croupes, voire de retourner complètement la toiture pour augmenter le volume. Ce problème de stockage a défiguré beaucoup de bâtiments. Les paysans de cette région ne veulent pas construire de hangars à fourrages séparés, ayant gardé l'habitude de faire tomber les fourrages au moment de nourrir les bêtes.

Le chéfal. L'aire à battre étant placée dans les environs de l'axe faitier, la hauteur était disponible au-dessus. On y disposait sans les fixer de vieilles planches appuyées sur la charpente. Accessible par une échelle amovible, le pont ainsi formé recevait la paille, autrefois produite sur le domaine, aujourd'hui le plus souvent achetée au moins en partie, qui formait la litière des bêtes. On n'avait plus dès lors qu'à jeter les bottes sur l'aire, d'où la paille était descendue dans l'*écurie*.

La citerne. Pas d'eau courante, donc pas d'habitat sans réservoirs d'eau pure. Enterrés, ceux-ci sont peu visibles.

BIBLIOGRAPHIE

131. Les Pruats (démolie) ; Archives AEB notaire P.-J. Girardin des Rouges-Terres 1770-1777 n° 784 : construction d'une citerne en bois ou « cuve de bois » au Cerneux-Veusil (comm. Philippe Froidevaux).

132. P. Deffontaines, op. cit. p. 91.

Autre étagère dans une cave voûtée au *Peuchapatte*. Niche dans la lunette et soupirail dans le piédroit de gauche. Photo 1980.



Pourtant, leur construction est un gros travail fort soigné. Il faut creuser un trou de plusieurs mètres de diamètre et de profondeur. Le rocher, presque à fleur de terre dans cette région, exclut absolument une telle entreprise quand on ne dispose pas de gros moyens techniques. Il fallait donc profiter d'un *emposieu* existant, où s'engouffraient les eaux de ruissellement. Il suffisait alors de l'aménager et de l'étanchéifier. Ce problème est capital dans le choix du site de la maison et explique en partie la permanence des lieux construits déjà évoquée.

La citerne se trouve volontiers au sud-est ou au sud-ouest de la maison, mais on peut en trouver plusieurs à divers emplacements. L'essentiel est qu'elle reste à bonne distance du tas de fumier.

La citerne ancienne est un grand cylindre (4-5 m) creusé, marné puis empierré (pour tenir la marne). Ces parois de pierre « sèche » se terminent par une voûte en encorbellement. L'accès est généralement sommital, rarement latéral avec une porte et même une tablette intérieure en pierre. Il existait plus rarement des citernes de bois, construites en boissellerie comme d'immenses cuveaux (131). On en signale aussi en Franche-Comté.

La technique ci-dessus a été utilisée jusqu'au commencement de notre siècle, où on a passé à la citerne rectangulaire cimentée et couverte d'une dalle. C'est plus robuste que la marne.

Nous ignorons si, lorsqu'il y a plusieurs citernes, on réservait chacune à un usage précis comme le signale P. Deffontaines (132). Pour tirer l'eau, outre le puisoir à main, il devait exister couramment de grandes pompes en bois à balancier, mais il ne subsiste rien.

Presque toutes les maisons de la zone d'inventaire ont encore 1-3 citernes généralement désaffectées. Le 20% environ sont encore en état et raccordés à la toiture. On les utilise pour le bétail et les machines. Beaucoup sont remblayées mais quelques paysans ingénieux y placent les silos, qui ainsi ne défigurent pas la maison.

131. *Les Pruats* (démolie) ; Archives AEB notaire P.-J. Girardin des Rouges-Terres 1770-1777 n° 784 : construction d'une citerne en bois ou « cuve de bois » au *Cerneux-Veusil* (comm. Philippe Froidevaux).

132. P. Deffontaines, op. cit. p. 91.

CONCLUSION

Comment l'on vivra dans trois cents ans dans ce coin de pays est un mystère. L'homme se nourrira-t-il encore de pain, de fromage, connaîtra-t-il encore le goût d'une petite gentiane ou le parfum du bois de sapin ?

Comment l'on vivait là-haut il y a trois cents ans est une belle histoire qu'on ne se raconte guère. Ami jurassien, j'ai voulu t'entrouvrir le grand livre de pierre et de bois gravé par tes ancêtres. Comment, avec quelques outils et à la seule force de leurs mains, ils ont habillé ce pays de grandes maisons blanches dont il ne restera bientôt plus que le souvenir. Comment ils vivaient de leur vie pénible et austère, mais seuls maîtres à bord, car dans ce temps-là le paysan « gouvernait » encore solidement son domaine. Comment enfin on a peu à peu adapté les vieilles demeures aux nouveaux modes de vie. « Vieilles fermes et vieilles coutumes s'en vont d'une marche lente mais sûre vers l'oubli ! » Ainsi s'exprimait mon prédécesseur Henri Bühler en... 1918.

Si, comme beaucoup, tu pensais ce monde englouti comme un peu dérisoire vis-à-vis du monde d'aujourd'hui, regarde au moins les images, qui parlent au coeur.

Si, au contraire, mon histoire t'a rendu curieux, je t'ai donné, au fond des pages, de quoi vérifier si j'ai dit vrai. Il ne te reste plus qu'à y promener tes enfants.

Merci à tous les collaborateurs de cette étude, Antoinette Mercier-Bonjour, Christian Schaller, François Bouille, Irène Kölbl, Jeanne Bueche et tous ceux qui ont rectifié et guidé le texte ; merci enfin aux agriculteurs pour leur accueil.

Été 1988
Marcellin Babey
Rue du Nord 2
Lausanne



BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

On trouvera d'autres références dans les notes.

Joseph BEURET-FRANTZ, « Moeurs et coutumes aux Franches-Montagnes » in *Actes de la Société jurassienne d'Emulation* (ASJE) 1920, p. 81-198.

Henri BUEHLER, « Les Crosettes, étude de géographie humaine » in *Bulletin de la Société neuchâteloise de géographie* 1918.

Suzanne DAVEAU, *Les régions frontalières de la montagne jurassienne*, étude de géographie humaine, thèse, Lyon, 1959, 571 p.

Jean GARNERET et autres auteurs, *La maison du Montagnon*, Folklore Comtois, Besançon 1981.

Fritz LEU, « Anthropogeographie der Freibergen » in *Mitteilungen der geographisch-ethnologischen Gesellschaft* Basel, vol. IX, 1955.

Gilbert LOVIS, *Que deviennent les anciennes fermes du Jura ?* Société jurassienne d'Emulation 1978.

Ami-Paul PRINCE, « Le Noirmont à travers les âges » in *Bulletin paroissial du Noirmont* 1949 sq.

Ami-Paul PRINCE, *Les Franches-Montagnes dans l'Histoire*, Saignelégier 1962, 210 p.

Auguste QUIQUEREZ, « Nos vieilles gens : maisons, meubles et costumes avant le XIX^e siècle » in *ASJE* 1879, p. 49-82.

Claude ROYER, *L'architecture rurale française : La Franche-Comté*, corpus des genres, des types et des variantes, Berger-Levrault 1978.

Jules SURDEZ, « Le tché di bon véye temps » in *ASJE* 1925.

Jules SURDEZ, « L'ancien chaufour ou four à chaux dans le Jura bernois » in *Archives Suisses des traditions Populaires* 1947, p. 245-55.

Photo de la page précédente :
Le Peuchapatte, vue du nord-est. Photo 1988.

Le texte est de M. Babey ; les photographies, propriété de l'ASPRUJ, sont de W. Nicolet, J. Bueche, Chr. Schaller, M. Babey ; les croquis sont de Josi Simon et Nicolas Gogniat. Imprimerie jurassienne S.A., Delémont.